OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'APPROVISIONNEMENT

Les prix des fruits et légumes revus à la baisse **DE TUNISIE** LUNDI 13 MAI 2024 - 5 DHOU EL KAÂDA 1445 - 88^{EME} ANNÉE

> N°29.267 - ISSN 0330-9991 - 1,500 DINAR I 1€ TÉL.: 71 341 066 - FAX: 71 349 720 - COMMERCIAL: TÉL.: 71 240 178 - FAX: 71 332 280 mail: commercial@lapresse.tn - Site Web: http://www.lapresse.tn

Président-directeur général : Chokri BEN NESSIR Rédactrice en chef principale : Hella LAHBIB

ÉCONOMIE ▶ page 5

ENTREPRISES

La recherche scientifique, un des moteurs du développement de la Tunisie

AU-DELÀ DES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES ET STRATÉGIQUES

Les énergies renouvelables, un grand potentiel insuffisamment exploité



Panneaux photovoltaïques sur le toit d'une habitation individuelle à Sayada, ville côtière au sud de Monastir® Habib M'henni Alors que la Tunisie s'efforce de diversifier ses sources d'énergie et de réduire sa dépendance aux combustibles fossiles, une révolution silencieuse se produit dans les foyers à travers le pays. L'énergie solaire, autrefois perçue comme une initiative gouvernementale lointaine, se transforme désormais en un symbole d'autonomie énergétique pour les familles tunisiennes. De Bizerte à Tataouine, les panneaux solaires s'installent sur les toits, offrant bien plus que de simples économies sur les factures d'électricité. Décryptage.

BARREAU

Grève générale des avocats aujourd'hui

MANDAT D'AMENER CONTRE SONIA DAHMANI

L'Ugtt exprime sa pleine solidarité avec les robes noires

17E SESSION DE LA COMMISSION MIXTE TUNISO-IRAKIENNE

18 accords, mémorandums d'entente et programmes signés entre les deux pays



Le ministre des AE, Nabil Ammar, qui a présidé, hier après-midi à Bagdad, la 17e session de la commission mixte tuniso-irakienne avec le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères irakien, Fouad Hussein, a exprimé l'espoir de voir les relations économiques et commerciales entre la Tunisie et l'Irak se hisser au même niveau des relations politiques distinguées entre les deux pays.

PRÉSIDENCE DU GOUVERNEMENT:

«La réduction du temps de travail n'est pas à l'ordre du jour»

LUTTE CONTRE LES STUPÉFIANTS

Une importante cargaison de drogue interceptée

13-05-24 BONNEMENT

▶ page 3

EDITORIAL

Les enfants maltraités, ces victimes silencieuses

'information est glaçante. L'indignation totale. Une femme, mère de son état, est soupçonnée d'agressions graves sur ses enfants, suivies d'infirmité permanente, et de mauvais traitement sur mineur. Selon le rapport du médecin légiste, les deux enfants, de 3 et 5 ans, présentent plusieurs fractures dans différentes parties du corps, et doivent subir des interventions chirurgicales. L'horreur la plus totale. Le juge d'instruction du tribunal de première instance, à Mahdia, a émis un mandat de dépôt à l'encontre de cette mère violente et indigne, si ces accusations sont confirmées.

Au-delà de la colère que l'on peut éprouver, l'affaire est grave, dans la mesure où ces enfants victimes de maltraitance n'ont pas pu se défendre, ni encore demander de l'aide. C'est là que l'Etat doit peser de tout son poids, mobiliser ses moyens humains et financiers et intervenir.

De ce fait, il faudra créer un comité interministériel, s'il n'existe pas déjà, qui comprend les ministères de la Femme, de l'Education, de la Santé, des Affaires sociales, de la Justice, de l'Intérieur. Et mettre en place un plan coordonné, innovant et efficace, de lutte contre les violences faites aux enfants. En partant du principe que nous sommes tous concernés. L'animatrice à la maternelle, l'enseignant à l'école, les voisins, les proches, les médias, la justice, la police, la société civile.

Un numéro vert dédié et réellement opérationnel 24/24 doit passer en boucle dans tous les supports médiatiques et être affiché partout dans les établissements scolaires, sur les réseaux sociaux, les panneaux publicitaires, pour que tout le monde, les enfants en premier, le mémorisent et appellent à l'aide si besoin

Le plus grave dans cette affaire-là, ce sont les enfants victimes qui échappent au radar. Non scolarisés, vivant dans des régions isolées, inconnus des services sociaux. Ceux-là, face à leur destin, subissent en silence les maltraitances intrafamiliales verbales, physiques, voire

Or, le bras de l'Etat doit s'étendre partout et traquer les violences où qu'elles se manifestent. Aucune ville, aucun village, hameau ne devra échapper au maillage administratif. Les assistantes sociales, les délégués à la protection de l'enfance, les acteurs associatifs doivent être en mesure de quadriller chaque recoin du territoire pour mieux repérer les cas problématiques, et, dans le meilleur des cas, prévenir la violence avant qu'elle ne survienne.

Maintenant que la justice a pris son cours contre la mère présumée maltraitante, quel est le sort de ces petites victimes martyrisées ? Qui les accompagnera? Qui les prendra en charge? Et est-ce que la mère, une fois sa peine effectuée, aura le droit de les reprendre?



SOCIÉTÉ

Tous les clignotants sont au rouge !

On se demande pourquoi l'A3T (Agence technique du transport terrestre) ne dispose pas de ses propres ateliers de réparation automobile. Son rôle se limite, aujourd'hui, à contrôler les véhicules et à délivrer des certificats sur leur état. Généralement, les refus sont plus nombreux que les agréments.



CULTURE

AVANT-PREMIÈRE DE «LE PETIT PRINCE», PIÈCE DE TAHER ISSA BEN LARBI

Un beau spectacle pour tous les âges

«LA MÉMOIRE, UN CONTINENT» AU MUSÉE SAFIA-FARHAT

Réminiscences artistiques...

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE LA 77^E ÉDITION DU FESTIVAL DE CANNES, DEMAIN À L'AGORA

Une soirée prestigieuse en perspective

INTERNATIONAL **GUERRE À GAZA**

L'entité sioniste poursuit ses bombardements

Au moins 63 Gazaouis tués, dont 2 médecins, en 24 heures, selon le ministère de la Santé et les services de sécurité civile palestiniens.

SPORT

▶ pages 14, 15 et 16

LIGUE 1—PLAY-OFF—7^E JOURNÉE — EST-ESS

L'Espérance renverse la table

Chassé-croisé et victoire de l'EST sur un penalty accordé en fin de match.

CHAMPIONNAT DE TUNISIE — LIGUE 1 PLAY-OUT (10^E JOURNÉE)

Les Cigognes survolent leurs adversaires!

Les hommes d'Imed Ben Younes ont fait d'une pierre deux coups : ils se sont rattrapés après la défaite concédée lors de la journée précédente et, par là même, ont réduit l'écart à un point avec le leader cabiste qui a trébuché à Ben Guerdane.

LE CAB VISE LA COUPE DE TUNISIE!

Dans la peau d'un favori

Les Cabistes se produiront face aux divisionnaires de Sakiet Edayer en conquérants.

SEUL LE RÉSULTAT COMPTE POUR EGSG Le plein à domicile

POINT DE VUE

Une assemblée, des messages!

Par Rafik EL HERGUEM

RÉTRO-JOCELYN ANGLOMA REVIENT SUR L'EURO 1992

«A l'Euro 1992, il n'y avait pas cette force de groupe»

PARATION MÉCANIQUE ET VISITE TECHNIQUE

Tous les clignotants sont au rouge!

On se demande pourquoi l'A3T (Agence technique du transport terrestre) ne dispose pas de ses propres ateliers de réparation automobile. Son rôle se limite, aujourd'hui, à contrôler les véhicules et à délivrer des certificats sur leur état. Généralement, les refus sont plus nombreux que les agréments.

Chaque année, les conditions de visite, au lieu de s'améliorer, régressent. Les critères de contrôle sont de plus en plus rigides. Autant dire que tout est fait pour compliquer la tâche aux automobilistes. Lorsqu'on soumet son véhicule

à la visite technique, il faut, toujours, s'attendre à moult surprises. Mauvaises, cela s'entend. Sans, pour autant, remettre en cause les critères appliqués, il est bon de voir que les agents en place ont recours à des appareils réglés sur des standards européens qui ne tiennent nullement compte de la réalité tunisienne. Oui ! Qu'on le veuille ou non, l'automobiliste tunisien n'a pas les moyens de fournir un véhicule au top de la technologie. Tout le monde connaît les difficultés insurmontables auxquelles il fait face pour acheter une voiture et l'entretenir. Il est impératif de s'adapter à notre réalité!

Escroqueries!

Le Tunisien est, ainsi, forcé d'avoir son propre moyen de déplacement, parce que le secteur du transport public est sinistré. Avec tous les sacrifices que cela sup- remplacées.

pose. Aujourd'hui, lors des visites techniques, ce Tunisien est recalé pour n'importe quel motif. Parfois, il est obligé de passer plusieurs fois ces visites. Certes, ces contrôles sont nécessaires pour la sécurité, mais il faut tenir compte d'une réalité catastrophique. Lorsqu'un automobiliste est refusé, il doit engager des réparations, très souvent coûteuses, auprès de ce qu'on appelle des mécaniciens ou des techniciens.

Souvent, aussi, ces réparations ne sont que du bâclage.

En effet, les garagistes qui se livrent à ce travail ne sont pas des professionnels. Il est rarissime de tomber sur un bon et honnête mécanicien. Dans ce métier, il n'existe aucune organisation visible. Dans tous nos quartiers, il suffit d'ouvrir un garage et de s'improviser mécanicien. Le client n'a aucune garantie sur les compétences de celui qui y travaille. De ce fait, beaucoup d'automobilistes sont escroqués et roulés. On leur fait payer des réparations qui n'ont jamais été effectuées et des pièces qui n'ont jamais été

6 On s'attend à ce coup de pied dans cette fourmilière pour obliger tout le secteur (réparation, vente pièces détachées et tout ce qui s'y rattache) à changer de méthode et à respecter les droits des consommateurs tunisiens. Espérons que ces propos ne tomberont pas dans l'oreille d'un sourd comme cela a été le cas depuis, au moins, 2008. 99

Au regard de la visite technique, les critères sont appliqués avec la plus stricte rigidité sans tenir compte de la situation qui prévaut dans le secteur de la réparation mécanique. Le Tunisien ne peut pas s'opposer, à lui seul, aux pratiques malsaines des mécaniciens et autres électriciens automobiles. Ceux-ci exercent librement sans être inquiétés. Ils n'ont de comptes à rendre à personne. De son côté, le client ne dispose d'aucun recours pour se protéger contre ces intrus et ces escrocs.

Organiser le secteur

Ces soi-disants mécaniciens règnent en maîtres absolus et personne ne peut leur imposer une règle de conduite. Nous n'avons jamais cessé d'attirer l'attention des autorités sur la situation dans ce métier. En novembre 2012 et en avril 2021 et, même avant, nous avons abordé le sujet sur ces mêmes pages, sans qu'il y ait la moindre réaction de la part des autorités concernées. Or, on sait que depuis des années on a essayé d'organiser ce secteur, sans aucun résultat. Une tentative d'imposer un cahier des charges en 2008 a fait long feu.

Mais, faut-il le rappeler, l'idée de commencer à encadrer ce corps de métier existe depuis... 1985. Nous sommes en 2024 et tout est pareil. Rien de tangible n'a été fait. Pis encore, on recule. Pourtant, il y a des normes à respecter et les autorités concernées ont la charge de les faire respecter. Il est inconcevable que ces gens se livrent à des actions non organisées et imposent leurs lois et leurs tarifs. Il y a d'abord des évidences énoncées par le cahier des charges. Comme, par exemple, l'espace réservé à l'exercice de la profession qui ne doit pas être en dessous de 50 m² pour un électricien ou pour un mécanicien et 150 m² au moins pour un tôlier.

Rien de cela n'existe.

D'ailleurs, de nombreux "mécaniciens" n'ont jamais eu de contact avec la chambre qui les représente ou n'en ont jamais entendu parler. En tout état de cause, le secteur est totalement anarchique et on y fait tout ce qu'on veut sans la moindre crainte. Et ça, tous les automobilistes le savent. Eux, qui, justement, désespèrent de voir, un jour, une autorité intervenir et prendre les choses en main.

L'A3T doit s'impliquer à fond

C'est pourquoi il est temps de penser à l'intervention de l'A3T. Pourquoi n'est-il pas possible de mettre en place des centres de réparation mécanique relevant de ces centres des transports terrestres? De ce fait, il y aurait des antennes régionales liées à chacun des centres de l'A3T existants. Une fois le diagnostic établi par le contrôle technique, l'automobiliste peut, s'il le désire, s'adresser à ces structures et obtenir ensuite un certificat reconnu.

Ces nouveaux centres de réparation automobile jouiront, certainement, de plus de confiance dans la mesure où ils seront agréés officiellement. Ce projet est possible moyennant une volonté politique et une vision claire des choses. La formation professionnelle aurait, également, son rôle à jouer en lui fournissant le personnel adéquat formé selon les techniques nouvelles et modernes et disposant du

matériel adéquat et non d'un marteau et d'une barre de fer. On imagine bien que l'apport de telles structures ne manquera pas de faire bouger les choses vers plus de crédibilité et d'efficacité. En outre, il peut permettre de mettre sur le marché de l'emploi un grand nombre de jeunes formés dans les centres dépendant du ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Des jeunes qui auront appris à utiliser et à manipuler les nouvelles machines et les nouvelles technologies en matière de réparation automobile. Surtout qu'il y a sur le marché des voitures modernes qui ont besoin de réparateurs

L'industrie automobile est entrée dans une phase très développée et au secteur de la réparation auto d'y faire face. Ce qui n'est pas dans

les projets de ces garagistes qui ne cherchent qu'à s'enrichir à la tête du client, sans, pour autant, présenter un travail correct.

Et les pièces détachées ?

Mais il y a un hic : c'est le domaine des pièces détachées et de l'équipement des voitures qui semble aller à la dérive. C'est vraiment la jungle. Les prix sont, le moins que l'on puisse dire, exorbitants et de qualité douteuse. Le secteur est tenu par des barons qui le monopolisent depuis des années. Tout comme le secteur des concessionnaires automobiles. Jusqu'à présent, personne n'a osé les toucher. Des gens devenus milliardaires en si peu de temps, parce qu'ils évoluent seuls dans cet

Tout le monde sait que les pièces écoulées ne sont pas

toutes d'origine. La contrefaçon y est majoritaire. Mais les prix montent en flèche, avec des factures salées indûment appliqués, allant du simple au double, sinon au triple selon les vendeurs ou les marques. Par contre, le client n'a aucun repère pour se situer par rapport à ces prix incontrôlables. On terminera par cet appel ultime aux autorités compétentes. On s'attend à ce coup de pied dans cette fourmilière pour obliger tout le secteur (réparation, vente de pièces détachées et tout ce qui s'y rattache) à changer de méthode et à respecter les droits des consommateurs tunisiens. Espérons que ces propos ne tomberont pas dans l'oreille d'un sourd comme cela a été le cas depuis, au moins,

Amor CHRAIET

Une conciliation délicate

Au foyer ou au travail, la femme rurale a toujours du mal à gérer son quotidien, se trouvant parfois contrainte de faire des concessions pouvant nuire à sa stabilité sociale et économique. Ainsi, préserver son gagne-pain pour le bonheur de toute sa famille peut, dans la majorité des cas, passer en premier lieu. Travail oblige, avec ses risques et périls.

Sur un total de 390.000 habitants en milieu rural, 197.000 sont des femmes dont la plupart sont privées de leurs droits fondamentaux et ne bénéficient ni de sécurité, ni d'assistance sociale, ni du droit à la retraite, ni à un salaire décent.

Un préjudice moral et physique Etant un grand réservoir de main-d'œuvre bon marché pour les propriétaires terriens, les femmes sont contraintes d'être au four et au moulin aussi bien au foyer avec les exigences de l'époux et des enfants que dans les champs agricoles où elles subissent les caprices et les diktats de leurs employeurs et où elles sont exposées aux différents risques. Cela sans oublier le fait d'aller chercher l'eau, couper le bois, abreuver les vaches, contrôler les poulaillers, préparer la tabouna et

Ainsi, ces femmes âgées entre 17 et 75 ans se déplacent quotidiennement dans des camionnettes, entassées les unes sur les autres, pour aller effectuer diverses tâches pénibles (sarclage, plantation, récolte, cueillette, moisson, battage, etc.), et ce, pour un salaire de misère (entre 10 et 15D pour une journée de dur labeur de 7h00 à 16h00).

laver le linge.

Il va sans dire que ces conditions de transport non sécurisé portent un préjudice moral, mais aussi physique aux femmes dont le travail est sous-évalué. D'ailleurs, on a enregistré au cours des dernières années un grand nombre d'accidents provoqués par des chauffeurs pressés et empruntant des pistes non contrôlées par les agents de la Garde nationale... D'où le nombre de décès de travailleuses agricoles et des blessures handicapantes à vie qui augmentent de jour en jour. Cela face à l'indifférence des employeurs qui se contentent, en général, de payer les premiers soins aux services des urgences, puis



66 Ainsi, ces femmes âgées entre 17 et 75 ans se déplacent quotidiennement dans des camionnettes, entassées les unes sur les autres, pour aller effectuer diverses tâches pénibles (sarclage, plantation, récolte, cueillette, moisson, battage, etc.), et ce, pour un salaire de misère (entre 10 et 15D pour une journée de dur labeur de 7h00 à 16h00).

saisonnières.

Appliquer l'arsenal juridique

Cyrine Jaballah, une ouvrière qui a été fracturée du bras et de la hanche, nous précise que, depuis l'accident, survenu sur la route entre Dhibet et Traza (délégation d'El Ala), et qui était dû à l'excès de vitesse, elle a dû subir deux interventions chirurgicales très coûteuses sans que son employeur daigne l'aider financièrement : «Franchement, il faudrait que l'Etat

vont à la recherche d'autres pense à appliquer tout l'arsenal juridique et la batterie de lois en faveur de la femme, ce qui permettra désormais d'indemniser les travailleuses agricoles. Cela mettra fin au calvaire des accidents de la route devenus très fréquents... Malgré sa grande contribution au secteur agricole et dans la sécurité alimentaire, la femme rurale fait face à beaucoup de discrimination...», déplore avec amertume Cyrine, âgée M. Radhouane Fatnassi,

membre de la section régio-

des Droits de l'homme à Kairouan, nous précise que 62% de la main-d'œuvre exerçant dans le secteur agricole sont des femmes et 3.890 sont des hommes : «En outre, 90% de ces femmes n'ont aucune assurance ni sécurité sociale. Seules 10% d'entre elles en bénéficient puisqu'elles travaillent dans des mutuelles et des sociétés de développement agricole...», ajoute-t-il. N'oublions, par ailleurs, la stratégie nationale 2017-2020 pour l'autonomisation économique et sociale des femmes rurales, afin qu'elles puissent accéder au financement et à la commercialisation de leurs productions, ainsi que le projet qui vise l'amélioration des conditions de transport, en élargissant les zones d'activité autorisées aux moyens de transport privés comme les taxis collectifs.

Espérons la concrétisation de tous les programmes, afin que la femme rurale ait un meilleur avenir pour le bien de tout le

Fatma ZAGHOUANI

AOULED KHALFALLAH, À HAFFOUZ

Trois jeunes enfants morts dans des jebias!

Dans le village de Aouled Khalfallah de la de 5 ans sont morts noyés, étant donné que délégation de Haffouz, 70% des agriculteurs les jebias sont juste à côté de leurs logements. possèdent des jebias remplies d'eau, et ce, à Le Crda devrait contrôler ces points d'eaux et proximité des maisons, sans aucune protection, ni clôture.

Résultat : en l'espace d'un an, trois jeunes enfants sont morts noyés dans ces jebias. Ainsi, au mois de mai 2023, une fillette âgée de 2 ans, au mois d'août 2023 un garçon âgé de 2 ans et demi et le 7 mai 2024 un garçon âgé

donner des autorisations pour la construction de ces jebias, à condition qu'elles soient protégées et situées loin des habitations... Ainsi, on éviterait bien de mauvaises surprises et des traumatismes auprès des familles désem-

CHIRURGIES BARIATRIQUES EN TUNISIE

Plus de 6.000 patients opérés chaque année

Plus de 6.000 chirurgies bariatriques sont pratiquées en Tunisie chaque année, principalement sur des patients étrangers, a déclaré le président de l'Association tunisienne de chirurgie bariatrique (Tunisian Society of Bariatric Surgey-Tsbs), Hatem Jabbès. Jabbès, qui s'exprimait samedi à Tunis, lors du premier congrès de l'association, créée en janvier 2024, a ajouté que la chirurgie bariatrique a débuté dans les années 2000 en Tunisie dans les secteurs public et privé. «La chirurgie bariatrique et la chirurgie gastro-intestinale visent principalement à lutter contre une maladie chronique qui entraîne de nombreuses complications potentiellement mortelles, telles que le diabète, les crises cardiaques et les accidents vasculaires cérébraux, et cette chirurgie peut s'avérer nécessaire pour faire sortir le patient de la zone de danger», a-t-il dit.

25% des Tunisiens sont obèses Il a souligné que le taux de réussite de ces opérations dépasse 80%, mais pour réus-

sir à vaincre l'obésité, le patient

doit adopter un nouveau mode

de vie incluant une alimentation saine, de l'exercice physique et des soins psychologiques. L'obésité touche 25% des Tunisiens, selon des données présentées lors de cette rencontre

Des spécialistes ont souligné, à cette occasion, que les patients obèses sont exposés à de nombreuses difficultés de santé qui peuvent constituer une menace pour leur vie, mettant en avant plusieurs méthodes de traitement qui peuvent mettre fin à cette

Le premier congrès de l'Association tunisienne de chirurgie bariatrique a pour but d'échanger l'expertise et les expériences dans le domaine de la chirurgie de l'obésité et de prendre connaissance des développements technologiques et scientifiques dans ce domaine.

L'Association tunisienne de chirurgie bariatrique, prolongement de l'activité scientifique de l'Association tunisienne de chirurgie métabolique et bariatrique, a pour vocation de rassembler des praticiens tunisiens et étrangers œuvrant dans le domaine de la chirurgie bariatrique, afin de réaliser de nouveaux progrès dans le domaine de la chirurgie gastrointestinale, de l'instrumentalisation médicale et de la lutte contre l'obésité.

POURQUOI

A trop lâcher la bride...

De jeunes écoliers et lycéens qui se battent à coups de poing ou de pierre devant leurs écoles et leurs lycées, c'est devenu banal. Même les filles s'y mettent, égalité oblige. Nous vous épargnons les autres actes, car la liste serait trop longue à égrener.

Comment en sommes-nous arrivés là? Beaucoup de facteurs y ont contribué. A commencer par l'abandon des parents qui, par lassitude ou insouciance, ont déposé les armes et qui, ainsi que l'école d'ailleurs, sont passés d'un extrême à l'autre, c'est-à-dire d'une extrême sévérité à la mansuétude, permettant tout à leurs enfants. Evidemment après, il sera difficile sinon impossible de se rattraper. Cela sans compter la télé et les réseaux sociaux. Alors là... Il faudrait donc une main de fer dans un gant de velours.

PRÉSIDENCE DU GOUVERNEMENT:

«La réduction du temps de travail n'est pas à l'ordre du jour»

Le nombre d'heures de travail dans la fonction publique en Tunisie est presque similaire à celui en vigueur dans de nombreux pays du monde, précise la présidence du gouvernement dans une correspondance officielle adressée au Parlement, soulignant que la réduction du temps de travail n'est pas envisageable pour le moment.

officielle au Parlement, en réponse à une question écrite adressée par le député Youssef Toumi et publiée sur le site officiel de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) concernant la révision du nombre d'heures de travail dans la fonction publique, la Présidence du gouvernement a révélé que «le projet de révision de la loi de la fonction publique ne comprenait pas de dispositions relatives à la révision du nombre d'heures de travail».

Dans une correspondance «Le nombre d'heures de travail dans la fonction publique en Tunisie est presque similaire à celui en vigueur dans de nombreux pays du monde», a-t-elle précisé, soulignant que la réduction du temps de travail n'est pas envisageable pour le

moment. En réponse à la question du député sur la possibilité d'uniformiser le temps de travail des agents de sécurité du secteur public et des établissements publics avec celui de leurs homologues de la fonction publique, la Présidence du gouvernement a indiqué que cette question ne se pose pas pour plusieurs

raisons. En effet, les agents de sécurité du secteur public et des établissements publics sont soumis aux dispositions de leurs propres statuts, tandis que les agents de sécurité de la fonction publique sont soumis aux dispositions de la loi de la fonction publique, selon la même source. Elle a souligné que la nature

du travail des agents de

sécurité publics et les établissements publics requiert l'adoption d'un système spécial pour cette catégorie de personnel en fonction de la nature de l'activité de l'institution ou de l'établissement concerné.

Dans sa question écrite au gouvernement, le député Youssef Toumi a souligné que les agents de sécurité du secteur public travaillent 12 heures par jour, et ce ,tout au long de l'année, ce qui est contraire aux dispositions du code du travail, a-t-il estimé,

CÉLÉBRATION DU 60^E ANNIVERSAIRE DE L'ÉVACUATION AGRICOLE Les prix affichés défient toute concurrence

Un point de vente « Du producteur au consommateur » a été inauguré, hier, à l'avenue Habib-Bourguiba, à Tunis. Dès son ouverture, il a enregistré un flux massif de consommateurs cherchant à s'approvisionner en produits agricoles à prix abordables.

Des légumes, des fruits, des viandes rouges et blanches, des poissons et des fromages sont exposés à la vente dans ce point de vente et proposés à des prix similaires à ceux appliqués sur le marché de gros de Bir El Kassaâ, et ce, dans le cadre de la célébration du 60e anniversaire de l'Evacuation agricole et la Journée nationale de l'agriculture, selon les organisateurs de cette ini-

Le point de vente, organisé par l'Office des terres domaniales(OTD) et 6 groupements interprofessionnels se poursuivra jusqu'au 18 mai. Les prix affichés défient toute concurrence fait remarquer le coordinateur de ce point de vente, Marouane El Chihi.

Ainsi, le piment est proposé à 1d600 le kiologramme(Kg), les tomates à 1d800 /Kg, les pommes de terre à 1d/kg. Pour les fruits, les abricots sont à 2 dinars/kg, les pêches à 1,8 d/ kg, les nèfles à 1d200 le kg. Quant aux poissons, ils sont vendus à 17 d/kg la Dorade contre 18 d/kg et le loup à 16 dinars/kg. S'agissant des viandes rouges,

le veau à 35 d/kg contre 48 d dans les grandes surfaces et les marchés, l'agneau à 37d/ Kg contre une moyenne variant entre 49 et 52 d/kg dans les circuits de distribution. Le ministre de l'Agriculture.

des Ressources hydrauliques et de la Pêche, Abdelmonem Belati, a appelé, lors d'une visite effectuée à ce point de

vente, les exposants à garder les mêmes prix de vente des produits, en mettant l'accent sur la nécessité d'approvisionner le marché provisoire en quantités suffisantes. Il a, même, recommandé de faire baisser les prix de certain pro-

Belati a évoqué, à cette occasion, le rôle de l'Etat dans le soutien de l'agriculteur dans sa lutte contre les difficultés, rappelant que des mesures sont souvent prises en faveur du secteur agricole et des agriculteurs dont la signature, récemment, d'une convention avec la Banque tunisienne de solidarité « BTS Bank » en vue d'accorder des prêts aux éleveurs pour le développement du cheptel.

17^E SESSION DE LA COMMISSION MIXTE TUNISO-IRAKIENNE

18 accords, mémorandums d'entente et programmes signés entre les deux pays

Le ministre des AE, Nabil Ammar, qui a présidé, hier après-midi à Bagdad, la 17^e session de la commission mixte tuniso-irakienne avec le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères irakien, Fouad Hussein, a exprimé l'espoir de voir les relations économiques et commerciales entre la Tunisie et l'Irak se hisser au même niveau des relations politiques distinguées entre les deux pays.



La 17^e session de la commission mixte tuniso-irakienne reflète la volonté commune des deux pays de promouvoir la coopération bilatérale économique, commerciale et culturelle

Le ministre des Affaires étran- Il a également mis en avant gères, Nabil Ammar, a souligné l'opportunité de hisser les relations économiques et commerciales entre la Tunisie et l'Irak à un niveau supérieur d'un partenariat actif.

Le ministre, qui a présidé, hier après-midi à Bagdad, la 17e session de la commission mixte tuniso-irakienne avec le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères irakien, Fouad Hussein, a exprimé l'espoir de voir les relations économiques et commerciales entre la Tunisie et l'Irak se hisser au même niveau des relations politiques distinguées entre les deux pays, à travers l'exploitation des opportunités offertes dans plusieurs domaines, tels que les produits pharmaceutiques, l'agriculture, les services, le tourisme, le transport et d'autres secteurs prometteurs, appelant, dans ce contexte, à trouver les formules appropriées pour assurer l'augmentation du volume des échanges commerciaux.

le rôle important que joue le secteur privé pour renforcer la coopération entre les deux pays, à travers l'établissement de partenariats économiques efficaces et durables, selon un communiqué publié par le ministère.

Ainsi, le forum tuniso-irakien des hommes d'affaires a permis, a-t-il indiqué, de discuter des opportunités de partenariat et d'investissement entre les acteurs économiques du secteur privé dans les deux pays. Ammar a ajouté que la tenue de la 17^e session de la commission mixte constitue une occasion propice pour donner un nouveau départ aux relations fraternelles et de coopération entre les deux pays, à travers une évaluation objective du bilan de la coopération et des moyens de développer ses mécanismes, d'actualiser son cadre iuridique et de les activer, soulignant la volonté du Président Kaïs Saïed de développer la coopération bilatérale avec l'Irak dans les différents domaines.

Pour sa part, le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères irakien a exprimé l'appui de son pays à la Tunisie dans sa transition démocratique et ses choix nationaux pour l'édification d'un système démocratique qui réalise les aspirations du peuple tunisien dans les différents domaines. Une coopération renforcée dans les domaines de la culture, la santé et la sécurité

Il a ajouté, pour sa part, que la tenue de la 17^e session de la commission mixte tuniso-irakienne reflète la volonté commune et sincère des deux pays de renforcer les liens de fraternité et de coopération économique, commerciale et culturelle. Il s'est, également, félicité du niveau des relations privilégiées entre la Tunisie et l'Irak, et le souhait de les étendre à de nouveaux domaines, tels que la culture, l'économie, la jeunesse, la santé et la sécurité.

Au terme des travaux de la commission mixte, 18 accords,

mémorandums d'entente et programmes exécutifs ont été signés dans les domaines de la coopération en matière de sécurité, de protection civile, de santé, de médicament, d'artisanat, de coopération technique, de formation professionnelle, d'environnement d'éducation de jeunesse et de sports.

Des mémorandums d'entente ont été, également, signés entre le secteur privé des deux pays ainsi que dans la coopération décentralisée.

Le procès-verbal de la 17e session de la commission mixte a également été signé. Il comprend des recommandations pour renforcer la coopération bilatérale dans divers domaines. Les deux ministres ont tenu une conférence de presse à l'issue des travaux de la commission mixte tuniso-irakienne, au cours de laquelle ils ont passé en revue les résultats de cette session, exprimant leur satisfaction ainsi que la nécessité de mettre en œuvre les résultats de cette session.

TUNISIE-TURQUIE

Dynamiser l'investissement pour un partenariat renouvelé entre les deux pays

Le Forum tuniso-turc vise à renforcer la complémentarité et le partenariat économique avec la Turquie, tout en focalisant les moyens de stimuler les investissements turcs en Tunisie dans différents domaines d'activité, précise le Centre de promotion des exportations (Cepex).

Le Forum d'affaires et de partenariat tuniso-turc se tiendra le 5 juin 2024 à Istanbul, à l'initiative conjointe du ministère du Commerce et du Développement des exportations et du ministère turc du Commerce, l'Utica et «Deik» (Conseil des relations économiques étrangères de Turquie), en collaboration avec toutes les structures membres du «Tunisia Export Team», a fait savoir le

«Ce Forum vise à renforcer la complémentarité et le partenariat économique avec la Turquie, tout en focalisant les

moyens de stimuler les investissements turcs en Tunisie dans différents domaines d'activité», a précisé le centre de promotion des exportations. «Les rencontres de partenariat qui seront organisées à l'occasion de cet événement offriront une réelle opportunité pour encourager les opérateurs économiques turcs à établir des partenariats avec les entreprises tunisiennes et bénéficier de l'expérience turque en matière de développement des chaînes de valeur à l'international».

Les secteurs concernés par

cette mission sont les suivants: l'agroalimentaire, les industries mécaniques et électriques, les matériaux de construction, le textile et habillement, le cuir et chaussures, les produits cosmétiques, les produits chimiques, le phosphate et dérivés, les services (tourisme, TIC, ingénierie, ...) Les entreprises tunisiennes souhaitant prendre part à ce forum, sont invitées à remplir le formulaire de participation avant le 24 mai 2024 sur les adresses suivantes : msellami@ tunisiaexport.tn/ shassen@ tunisiaexport.tn

La Steg entamera l'installation du premier lot de compteurs intelligents à Sfax

Le projet permettra de développer et d'améliorer les services de la société, de moderniser le système de facturation, d'assurer un équilibre entre l'offre et la demande et de réparer à distance les pannes au niveau du réseau, sans avoir besoin de recourir à une intervention humaine sur place.

La Société tunisienne de l'électricité et du gaz (Steg) commencera l'installation, en juin prochain, du premier lot de compteurs intelligents (Smart Grid) dans la ville de Sfax, et ce, dans le cadre de la phase pilote de ce projet.

Hend Ennaifer, responsable des services à distance et de l'agence virtuelle à la Steg, a précisé, dans une interview, que ce projet, dont le coût s'élève à 120 millions d'euros (soit environ 400 millions de dinars), sera financé par un prêt accordé par l'Agence française de développement (AFD). Elle ajoute que la phase pilote du projet prévoit la mise en place de 450 mille compteurs intelligents au profit des clients résidentiels et industriels (ce qui représente près de 10%

du nombre total des clients de la société), dans 6 villes tunisiennes (relevant de 5 districts de la Steg), à savoir Kerkennah, Sfax-ville, Sidi Bouzid, Sousse, El Kram et des délégations du gouvernorat de Béja.

«Smart Grid est un projet structurel qui met en application la transition numérique et énergétique, et vise à améliorer l'efficacité du réseau électrique de la Steg», a-t-elle souligné, ajoutant que ce projet permettra de développer et d'améliorer les services de la société, de moderniser le système de facturation, d'assurer un équilibre entre l'offre et la demande et de réparer à distance les pannes au niveau du réseau, sans avoir besoin de recourir à une intervention humaine sur place. Par ailleurs, indique la responsable, le projet permettra de surveiller à distance toutes les pratiques illictes, dont la manipulation des compteurs par les clients pour réduire les quantités d'électricité consommées, qui a atteint des niveaux alarmants, autour de 18%.

Ainsi, Smart Grid permettra à moyen et long termes d'abandonner progressivement la facturation estimative (tous les deux mois) et d'adopter un système de facturation présentant la consommation réelle des clients. Mme Ennaifer a fait savoir, en outre, que les travaux d'installation de compteurs s'étaleront sur une période de 8 mois et que la phase expérimentale dans les zones concernées se poursuivra d'ici à 2026 afin d'anticiper les problèmes techniques qui pourraient survenir.

TUNISIE-IRAK

Vers l'ouverture d'une nouvelle liaison entre **Tunis et Bagdad**

Cette mesure s'inscrit dans la perspective de dynamiser le tourisme entre les deux pays et de faciliter la circulation des personnes et des biens.

tenue, samedi, à Bagdad, le ministre des Affaires étrangères, Nabil Ammar, et le ministre irakien des Transports, Mouhaibas Al-Saadawi, ont fait valoir l'impératif d'ouvrir une ligne aérienne directe entre la Tunisie et l'Irak.

Cette mesure s'inscrit dans la perspective de dynamiser le tourisme entre les deux pays et de faciliter la circulation des personnes et des biens.

Selon un communiqué du département des Affaires étrangères publié dans la soirée, les deux parties ont convenu d'activer le lancement d'une nouvelle desserte dans les plus brefs délais.

deux ministres ont mis l'accent sur les relations politiques privilégiées prévalant entre les deux pays qui peuvent servir comme catalyseur pour promouvoir la coopération, notamment dans le secteur des transports et de la logis-

Les deux responsables ont par ailleurs appelé au parachèvement des négociations autour des projets d'accords dans les domaines du transport et à l'échange d'expériences et d'expertises en matière de météorologie, du secteur ferroviaire, du transport maritime, de l'aviation civile et des aéroports.

Lors d'une séance de travail Au cours de la réunion, les Pour sa part, le ministre irakien des Transports s'est félicité de la proposition d'engager des concertations autour de la conclusion d'un accordcadre dans le domaine des transports avec la Tunisie, ainsi que de la création d'un comité sectoriel de haut niveau visant à instaurer un dialogue régulier et à élaborer une stratégie commune de coopération. Le responsable irakien a saisi

l'occasion pour mettre en avant l'importance que revêt le projet ambitieux de la route de développement stratégique afin de faire de l'Irak un hub du commerce mondial et un point de liaison entre l'Est et l'Ouest. Il a réaffirmé la disposition de son pays à coopérer activement avec la Tunisie dans le cadre de ce projet. Le ministre des Affaires étran-

gères, Nabil Ammar, s'est rendu en Irak dans le cadre d'une visite de travail de deux jours, 11 et 12 mai, où il a présidé les travaux de la 17e session de la commission mixte tuniso-irakienne.

Dans le cadre de sa visite, Ammar a eu des entretiens avec des responsables irakiens. Il a également procédé à l'inauguration d'un forum dédié aux hommes d'affaires des deux pays avant de recevoir une délégation de la communauté tunisienne établie en

OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'APPROVISIONNEMENT Les prix des fruits et légumes revus

Les prix des viandes blanches, notamment de la volaille, ont enregistré une hausse à partir de la seconde quinzaine du mois d'avril.

Le directeur de l'Observatoire national de l'approvisionnement et des prix au ministère du Commerce et du Développement des exportations, Ramzi Trabelsi, a déclaré que la tendance à la baisse des prix se poursuivra en cette période, en particulier pour les pommes de terre, les tomates, les poivrons, les concombres, les courges et la plupart des variétés de fruits (pêches, abricots, melons, pastèques,

à la baisse

prunes et pommes d'été). Il a également considéré que les prix enregistrés au cours du mois précédent sont généralement satisfaisants pour la plupart des produits. D'autre part, il a reconnu que les prix des viandes blanches, notamment de la volaille, ont enregistré une hausse à partir de la deuxième quinzaine du mois d'avril, laquelle hausse s'est poursuivie jusqu'à la fin du mois, pour ensuite baisser

progressivement au cours de la première semaine du mois Selon les données de l'Obser-

vatoire, les quantités de produits agricoles affluant au marché de gros de Bir El Kasaâ, en avril 2024, ont augmenté de 18 % en comparaison du mois d'avril 2023. Il s'agit principalement, des fruits (+116 %), tandis que les quantités des poissons (-47 %) et des légumes (-1 %) ont diminué.

La Presse de Tunisie | Lundi 13 mai 2024 ECONOMIE | 5

ENTREPRISES

La recherche scientifique, un des moteurs du développement de la Tunisie

Chaque année, les chercheurs et doctorants (un peu moins de 14.000 en 2023, d'après les chiffres publiés par la Dgrs) produisent des centaines de travaux de recherche fondamentale et appliquée, ainsi que de recherche-développement. Mustapha Boubaya, consultant en management de l'innovation & entrepreneuriat, indique que les résultats de ces travaux de recherche scientifique peuvent faire l'objet d'un processus de valorisation visant à impacter l'économie nationale en aboutissant, directement ou indirectement, à la mise au point de procédés nouveaux ou améliorés qui sont exploités par des entreprises existantes ou des entreprises à créer.

Faute de valorisation et d'exploitation économique, ces résultats demeureront sans effet économique et sans valeur ajoutée autre que celle des publications scientifiques et académiques. Et resteront, par conséquent, dans les tiroirs des entités de recherche qui les ont produits. Ce qui constitue un manque à gagner pour l'économie et une occasion perdue d'utiliser les innovations et inventions réalisées pour générer de manière industrielle de la valeur sur le marché et en tirer des bénéfices pour le développement économique du pays.

Les projets de recherche aboutis sont, généralement, à un niveau de maturité qui les rend proches aussi bien de l'industrialisation que du marché. Mais ils n'ont à leur disposition, actuellement, qu'un seul instrument de financement: le budget annuel affecté à la Valorisation des Résultats de Recherche, communément appelé VRR.

Un long processus complexe

Selon Boubaya, «pour accéder au VRR, et c'est le défi majeur, les chercheurs doivent passer par un processus d'une quinzaine d'étapes: appel à projets, élaboration du dossier de projet, recherche du partenaire économique, évaluation du projet par des experts, convention tripartite (chercheur, établissement, entité bénéficiaire), étude technico-économique, obtention du financement, création de l'entreprise, démarrage de l'activité de production, etc.».

Ce long processus complexe n'est plus adapté, même si on peut le justifier, dans la mesure où plusieurs de ses étapes sont inutiles et sans une réelle valeur ajoutée. Il en est ainsi des étapes d'évaluation et d'examen pour avis, qui se font par une approche académique le plus souvent déconnectée de l'objectif de transfert du savoir-faire sur le marché, par des experts ou enseignants connaissant peu le monde de la production économique et sans expérience significative des problèmes de valorisation sur le terrain.

Par ailleurs, les chercheurs doivent aller chercher eux-mêmes la participation des entreprises privées à leurs projets de recherche, en écoutant les besoins des entreprises et en adaptant les projets à ces besoins. Ce qui n'est pas toujours aisé, faute de connaissances ou de réseau de contact.

Un autre défi est lié à la faible visibilité et la difficile lisibilité des instruments de financement de la recherche collaborative, avec les milieux économiques, qui constituent un autre handicap de taille à la bonne volonté des chercheurs. Ainsi, et à défaut d'une plateforme en ligne d'information sur les instruments financiers disponibles et sur les opportunités de collaboration Recherche-Entreprise, même les résultats de recherche aboutis et valorisables seront invisibles.

Il est à noter que la Tunisie dispose de plus de 30 centres de recherche et de plus de 800 petites structures (laboratoires et unités) de recherche qui présentent une dizaine de projets de valorisation par an, dont la moitié environ est retenue, avec seulement quelque 90 projets financés par le dispositif VRR sur une période de 20 ans, ce qui est marginal par rapport au potentiel réel disponible



notamment dans les centres de recherche.

Par conséquent, et « en extrapolant, les projets recensés auprès des 5 entités de recherche au sein desquelles on a recensé plus d'une soixantaine de projets identifiés valorisables en 2012, la Tunisie disposerait d'un potentiel de quelque 180 à 200 projets de résultats de recherche valorisables chaque année, et ce, uniquement pour les 15 centres de recherche scientifique à caractère technique ou technologique, et sans compter le potentiel de projets valorisables en industrie culturelle et créative, qu'on peut estimer au double », souligne Boubaya.

Impact économique

L'impact économique de la valorisation des résultats de recherche sont quasiment les mêmes que tout investissement innovant : nouveaux produits industriels, production de nouvelles richesses, création de nouveaux emplois hautement qualifiés et moins qualifiés, exportation des nouveaux produits sur de nouveaux marchés et la résolution de problèmes sociotechniques insolubles jusque-là.

Aux dires de Boubaya, la valorisation des résultats de recherche, tant pour les projets aboutis et non-exploités que pour les projets à venir, pourrait être à l'origine de la création de plusieurs centaines d'entreprises et de milliers d'emplois par an, « si on consacrait le concept d'entreprise issue de l'essaimage scientifique disséminant les résultats de la recherche dans l'économie ».

De l'avis de l'expert, trois facteurs essentiels doivent être réunis pour une collaboration fructueuse entre le monde de la recherche scientifique et le monde économique : une proximité entre les chercheurs et les entreprises économiques, un instrument financier adapté aux besoins des premiers et aux contraintes des secondes et la protection de la propriété intellectuelle, sans laquelle le «savoir produit» et le «savoirfaire capitalisé» ne seraient pas au service du «savoir-être collaboratif» qui garantit les droits des uns et des autres dans une stratégie gagnant-

De même, «il faudrait penser à remettre en place un «Fonds-innovation de pré-amorçage et d'essaimage», à l'instar de celui qui a été initié par le ministère de l'Enseignement supérieur en 2016-2017 dans le cadre du Programme PAQ, en

contraintes des secondes et la protection de la propriété intellectuelle, sans laquelle le «savoir produit» et le «savoir-faire capitalisé» ne seraient pas au service du «savoir-être collaboratif» qui garantit les droits des uns et des autres dans une stratégie gagnant-gagnant.

attendant de doter la Tunisie d'un «Fonds national de pré-amorçage», dont l'étude de faisabilité a été réalisée depuis une douzaine d'années sur une initiative de l'ancien ministère du Développement des investissements et de la Coopération internationale ».

Obstacles juridiques ou réglementaires

D'un autre côté, Boubaya précise que le 1er cadre juridique à réviser devrait être la Loi d'orientation de janvier 1996, relative à la recherche scientifique et au développement technologique, qui a pris de l'âge aujourd'hui et mérite une refonte bien plus en profondeur que la modification dont elle a fait l'objet en 2022 sur la mobilité des chercheurs.

Cette refonte concernerait particulièrement : l'instauration de modes de valorisation des résultats de recherche auprès de toute entité économique, suivant des modalités souples et responsabilisantes pour les centres et laboratoires de recherche, l'incitation à exploiter les inventions et innovations réalisées par les chercheurs qui en sont les auteurs. la mobilisation des chercheurs pour aller sur le terrain et aider les entreprises à créer des projets économiques innovants, la généralisation des structures d'interface entre les universités et les entreprises. Ceci outre la réforme des instruments de financement de la recherche collaborative et des technologies (PRC, PFR, VRR) en prévoyant la possibilité de cumuler ces financements avec ceux d'autres instruments dédiés à la recherche et l'innovation, à la recherche-développement et aux investissements technologiques, la facilitation de l'accès aux opérateurs spécialisés dans le soutien au montage et au pilotage des projets de recherche collaborative avec les Entreprises économiques, quel que soit le lieu d'implantation de ces projets (Centre ou laboratoire, pépinière, incubateur, technopôle).

Le 2e texte important à réviser, consécutivement à la refonte de la loi d'orientation, devrait être le décret de juillet 2002 fixant les conditions et modalités de la mobilité des chercheurs, afin d'octroyer aux chercheurs des incitations financières et professionnelles motivantes pour la mobilité, d'instituer de nouvelles formes de mobilité des chercheurs, à plein temps ou à temps partiel, vers les milieux économiques, de préserver les liens avec les universités et la recherche scientifique et de prévoir un dispositif permettant d'associer les compétences tunisiennes à l'étranger. Et de conclure : «Je pense que le temps est venu pour décloisonner également les instruments de financement de notre système de recherche et d'innovation, à la faveur d'une refonte de leur cadre juridique, afin de lever toutes les insuffisances et contraintes financières qui font obstacle à la transformation des projets aboutis de recherche scientifique, et validés sur le terrain ». Car, comme l'a souligné le directeur général de l'Anpr, les résultats de la recherche profitent à l'économie et à la société tunisienne, grâce à une recherche scientifique devenue l'un des moteurs du développement de

S. AHMED

7º ÉDITION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE «FINANCING INVESTMENT & TRADE IN AFRICA-FITA2024»

Promouvoir la Tunisie en hub d'investissement en Afrique

Sous le haut patronage du Président de la République, Kaïs Saïd, Tunisia Africa Business Council-TABC organise la 7° édition de la conférence internationale «Financing Investment & Trade in Africa-Fita 2024», les 11 et 12 juin 2024 à Tunis, portant sur le thème : «Renforcer la transformation locale et le transfert des technologies pour une croissance durable et inclusive en Afrique».

Fita 2024 abordera des sujets cruciaux pour l'avenir du continent, en présence de plusieurs délégations gouvernementales, d'institutions panafricaines, de bailleurs de fonds internationaux et de dirigeants du secteur privé. L'objectif primordial est de consolider la coopération entre les pays africains.

Cette 7º édition verra l'organisation de plusieurs «side events» soigneusement choisis par les partenaires internationaux, qui couvriront des sujets d"une importance capitale pour le développement du continent, à l'instar de la sécurité alimentaire, le défi énergétique, la coopération Asie-Afrique et Europe-Afrique, l'industrie 4.0, le financement, le défi climatique et les corridors logistiques en Afrique.

Fita 2024 est l'occasion pour les institutionnels et les opérateurs économiques de rencontrer la fine fleur de la finance internationale, les CEO, les bailleurs de fonds et les fonds d'investissement, pour discuter des mécanismes financiers de relance de l'économie africaine, des outils de développement du commerce Interafricain et leviers de l'investissement.

Objectifs clés

Les organisateurs de cette édition se sont assigné comme objectif clé de promouvoir la Tunisie en tant que destination d'investissement. Fita 2024 présentera les avantages stratégiques de la Tunisie en tant que hub d'investissement en Afrique, en mettant en lumière sa position géographique, ses réformes économiques, ses opportunités sectorielles et son rôle de porte d'entrée vers les marchés européens et africains.

Favoriser les discussions sectorielles : Fita 2024 sera l'occasion de mettre l'accent sur des secteurs spécifiques qui sont cruciaux pour la croissance économique de la Tunisie et de l'Afrique, tels que : la santé, l'éducation, l'agriculture, les TIC, les énergies renouvelables, la finance et le développement des infrastructures.

Réseautage et réunions B2B : L'une des principales composantes de la Fita est de faciliter les rencontres interentreprises directes (B2B) et les opportunités de réseautage entre les chefs d'entreprise, les investisseurs, les bailleurs de fonds, les décideurs politiques et les entrepreneurs africains. L'objectif est de créer des opportunités d'affaires et des partenariats tangibles

Partage des connaissances et ateliers : Le forum comprendra plusieurs événements parallèles et une série d'ateliers, ainsi que des discours liminaires de chefs de file de l'industrie, d'experts et de représentants gouvernementaux. Ces sessions portent sur plusieurs thématiques, notamment les tendances du marché,

Quand on parle d'industrie ou de transformation locale en Afrique, au regard des chiffres bruts, c'est un constat négatif qui prévaut. Depuis plus de trente ans, la part de la valeur ajoutée manufacturière dans le produit intérieur brut (PIB) du continent n'a pas décollé. Bien au contraire. Partie de 16,9% en 1990, elle est tombée à 9,7% dans les années 2010, avant de remonter péniblement à 11,3% en 2019.

le climat d'investissement, les cadres politiques et les modèles d'affaires innovants pertinents pour le contexte africain.

Quand on parle d'industrie ou transformation locale en Afrique, au regard des chiffres bruts, c'est un constat négatif qui prévaut. Depuis plus de trente ans, la part de la valeur ajoutée manufacturière dans le produit intérieur brut (PIB) du continent n'a pas décollé. Bien au contraire. Partie de 16,9% en 1990, elle est tombée à 9,7% dans les années 2010, avant de remonter péniblement à 11,3% en 2019. Depuis, elle stagne désespérément à 11,5%, l'emploi industriel connaissant le même sort — cantonné à 13% de l'ensemble de la force de travail. «Cette contre-performance doit être nuancée : l'industrie s'est maintenue au même niveau avec un PIB qui a doublé en vingt ans, ce qui traduit une progression, et son spectre s'est élargi via la connexion aux services, aux transports et au tourisme».

La crise Covid-19 a conduit à un retour en grâce des politiques industrielles partout dans le monde, l'industrialisation et la transformation locale, plus que jamais, est un défi majeur pour les économies africaines. «Et pour cause : à part le nord Afrique qui a connu une industrialisation appréciable de ses économies, on compte quelques réussites en Afrique subsaharienne—l'Ethiopie et l'Ile Maurice dans le textile, le Kenya dans l'agrobusiness, le Nigeria avec l'électronique—, mais elles demeurent trop rares. D'où la nécessité de mettre en avant les leviers pour passer la vitesse supérieure et assister à l'essor de l'industrialisation du continent et du «made in Africa».

C'est l'objectif de la 7° édition de la conférence internationale Fita 2024 d'identifier les leviers pour renforcer la transformation locale et le transfert de technologies pour une croissance durable et inclusive en Afrique, à travers 7 panels et plusieurs tables rondes.

ZOOM

HAUSSE DES PRIX DE L'OR

Des implications macroéconomiques significatives

S'il est vrai que la hausse des cours de l'or aura incontestablement des effets positifs sur les réserves en devises et les recettes fiscales des pays africains producteurs de ce métal précieux, il n'en demeure pas moins qu'elle pourrait compromettre leurs efforts de diversification économique, favoriser le développement des activités minières illégales et provoquer une envolée de l'inflation découlant d'une augmentation de la masse monétaire supérieure à celle de la production réelle, selon un rapport publié récemment par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank).

Intitulé «The ongoing gold price rally: Macroeconomic implications for african producers», le rapport rappelle que la tendance haussière des prix de l'or sur le marché international a commencé à la mifévrier 2024. Au 12 avril dernier, le prix au comptant de l'once a atteint un record de 2401,5 dollars, soit une augmentation de 21% depuis la mi-février 2024.

Refuge financier

La remontée des prix du métal précieux, qui représente un refuge financier face aux fluctuations monétaires, est attribuée à plusieurs facteurs, dont l'anticipation d'un assouplissement des politiques monétaires par les banques centrales.

La relation entre l'or et les taux d'intérêt présente traditionnellement une corrélation négative. Le prix de l'or augmente lorsque les taux d'intérêt baissent, et diminue lorsque les taux augmentent. Cela s'explique par le fait que la hausse des taux d'intérêt rend les actions, les obligations d'État et d'autres investissements plus attrayants pour les investisseurs. La baisse des taux d'intérêt rend ces actifs alternatifs moins attrayants, ce qui pousse les investisseurs à se tourner vers l'or, et augmente la demande et le prix en consé-

Les analystes s'attendent dans ce cadre à ce que la Réserve fédérale américaine (Fed) abaisse ses taux directeurs à deux ou trois reprises d'ici fin 2024.



Des tensions géopolitiques croissantes

Le deuxième facteur qui explique le rebond du prix de l'or est l'accélération du mouvement de dédollarisation dans plusieurs pays émergents, qui se traduit par des achats massifs du métal jaune par les banques centrales.

A l'échelle mondiale, les banques centrales ont acheté 361 tonnes d'or durant le troisième trimestre 2023, soit une augmentation significative par rapport aux 77 tonnes achetées au cours de la même période en 2022. La Chine et l'Inde sont les principaux acteurs de cette tendance.

La flambée actuelle des prix de l'or peut également être attribuée aux tensions géopolitiques croissantes liées au conflit russo-ukrainien et à la situation très tendue au Moyen-Orient. Historiquement considéré comme une valeur refuge, le métal précieux tend à servir de couverture contre les risques géopolitiques mondiaux.

Le rapport indique, d'autre part, que l'Afrique contribue à hauteur de 25% à la production mondiale du métal précieux.

Selon les données du Conseil mondial de l'or, les pays africains ont produit un total de 979,2 tonnes en 2022. Le Ghana, l'Afrique du Sud, le Soudan, le Mali, le Burkina Faso, la RD Congo, la Tanzanie, le Zimbabwe, le Togo et la Côte d'Ivoire sont les dix principaux producteurs africains. Dans ces pays, le secteur aurifère représente en moyenne 45% du total des exportations et près de 15% du PIB. Tout changement dans le prix de l'or peut ainsi avoir des implications macroéconomiques significatives pour ces pays et pour l'ensemble du continent.

AU-DELÀ DES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES ET STRATÉGIQUES

Les énergies renouvelables, un grand potentiel insuffisamment exploité

Alors que la Tunisie s'efforce de diversifier ses sources d'énergie et de réduire sa dépendance aux combustibles fossiles, une révolution silencieuse se produit dans les foyers à travers le pays. L'énergie solaire, autrefois perçue comme une initiative gouvernementale lointaine, se transforme désormais en un symbole d'autonomie énergétique pour les familles tunisiennes. De Bizerte à Tataouine, les panneaux solaires s'installent sur les toits, offrant bien plus que de simples économies sur les factures d'électricité. Décryptage.

notamment l'énergie solaire, sont considérées comme une grande opportunité pour la Tunisie. Mais au-delà des enjeux économiques et stratégiques à grande échelle, les Tunisiens sont également concernés dans leur quotidien, puisque nous évoquons ici un atout pour préserver l'énergie mais aussi bien gérer son budget mensuel.

Dans un contexte énergétique instable et face à une dépendance de plus en plus considérable aux énergies fossiles, la Tunisie veut accélérer sa cadence dans la promotion des énergies renouvelables, l'énergie solaire en premier lieu. Indépendamment de ses engagements énergétiques à l'horizon 2030, la Tunisie ambitionne de mettre en place un plan stratégique face à une concurrence régionale : devenir l'un des premiers fournisseurs de l'Europe en électricité verte et en hydrogène. La connexion électrique sous-marine Elmed reliant la Tunisie à l'Italie est au cœur de

Cependant, et hors ces aspects stratégiques sur lesquels se concentrent actuellement les autorités, les Tunisiens sont concernés aussi par ces efforts nationaux, dans la mesure où en diversifiant leurs sources d'énergies, la dépendance aux importations d'énergie sera progressivement réduite, ce qui renforce leur sécurité énergétique et réduit la vulnérabilité des finances publiques aux fluctuations des prix mondiaux ces deux centrales est estimé à du pétrole et du gaz. De même, bien que les investissements personnels dans les énergies renouvelables puissent être élevés, à long terme, elles peuvent être plus économiques que les sources d'énergie traditionnelles, car elles bénéficient de ressources naturelles gratuites et ne sont pas sujettes aux fluctuations des prix des combustibles

C'est dans ce contexte donc que la Tunisie accélère ses grands projets d'énergie solaire. Le tout tourne autour des stations photovoltaïques dans les zones les plus ensoleillées du pays. Récemment, deux accords pour la construction de deux centrales électriques photovoltaïques ont été signés en présence du Chef du gouvernement Ahmed

Ces centrales seront implantées dans les gouvernorats de Gafsa et de Tataouine, avec une capacité totale de 300 mégawatts. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme des appels d'offres pour les projets d'énergie renouvelable, visant à atteindre les 500 mégawatts programmés dans la première phase.

L'initiative de ces projets découle de la demande de propositions pour la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, dont 100 mégawatts dans le gouvernorat de Gafsa et 200 mégawatts dans celui de Tataouine, exploitant l'énergie solaire photovoltaïque. Le coût total des investissements pour environ 800 millions de dinars.

Une villa S+4 et une facture de 30DT par mois!

Mais comment le consommateur tunisien est-il directement concerné dans son quotidien? Installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture de sa maison permet de réduire considérablement ses dépenses. En Tunisie, la production annuelle

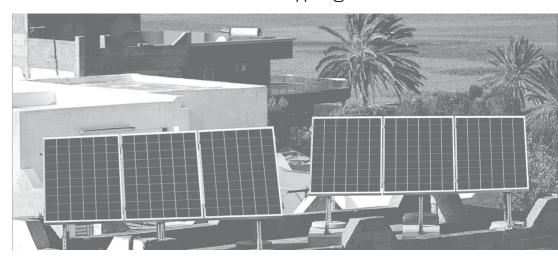
moyenne d'un système photovoltaïque est d'environ 1.650 kWh pour une puissance installée de 1 kWc. Contacté par La Presse, un installateur nous confirme que les prix des panneaux solaires, qu'ils soient solaires photovoltaïques ou thermiques, dépendent souvent du type d'installation, de leur surface et de l'installateur choisi. Pour un système complet incluant les panneaux, l'onduleur, le raccordement au réseau électrique et autres composants, le prix moyen peut considérablement varier. Ainsi le prix des panneaux solaires peut atteindre les 9.200DT, mais ce montant varie selon la puissance crête (la puissance crête correspond à la puissance maximale qu'un panneau solaire peut livrer en électricité, NdIr). Par exemple, pour 3 kWc, il faut compter entre 9.200 et 13.300 DT. Autant le rappeler, en optant pour ces installations, l'usager bénéficie des aides financières de l'Etat et d'un crédit très confortable qui peuvent également alléger le coût initial de

Ceci est permis grâce au pro-gramme Prosol Elec qui s'inscrit dans le cadre du Programme national de la maîtrise de l'énergie et est destiné aux clients souhaitant se doter d'une installation solaire photovoltaïque (PV) pour couvrir leurs besoins en électricité. Tous les clients résidentiels possédant un logement individuel et ayant un abonnement basse tension (BT) Steg avec une consommation annuelle d'énergie électrique minimale de 1.800 kWh/an qui correspond à une puissance installée PV de 1 kWc sont donc concernés.

Mahdi, un client de la Steg qui a opté pour ce programme, témoigne qu'il s'agit d'un très bon investissement à long terme. Habitant à Sfax, il a décidé d'équiper sa villa, S+4 d'un système photovoltaïque depuis 10 ans. Aujourd'hui, sa facture d'électricité ne dépasse pas les 30 dinars par mois, à ceci s'ajoutent les frais de gaz. «Parfois, ma consommation d'électricité de la Steg est nulle. En moyenne, je paye seulement 50 dinars par mois, c'est une bonne affaire notamment au terme du crédit. Cette installation m'a permis de faire de considérables économies estimé à 5.000 dinars par an», a-t-il conclu.

«La Steg doit fournir plus d'efforts»

Dans ces efforts nationaux visant à promouvoir les énergies renouvelables, le mois de janvier 2023 marquait un tournant. En effet, durant ce mois, l'Etat a lancé les



Panneaux photovoltaïques sur le toit d'une habitation individuelle à Sayada, ville côtière au sud de Monastir © Habib M'henni

appels d'offres pour produire 1.700 mégawatts d'énergies renouvelables au cours de la période 2023-2025, avec des investissements d'une valeur de cinq milliards de dinars. Depuis, plusieurs projets ont été lancés pour atteindre un obiectif bien précis : la Tunisie ambitionne de porter sa part des énergies renouvelables dans la production d'électricité à 24% à l'horizon 2025, contre à peine 4% actuellement, selon les dernières données disponibles.

Contacté à cet effet, un responsable à l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie (Anme) explique que cet objectif reste «réalisable», toutefois après la levée des contraintes qui ont entravé jusque-là le bon déroulement de certains projets lancés depuis 2017. «De plus, le nouveau cadre réglementaire régissant le secteur et la nouvelle politique orientée vers le régime des concessions vont également contribuer à atteindre cette ambition», selon ses propos.

Cependant, il explique que des obstacles entravent la généralisation des énergies solaires en Tunisie, notamment la question du raccordement au réseau de la Steg. Sans donner plus de détails, il se contente de dire que la Steg, qui a le monopole jusqu'à présent de la production et le transport de l'électricité, doit fournir plus d'efforts pour soutenir ces plans nationaux visant à réduire la facture énergétique. Ainsi, le domaine des énergies renouvelables peine à s'imposer comme pilier de la transition énergétique. Les mêmes causes produisant les mêmes effets,

ce sont toujours les obstacles relatifs aux cadres légaux et aux procédures administratives qui freinent le développement de ce secteur.

D'ailleurs, plusieurs centrales solaires n'ont pas été encore raccordées au réseau de la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (Steg). Cette dernière semble s'opposer aux dispositions de certaines lois encourageant la production d'électricité par voie des énergies renouvelables. En résumé, la Steg s'oppose au transport d'énergie électrique sur son réseau sans aucune marge de bénéfice. Sauf qu'un coût supplémentaire de la conduite de ces énergies limitera considérablement la rentabilité des investissements dans les stations

Khalil JELASSI

BARREAU

ces enieux.

Grève générale des avocats aujourd'hui

Le doyen de l'Ordre des avocats, Hatem Mziou, a annoncé que le Conseil de l'Ordre des avocats tunisiens, lors d'une réunion d'urgence tenue hier à la Maison des avocats à Tunis, a décidé d'observer une grève générale dans tous les tribunaux de la République et ce à la suite de la descente policière effectuée samedi dans les locaux de la Maison de l'avocat dans le cadre de l'exécution d'un mandat d'amener émis à l'encontre de l'avocate Sonia Dahmani.

Mziou a révélé, dans un son de l'avocat jeudi prodiscours qu'il a prononcé à cette occasion, que décidé d'un certain nombre d'autres mesures, notamment l'annonce de la tenue d'une conférence de presse mardi prochain (14 mai) et la création d'un observatoire national des avocats pour surveiller toutes les violations affectant les avocats, les journalistes et les citovens

Une manifestation symbolique aura lieu également devant les locaux de la Maichain (16 mai).

toutes les forces de police mardi, mercredi et jeudi prochains, et à préparer une «conférence nationale» pour défendre les droits et libertés et dénoncer les violations constatées dans la période récente, tout en exigeant la suppression des chapitres 22 à 27 du décret 54 (relatifs à la lutte contre les délits connexes), qu'il a qualifiés de chapitres «honteux». Mziou a également déclaré

les plaintes pénales néces-Il a appelé au boycott du saires en raison de l'incile Conseil de l'Ordre a juge d'instruction et de dent de l'assaut sur la Maison de l'avocat, samedi, par des agents de sécurité qui, selon lui, «étaient masqués», soulignant que les avocats «ne sont pas audessus des lois, mais ils exigent le respect de la loi». Il est à noter que samedi soir, la citation à comparaître émise par le premier juge d'instruction près le tribunal de première instance de Tunis contre l'avocate Sonia Dahmani

que le Barreau déposerait a été exécutée, et elle a été emmenée lors d'un sit-in à la Maison de l'avocat, et les agents chargés de l'exécution du mandat d'amener l'ont fait tout en «respectant toutes les procédures légales», selon la déclaration samedi soir du porte-parole du tribunal de première instance de Tunis, Mohamed Zitouna à l'Agence Tunis-Afrique Presse, soulignant que les chefs d'accusation soulevés contre Dahmani «n'ont rien à voir avec son exercice de la profession d'avocat»

LUTTE CONTRE LES STUPÉFIANTS

Une importante cargaison de drogue interceptée

Dans la nuit de samedi à dimanche, les unités de sécurité relevant de la direction de la police judiciaire d'El Gorjani ont déjoué, dans la nuit de samedi à dimanche, une opération visant à acheminer par voie maritime une importante cargaison de drogue et un certain nombre de biens et de voitures dont la valeur est d'environ huit (8) millions de dinars. Neuf personnes ont été interpellées dans cette tentative, selon le porteparole du ministère de l'Intérieur, Faker Bouzghia.

une déclaration aux médias, que la direction de la police judiciaire d'El Gorjani, notamment la sous-direction de lutte contre les stupéfiants, et en coopération avec les équipes centrales de contrôle des drogues et la division régionale de Sousse, ont mené une opération qualitative qui a consisté à déjouer l'introduction en Tunisie d'une importante cargaison de drogue, estimée à environ trois mille plaques de cannabis indien (environ 300 kg) et environ 25 mille comprimés de stupéfiants, en plus de trois voitures, des bijoux, des montres de luxe, une importante somme

Bouzghia a expliqué, dans d'argent et un certain nombre de meubles.

Il a confirmé que les personnes arrêtées font partie d'un réseau international actif entre plusieurs pays (un pays du Maghreb et deux pays européens), utilisant des moyens de communication modernes pour coordonner entre elles, soulignant qu'elles ont été accusées de trafic de drogue, ainsi que de blanchiment d'argent.

Il a expliqué qu'à la suite d'enquêtes techniques et de terrain et d'opérations de surveillance qui ont duré quatre à cinq mois, la Direction de la police judiciaire d'El Gorjani et les équipes

spécialisées dans la lutte contre la drogue ont déployé de grands efforts pour contrecarrer cette opération. Il a expliqué que l'opération était d'une nature particulière car les criminels utilisaient des moyens de communication modernes pour communiquer entre eux et acheminer la cargaison, mais ils ont été arrêtés dans l'un des ports du Sahel alors qu'ils essayaient d'acheminer la cargaison par mer via un bateau de pêche et ce en interceptant leurs communications et en les arrêtant en coordination avec le ministère public, qui a autorisé la poursuite des recherches à

MANDAT D'AMENER CONTRE SONIA DAHMANI

L'Ugtt exprime sa pleine solidarité avec les robes noires

L'Union a appelé toutes les composantes de la société civile à «condamner cette offensive contre le Barreau qui était et est encore à l'avant-garde de la défense des droits et des libertés, de la lutte contre l'autoritarisme, des injustices, et grand défenseur des syndicalistes dans les épreuves qu'ils ont traversées».

L'Union générale tunisienne du civile, et l'arrestation de l'avo- la lutte contre l'autoritarisme, travail (Úgtt) a publié, hier, un communiqué dans lequel elle exprime son entière solidarité avec le corps des avocats tunisiens et ses structures, à la suite de l'exécution, samedi soir, d'un mandat d'amener contre Sonia Dahmani.

L'Ugtt a réitéré son soutien aux avocats dans toutes les formes de lutte qu'ils envisagent de mener, soulignant la nécessité de «demander des comptes aux responsables et auteurs de cette agression».

Ainsi, à la suite de la prise d'assaut de la Maison de l'Avocat par des forces de la sécurité cate Sonia Dahmani sous prétexte d'exécuter les directives du ministère public accompagnée de l'attaque d'un certain nombre d'avocats et de journalistes, le bureau exécutif national de l'Ugtt condamne fermement cette agression flagrante et sans précédent contre le Barreau», lit-on de

L'Union a appelé toutes les composantes de la société civile à «condamner cette offensive contre le Barreau qui était et est encore à l'avant-garde de la défense des droits et des libertés, de

même source.

des injustices, et grand défenseur des syndicalistes dans les épreuves qu'ils ont traver-

L'Ugtt dit prendre acte de la multiplication des tentatives visant à «étouffer les libertés publiques et privées garanties par la Constitution et les conventions internationales et appelle à la nécessité d'y remédier», selon le texte du communiqué.

Le porte-parole du Tribunal de première instance de Tunis, Mohamed Zitouna, avait déclaré que la citation à comparaître émise par le

premier juge d'instruction du Tribunal de première instance de Tunis contre Sonia Dahmani a été exécutée samedi soir. Zitouna a précisé que le ministère public a chargé les agents de la police d'exécuter le mandat d'amener pour la bonne application de la loi et l'efficacité des recherches en cours, confirmant avoir insisté sur «le respect de toutes les procédures légales». Zitouna a souligné que les chefs d'accusation contre Dahmani n'ont rien à voir avec l'exercice de

la profession d'avocat.

FRONT DE SALUT NATIONAL

Pour que l'élection présidentielle se tienne conformément aux conditions de transparence et d'équité

Le président du Front de salut national, Ahmed Nejib Chebbi, a souligné que l'élection présidentielle doit avoir lieu au cours de cette année, dans le cadre du respect des principes de liberté et de démocratie et devra répondre aux critères de transparence et d'équité.

«L'exécution du mandat d'amener constitue un précédent grave»

La Ligue tunisienne pour la défense des droits de l'homme (Ltdh) a fustigé «le comportement des agents chargés de l'exécution du mandat d'amener» contre l'avocate Sonia Dahmani.

La Ligue tunisienne pour la défense des droits de l'homme (Ltdh) a fustigé «le comportement des agents chargés de l'exécution du mandat d'amener» contre l'avocate Sonia Dahmani et condamné «les violences commises contre plusieurs avocats, journalistes et activistes» présents à la Maison de l'Avocat,

au moment de l'arrestation. L'organisation des droits de l'homme considère que l'exécution du mandat d'amener contre l'avocate Sonia Dahmani, qui a eu lieu au sein même de la Maison de l'Avocat, constitue un «précédent grave», se déclarant profondément «préoccupée»

par «la succession d'arresta-

tions et de procès visant les militants de la société civile et les défenseurs des droits de l'homme». Dans une déclaration, publiée samedi soir, la Ltdh a dit rejeter «l'instrumentalisation de la justice» pour «réprimer les opposants au pouvoir» et les adversaires politiques. Rappelons que le porte-parole

du Tribunal de première instance Tunis I a précisé, dans une déclaration accordée samedi soir, que «le mandat d'amener contre Sonia Dahmani a été exécuté en bonne et due forme et dans le respect des procédures juridiques en vigueur».

Des partisans du Front de salut national ont réclamé une date fixe pour la tenue de l'élection présidentielle en Tunisie, au cours d'une marche organisée hier matin, au départ de la place de la République, en passant par l'avenue de Paris, vers le théâtre municipal, à l'avenue

Habib Bourguiba, Tunis. Le président du Front de salut national, Ahmed Nejib Chebbi, a souligné, dans une allocution prononcée au cours d'un rassemblement devant le théâtre municipal que l'élection présidentielle doit avoir lieu au cours de cette année, dans le cadre du respect des principes de liberté et de démocratie et devra répondre aux critères de transparence et d'équité.

Il a souligné que le Front de

salut national, qui n'envisage pas de boycotter l'élection présidentielle, est soucieux de son déroulement dans les délais, conformément aux exigences du processus électoral.

«L'opposition en tant que force politique œuvre à ce que l'élection présidentielle se tienne comme prévu en 2024, selon les conditions du processus électoral, a-t-il affirmé, relevant que le Front de salut boycottera le scrutin en l'absence de conditions adéquates.

De son côté, le secrétaire général du mouvement Ennahdha et dirigeant au sein du Front de salut, Ajmi Lourimi, a indiqué que cette marche s'inscrit dans le cadre du militantisme pacifique et civil prôné par le Front de salut afin de «mettre un terme à cette période d'exception dans le cadre de la légalité et de la loi» selon ses dires. Il a ajouté que l'élection présidentielle est un acquis national et constitutionnel qui doit se dérouler dans le cadre de l'égalité des chances entre tous les candidats, de la neutralité de l'administration et des institutions de l'Etat et s'appuyer sur un programme électoral clairement établi. A noter que des altercations verbales ont eu lieu devant le théâtre municipal de Tunis. Des citoyens ont accusé les partisans et les dirigeants du front d'être à l'origine de la détérioration de la situation socioéconomique dans le pays, selon leurs propos.

TAP

L'entité sioniste poursuit ses bombardements

Au moins 63 Gazaouis tués, dont 2 médecins, en 24 heures, selon le ministère de la Santé et les services de sécurité civile palestinions

SYNTHÈSE — L'armée d'occupation a encore bombardé hier la bande de Gaza, au moment où le chef de l'ONU a exhorté à un cessez-le-feu «immédiat» dans le territoire palestinien assiégé et menacé de famine.

En effet, Antonio Guterres, a appelé hier à un cessezle-feu «immédiat» dans la bande de Gaza, au retour des otages et à une augmentation de l'aide au territoire palestinien assiégé. «Je réitère mon appel, l'appel du monde entier à un cessez-le-feu humanitaire immédiat, à la libération inconditionnelle de tous les otages et à une augmentation immédiate de l'aide humanitaire. Mais un cessez-le-feu ne sera qu'un début. Le chemin sera long pour se remettre de la dévastation et du traumatisme de cette guerre», a-t-il déclaré dans une allocution vidéo lors d'une conférence internationale de donateurs au Koweït.

Le bilan de la guerre franchit le cap des 35.000 morts palestiniens

Le ministère palestinien de la Santé a annoncé hier un nouveau bilan de 35.034 morts dans la bande de Gaza depuis le début de la guerre entre l'entité sioniste et le mouvement de la résistance palestinienne le 7 octobre.

Les services de sécurité civile du Hamas ont, également, annoncé hier que deux médecins avaient été tués dans des frappes sionistes sur la ville de Deir al-Balah, dans le centre de la bande de Gaza

«Les corps du docteur Mohammed Nimr Qazat et de son fils, le docteur Youssef, ont été découverts en raison d'une frappe sur la ville de Deir al-Balah, dans le centre de la bande de Gaza, et ils ont été transférés à l'hôpital des martyrs d'al-Aqsa» de la ville, a indiqué cette source.

En 24 heures, au moins 63 morts supplémentaires ont été recensés, selon un communiqué du ministère qui fait état de 78.755 blessés en plus de sept mois de guerre.

Une grande offensive contre Rafah «ne peut pas avoir lieu»

Une offensive sioniste d'ampleur contre la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, «ne peut avoir lieu», a mis en garde hier le chef des droits de l'homme de l'ONU, car elle contreviendrait au «droit international humanitaire»

«Je ne vois pas comment les derniers ordres d'évacuation, et encore moins un assaut total, dans une zone où la présence de civils est extrêmement dense, peuvent se conformer aux exigences contraignantes du droit international humanitaire et avec les deux séries de mesures provisoires contraignantes ordonnées par la Cour internationale de justice», a déclaré dans un communiqué Volker Türk, Haut-commis-



Des volutes de fumée se dégageant des bombardements sionistes sur la bande de Gaza depuis une position dans le Sud de l'entité sioniste, hier. (Photo : AFP)

LORS D'UNE CONFÉRENCE AU KOWEÏT

Des donateurs s'engagent à verser plus de 2 milliards de dollars pour le territoire

Les fonds seraient répartis sur deux ans, avec la possibilité d'extension, dans le but de soutenir les opérations humanitaires vitales à Gaza, selon l'Organisation internationale caritative islamique (lico).

Une conférence de donateurs internationaux qui s'est tenue hier au Koweït a promis plus de deux milliards de dollars pour venir en aide à la bande de Gaza, dévastée par plus de sept mois de guerre entre l'entité sioniste et le Hamas. La conférence, organisée par l'Organisation internationale caritative islamique (lico) et le bureau des Affaires humanitaires des Nations unies (Ocha), a précisé que les fonds seraient répartis sur deux ans, avec la possibilité d'extension, dans le but de soutenir les opérations humanitaires vitales dans le territoire palestinien.

proche de Rafah, a assuré

saire de l'ONU aux droits de l'homme.

Le plan actuellement envisagé par l'entité sioniste à Rafah «risque de provoquer d'énormes dégâts auprès de la population civile sans pour autant résoudre le problème», a estimé le chef de la diplomatie américaine Antony Blinken sur NBC.

«Il restera toujours des milliers de membres armés du Hamas», même avec une intervention à Rafah, a-t-il déclaré.

L'entité sioniste ne devrait

pas mener une offensive à Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, sans «un plan absolument clair» pour protéger la population, a déclaré hier le chef de la diplomatie britannique David Cameron. «Pour qu'il y ait une offensive majeure à Rafah, il faudrait qu'il y ait un plan absolument clair sur la facon de sauver des vies. de déplacer les gens», a dit le ministre des Affaires étrangères sur la télévi-

«Nous n'avons pas vu de tel plan, c'est pourquoi nous ne soutenons pas» une offensive à Rafah, a-til poursuivi.

sion Sky News.

«Chaos»

Une intervention sioniste à Rafah risquerait de créer «le chaos» et «l'anarchie», et à terme, un retour du Hamas, a-t-il renchéri, tout en admettant que la guerre avait tué plus de civils que de membres du mouvement palestinien. «Nous avons vu le Hamas revenir dans les zones qu'Israël a libérées dans le Nord, même à Khan Younès», ville en ruines

le responsable américain. Les Etats-Unis ont publiquement menacé de suspendre la livraison de certaines catégories d'armes à l'entité sioniste, notamment des obus d'artillerie, si l'entité sioniste lançait une offensive majeure

de la bande de Gaza, à laquelle le président Joe Biden s'oppose. «Nous leur avons parlé d'une bien meilleure façon d'obtenir un résultat durable», a ajouté le

dans la ville surpeuplée

de Rafah, dans le Sud

secrétaire d'État.
A la question de savoir si les Etats-Unis considéraient que davantage de civils avaient été tués à Gaza que de membres du Hamas, le secrétaire d'État a répondu: «Oui»,

à la chaîne CBS. Le Hamas estime que les déclarations de Biden sur les otages sont «un revers» pour les négociations

En revanche, le mouvement de la résistance palestinienne a estimé hier que les déclarations la veille du président américain Joe Biden sur les otages constituaient «un revers» pour les négociations en vue d'une trêve dans la bande de

Gaza.

M. Biden a estimé avanthier qu'un cessez-le-feu était possible «demain» si le mouvement de la résistance palestinienne relâchait les otages retenus à Gaza.

«Nous condamnons cette position du président américain, nous la considérons comme un revers par rapport aux résultats du dernier cycle de négociations», durant lequel le Hamas a accepté une proposition des médiateurs, a déclaré le mouvement dans un communiqué.

Il a ajouté que le Premier ministre sioniste Benjamin Netanyahu s'était «empressé de faire capoter» les pourparlers en attaquant Rafah, ville du sud de la bande de Gaza.

L'Égypte va saisir la CIJ contre l'entité sioniste, aux côtés de l'Afrique du Sud

L'Égypte a annoncé son intention de s'associer à l'Afrique du Sud dans sa récente demande à la Cour internationale du justice (CIJ) d'imposer de nouvelles mesures d'urgence à l'entité sioniste, d'après un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Une décision qui intervient «à la lumière de l'augmentation de la gravité et de l'étendue des attaques sionistes contre les civils palestiniens dans la bande de Gaza», le ciblage systématique par l'entité sioniste «des civils et la destruction des infrastructures» et son incitation «au déplacement des Palestiniens», d'après la même source. L'Egypte a été le premier pays arabe à conclure un accord de paix avec l'entité sioniste en 1979. Elle joue souvent un rôle de médiateur dans le conflit israélo-palestinien, y compris dans la guerre actuelle. Elle partage également avec Gaza la seule frontière du petit territoire assiégé qui ne soit pas sous contrôle direct de

JORDANIE — EXERCICE MILITAIRE «EAGER LION»

Le royaume hachémite met les petits plats dans les grands

33 pays, dont les Etats-unis, la France, le Royaume-Uni, l'Egypte, l'Arabie saoudite, l'Irak et le Maroc, participent à des manœuvres terrestres, navales et aériennes du 12 au 23 mai.

La Jordanie a annoncé hier le début d'importantes manoeuvres militaires avec la participation de forces terrestres, navales et aériennes de 33 pays, dont les Etats-unis, la France et le Royaume-Uni.

L'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et le Canada participent également à l'exercice «Eager Lion», qui prendra fin le 23 mai, a indiqué le colonel Moustapha al-Hayari, un porteparole de l'armée jordanienne. M. Hayari a insisté sur le fait que les manoeuvres n'avaient «aucun lien» avec la guerre entre l'entité sioniste et le mouvement de la résistance palestinienne dans la bande de Gaza.

Les forces participantes s'entraîneront notamment à «faire face aux menaces des organisations terroristes» et «à la prolifération de drones (...) et de missiles de différentes portées», a-t-il ajouté. Le porte-parole n'a pas précisé le nombre des militaires participants, mais a précisé qu'il s'agit du «plus gros exercice» depuis la première édition d'«Eager Lion» en 2011.

Parmi les pays qui prendront part aux manoeuvres figurent également: la Pologne, la Norvège, la Roumanie,



Une équipe jordanienne de lutte contre le terrorisme maritime et des commandos de la marine libanaise menant des opérations sur la plage d'Aqaba, en Jordanie, lors de l'exercice « Eager Lion », le 8 septembre 2022. (Illustration: Archives/US Army)

le Japon, l'Australie, ainsi que plusieurs pays arabes comme l'Egypte, l'Arabie saoudite, l'Irak, le Maroc et le Liban. La Jordanie, pays voisin de l'entité sioniste avec lequel elle est liée par un traité de paix depuis 1994, est un partenaire clé de Washington dans la région

GUERRE EN UKRAINE — RÉGION DE KHARKIV

Moscou affirme gagner du terrain

«Au total, 4.073 personnes ont été évacuées», a écrit hier le gouverneur de la région ukrainienne, Oleg Synegubov, sur les réseaux sociaux, un jour après que les forces russes ont revendiqué la prise de cinq villages dans la région.

La Russie a affirmé hier avancer dans la région de Kharkiv, dans le nord-est de l'Ukraine, revendiquant la prise de quatre localités supplémentaires près de la frontière dans le cadre de l'offensive qu'elle a lancée vendredi, poussant des milliers de civils à être évacués.

«Au total, 4.073 personnes ont été évacuées», a écrit hier le gouverneur de la région ukrainienne, Oleg Synegubov, sur les réseaux sociaux, un jour après que les forces russes ont revendiqué la prise de cinq villages dans la région.

Le ministère russe de la Défense a ensuite fait état à la mi-journée de la prise de quatre localités supplémentaires très proches de la frontière — Gatichtché, Krasnoïé, Morokhovets et Oleïnikovo — dans cette région qui abrite la deuxième ville d'Ukraine.

M. Synegubov a indiqué qu'hier un homme de 63 ans avait été tué par des tirs d'artillerie dans le village de Glyboke et qu'un homme de 38 ans avait été blessé à Vovchansk, une ville frontalière qui comptait quelque 3.000 habitants avant l'offensive en cours. L'AFP a pu voir hier des personnes évacuées près de Vovchansk, la plupart âgées et désorientées.

«Nuit terrifiante»
«Nous n'étions pas prêtes à partir. Chez nous, c'est chez nous», déclare Lyouda Zelenskaya, 72 ans, son chat Zhora dans les bras. Comme elle, Liouba Konovalova, 70 ans, se remémore «la nuit terrifiante» qui a précédé leur évacuation. Toutes deux vivaient ensemble après le départ de leurs enfants. Autour d'elles des volontaires assistent des éva-



que les forces russes ont revendiqué la prise de cinq villages dans la région.

Des personnes évacuées de la ville de Vovchansk arrivent à un point d'évacuation dans la région de Kharkiv, hier. (Photo : ROMAN PILIPEY/AFP)

cués âgés assis sur des bancs pour s'enregistrer et recevoir de la nourriture avant de partir pour Kharkiv.

Selon Oleksiï Kharkivsky, un policier de Vovchansk mobilisé pour ces évacuations, «plusieurs personnes» sont mortes dans des bombardements samedi et le corps d'une autre a été découvert sous des gravats durant la nuit. «La ville est constamment sous les tirs», affirme-til. «Artillerie, mortiers, les ennemis attaquent avec tout ce qu'ils ont».

Selon lui quelque 1.500 personnes ont été évacuées depuis vendredi de cette ville touchée par 32 attaques de drones au cours des dernières 24 heures.

Le commandant en chef des forces ukrainiennes Oleksandr Syrsky a assuré pour sa part que «les tentatives de percer nos défenses ont été stoppées».

Mais il a admis que la situation dans la région de Kharkiv s'était «significativement dégradée» et restait «compliquée». Les forces ukrainiennes «font tout ce qu'elles peuvent pour maintenir leurs lignes de défense et infliger des dégâts à l'ennemi», a-t-il

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a assuré, dans une allocution samedi soir, que des contre-attaques ukrainiennes étaient en cours dans cette zone frontalière, d'où les troupes russes avaient été repoussées il y a près de deux ans. «Perturber les plans d'offonsite russes est désort

fensive russes est désormais notre tâche numéro un», a-t-il dit, exhortant les alliés de Kiev à accélérer les livraisons d'armes. Les autorités de Kiev

prévenaient depuis des semaines que Moscou pourrait tenter d'attaquer les régions frontalières du nord-est, alors que l'Ukraine est confrontée à des retards dans l'aide occidentale et qu'elle manque de soldats.

Incendie dans une raffinerie Samedi, le ministère russe de la Défense avait déclaré que ses troupes avaient «libéré» cinq villages ukrainiens dans la région, ainsi qu'un autre dans la région de Donetsk, plus au sud. Les forces ukrainiennes ont, de leur côté, multiplié les frappes à l'intérieur de la Russie et dans les zones d'Ukraine occupées par les Russes, en particulier contre les infrastructures énergétiques.

Au moins neuf personnes ont été blessées hier dans l'effondrement partiel d'un immeuble à Belgorod, près de la frontière ukrainienne, après une frappe de l'armée de Kiev, ont indiqué les services des urgences russes.

Un drone ukrainien a également provoqué dans la nuit de samedi à dimanche un incendie sur le site de la raffinerie de Volgograd (sud de la Russie), a déploré le gouverneur de la région du même nom, Andreï Botcharov, en assurant que le sinistre était éteint et qu'il n'y avait pas eu de victime.

Le ministère russe de la Défense a de son côté affirmé qu'un total de huit drones ukrainiens avaient été interceptés dans la nuit, dont un «au-dessus du territoire de la région de Volgograd», sans plus de précisions.

Propriété du géant Loukoïl, la raffinerie affirme sur son site internet être «le plus gros producteur de produits pétroliers dans le district fédéral du Sud», qui rassemble huit régions dans le sud-ouest de la Russie. Le site avait déjà été la

cible d'une attaque de drone ukrainien début février, sans faire de victime là non plus. Kiev dit agir en réponse

aux frappes de l'armée russe contre des sites civils, à commencer par ses infrastructures énergétiques.

SOUDAN — DARFOUR

Affrontements entre l'armée et les paramilitaires à el-Facher

Au moins 27 personnes tuées et 130 autres blessées

Au moins 27 personnes ont été tuées et 130 autres blessées vendredi à el-Facher, au Darfour, dans des affrontements entre l'armée soudanaise et les paramilitaires, plus d'un an après le début de la guerre au Soudan, a rapporté l'ONU hier.

Les affrontements se sont poursuivis hier, avec des avions bombardant l'est et le nord de la ville et des échanges de tirs d'artillerie, ont indiqué des habitants joints au téléphone par l'AFP. Depuis plusieurs semaines, la communauté internationale met en garde contre un carnage imminent dans la capitale de l'Etat du Darfour-Nord. la

seule des cinq Etats du Darfour à ne pas être aux mains des paramilitaires composant les Forces de soutien rapide (FSR).

Vendredi, des combats entre l'armée et les FSR à el-Facher, au Darfour-Nord, ont fait au moins «27 morts, 130 blessés et provoqué le déplacement de centaines» de personnes, a indiqué dans un communiqué le Bureau des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha). Dans la nuit de samedi à hier dimanche, la coordinatrice d'Ocha pour le Soudan, Clementine Nkweta-Salami, a fait état de tirs à «l'arme lourde» à el-Facher, où vivent 1,5

million de personnes, dont 800.000 déplacés.

Vendredi, une source médicale dans le seul hôpital encore fonctionnel de la ville a déclaré à l'AFP que «la morgue était bondée de cadavres». «Pendant les combats, l'hôpital ne disposait pas d'ambulance pour transporter les blessés», a affirmé Ocha hier.

Depuis avril 2023, le Soudan est en proie à une guerre entre l'armée, dirigée par le général Abdel Fattah al-Burhane, et les paramilitaires de son ex-adjoint devenu rival, le général Mohamed Hamdane Daglo. Le conflit a fait des dizaines de milliers de morts. A el-Geneina, capitale du Darfour-Ouest, 10.000 à 15.000 personnes ont été tuées, selon l'ONU. Les habitants d'el-Facher, capitale de l'Etat du Darfour-Nord, à environ 400 kilomètres à l'est d'el-Geneina, redoutent un scénario similaire.

Leur ville avait jusqu'à présent été relativement épargnée grâce à une paix précaire négociée entre des groupes armés locaux et les FSR. Mais le mois dernier, les deux principaux groupes armés ont renoncé à leur neutralité pour combattre aux côtés de l'armée. En réponse, les



Destructions après des bombardements à el-Facher, capitale du Darfour-Nord, le 1er septembre 2023. (Illustration: Photo d'archives/AFP)

paramilitaires ont assiégé la ville. L'armée comme les FSR ont été accusés de bombardements aveugles sur des zones civiles et d'obstruction au passage de l'aide humanitaire, les paramilitaires étant spécifiquement accusés de nettoyage ethnique et de crimes contre l'humanité.

AVANT-PREMIÈRE DE «LE PETIT PRINCE», PIÈCE DE TAHER ISSA BEN LARBI

Un beau spectacle pour tous les âges

«Le Petit Prince est un livre pour enfants écrit à l'intention des grandes personnes», disait Antoine de Saint-Exupéry à propos de son livre. Une œuvre universelle transposée maintes fois sur scène et sur l'écran partout dans le monde. Tahar Issa Ben Larbi s'en est emparé pour une nouvelle version avec, dans le rôle de l'aviateur, le grand comédien Lamine Nahdi. La pièce pour enfants et adultes a été présentée en avant-première au Théâtre des régions à la Cité de la culture devant un public nombreux.

La pièce est une libre adaptation du «Le Petit Prince», monument de la littérature française dont Taher Issa Ben Larbi signe la mise en scène, le texte et la scénographie, oscille entre récit contemporain et adaptation poétique, entre le théâtre et l'opérette ainsi qu'une projection d'animation sur écran pour un spectacle complet de son et de lumière. D'une durée d'environ 1h30, la pièce dépeint la relation entre un vieil aviateur et une petite fille qui vient d'une planète inconnue. Une amitié improbable s'installe entre la fillette ayant perdu son âme d'enfant et le vieil homme qui aurait oublié de grandir. Une alchimie se crée entre les deux personnages qui offrent quelques moments d'émo-

La trame est respectée dans cette version tunisifiée où on retrouve l'aviateur (Lamine Nahdi) parcourant la Tunisie pour échouer dans le Djerid en plein désert avec son aéroplane tombé en panne. Il rencontre un enfant (Yusr Khiari) venu d'une improbable planète plein de questionnements sur le monde. A travers le récit de son voyage, le Petit Prince livre son interprétation des choses essentielles de la vie : l'amitié, l'amour et d'autres valeurs en rapport avec les relations humaines.

Retrouver son âme d'enfant Dans une scénographie tout en lumière et en couleur, l'histoire du Petit Prince prend vie au sein d'un univers visuel puisant dans l'onirisme de l'œuvre à mi-chemin entre le réel et l'irréel. La pièce est foisonnante, peut-être un peu trop, offrant un étalage d'univers artistiques différents qui s'entrechoquent pour en mettre plein la vue. Animation sur l'écran, exhibition corporelle de cirque, opérette, théâtre et danse alimentent le parcours à la fois poétique et symbolique du Petit Prince.



6 Par sa gouaille, son charisme et son talent de comédien hors pair, Lamine Nahdi a donné un plus à cette pièce en apportant sa touche d'humour, de fantaisie et d'improvisation. Une belle réussite pour cette lecon de vie et de théâtre à découvrir sans tarder.



Après ses multiples ren- ne voit qu'avec le cœur. chichi ont réussi à porcontres avec une galerie de personnages : une monarque d'un empire factice, le vaniteux, deux géographes qui écrivent des livres mais ne recensent pas les choses de la vie selon le Petit Prince, il finit par rencontrer un renard qui lui explique ce que signifie le terme apprivoiser et découvre la profondeur de l'amitié et également que sa rose n'est pas unique au monde. «On

L'essentiel est invisible pour les yeux». Après ce long périple qui n'est autre qu'une leçon de vie, le Petit Prince retrouve son ami, l'aviateur, pour un ultime rendez-vous où les deux protagonistes doivent se séparer à iamais. L'aviateur regagne son appareil réparé et l'enfant sa lointaine planète. Une brochette de comédiens: Sarra Rakbani, Khaled Zidi, Yusr Khiari, Lamine Nahdi, Wahida Fer-

ter un texte aussi simple que complexe sur l'amitié, l'amour, le sens de la vie et des choses. Par sa gouaille, son charisme et son talent de comédien hors pair, Lamine Nahdi a donné un plus à cette pièce en apportant sa touche d'humour, de fantaisie et d'improvisation. Une belle réussite pour cette lecon de vie et de théâtre à découvrir sans

Neila GHARBI

Maher Maaoui, Abdesslem Ayed, Omar Bsaies,

Insaf Saâda, Nabil Saouabi, Lamine Sassi, Mohamed Amine Hamouda, Besma Hlel, Amine Inoubli, Nadia Jelassi, Raouf Karray, Hela Djebby, Wissem Elabed, Samir Makhlouf, Souheil Nachi et Najah Zarbout nous ont embarqué pour un voyage à travers les méandres de la mémoire. Chaque œuvre est un portail vers le passé, une invitation à explorer les strates profondes de l'histoire individuelle ou collective. Des souvenirs fugaces aux réminiscences enracinées, chaque œuvre est un fragment du passé, un témoignage vibrant d'expériences et d'émotions vécues. Au fil de ces réflexions artistiques sur la mémoire, temps, lieux, personnages et objets s'entrelacent pour se transformer en œuvres-mémoires vivantes, des œuvres et leurs récits qui dans une proximité sereine.

Aïcha Filali, Emna Ghe-

zaiel, Slim Gomri, Slimen

Elkamel, Adnene Haj Sassi,

Dans cette 7e exposition annuelle à thème du Musée Safia Farhat à Radès, baptisée «La mémoire, un continent», les frontières entre le passé et le présent s'estompent, les images et les sensations se mêlent dans une sorte de kaléidoscope. A travers les variétés de supports, récits captivants, moments de nostalgie, histoires au pluriel et au singulier, archives de l'âme et du sens, fragments de vies et échos du passé se déploient sous nos yeux, nous engageant dans l'intime et l'universel, nous entraînant dans les souvenirs enfouis et les

émotions intemporelles de

«LA MÉMOIRE, UN CONTINENT» AU MUSÉE SAFIA-FARHAT

Réminiscences artistiques...

A la demande de Aïcha Filali, vingt et un artistes confirmés ont arpenté le labyrinthe captivant de la mémoire, réveillant les souvenirs enfouis et les histoires oubliées, dans une exposition qui défie l'espace et le temps.



Emna Ghezaiel, « Fil d'actualité », technique mixte (fil sur toile imprimée). 90x110cm



Slim Gomri, « Hidden Memories », installation, miroirs, bois acrylique.187x170x11cm



Aicha Filali, « Suaires », Singalette, mouchoirs imprimés sur structure auto-porteuse, 240x60 cm (chaque pièce)

66 A travers les variétés de supports, récits captivants, moments de nostalgie, histoire au pluriel et au singulier, archives de l'âme et du sens, fragments de vies et échos du passé se déploient sous nos yeux nous engageant dans l'intime et l'universel, nous entraînant dans les souvenirs enfouis et les émotions intemporelles de ces artistes qui ont réussi à s'adapter au thème central tout en restant fidèles à leur style, à leur sensibilité artistique et à leur verve.

ces artistes qui ont réussi tral tout en restant fidèles à s'adapter au thème cen- à leur style, à leur sensi-

verve. Chaque artiste a choisi le point nodal du labyrinthe de sa mémoire, son «angle d'attaque» et son médium plastique pour nous inviter à des incursions, à des instants de découvertes et à des moments de suspension. Chaque œuvre est évocatrice et nous fait plonger dans l'essence même de ce qui nous rend humains : la mémoire. Et nous nous sommes laissés volontiers emporter dans cette fouille mémorielle qui a donné le jour à une exposition artistique de haute facture. Il nous est même difficile de présenter des coups de cœur tant les propositions sont aussi intéressantes les unes que les autres. Nous avons toutefois un penchant vers «Suaires» de Aïcha Filali, une installation faite de mouchoirs imprimés avec des portraits de ses proches, traces du passé et du présent, d'instants figés. «Fil d'actualité» d'Emna Ghezaiel se démarque aussi par son approche conceptuelle et plastique. L'œuvre, faite de textes et de fils, dénonce à demi-mots les réseaux sociaux qui «égalisent les informations et les réactions, amputant l'humain de sa faculté de se rappeler, mais aussi de sa capacité d'oublier». L'installation de sept miroirs récupérés, baptisée «Hidden memories» de Slim Gomri, est témoin du passé et reflet du présent, œuvre en évolution instantanée.

bilité artistique et à leur

Avec l'exposition « La mémoire, un continent», c'est peut-être vousmêmes que vous découvrirez au détour d'un souvenir. Cela vous est possible jusqu'au 15 juin 2024.

Asma ABASSI

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE LA 77E ÉDITION DU FESTIVAL DE CANNES, DEMAIN À L'AGORA

Une soirée prestigieuse en perspective

L'Agora continue sa tradition en célébrant le Festival de Cannes. Depuis quelques années, cet événement permet aux cinéphiles de vivre la magie du festival sans quitter leur ville. Le tapis rouge sera déroulé, les lumières tamisées, et les spectateurs pourront savourer le charme du cinéma international.

L'Agora nous convie à une expérience cinématographique unique en son genre : la retransmission de la 77e cérémonie d'ouverture du Festival de Cannes, suivie de la projection du film d'ouverture tant attendu, «Deuxième Acte», demain 14 mai, à 18h00. L'Agora continue sa tradition en célébrant le Festival de Cannes. Depuis plusieurs années, cet événement permet aux cinéphiles de vivre la magie du festival sans quitter leur ville. Le tapis rouge sera déroulé, les lumières tamisées, et les spectateurs pourront savourer le charme du cinéma international.«Deuxième Acte» ouvre le bal du 77e Festival de Cannes avec une histoire captivante et des personnages complexes. Florence, interprétée par Emmanuelle Béart, désire présenter David, joué par Vincent Cassel, à son



6 Que vous soyez un cinéphile averti ou simplement à la recherche d'une soirée différente, l'événement promet une expérience cinématographique inoubliable.

choses ne se passent pas comme prévu, et les quatre

père Guillaume. Mais les protagonistes se retrouvent dans un restaurant isolé, où les tensions montent et les vérités éclatent. Que vous soyez un cinéphile averti ou simplement à la recherche d'une soirée différente, l'événement promet une expérience cinématographique inoubliable. Une soirée sous les étoiles

à ne pas manquer, où le glamour et la passion du cinéma se conjuguent à L'Agora.

Ronz NEDIM

PRIX FABA DE LITTÉRATURE 2024

Appel à candidature pour les écrivains tunisiens

L'appel à candidature pour participer à la 4^e édition du Prix de la Fondation Abdelwaheb Ben Ayed de littérature, "Prix Faba de littérature", a été ouvert le jeudi 2 mai et se poursuivra jusqu'au dimanche 30 juin 2024.

Le prix Abdelwaheb Ben Ayed de littérature est proclamé et les trophées sont remis aux lauréats lors d'une cérémonie organisée le deuxième samedi du mois de novembre de chaque année.

Les éditeurs et écrivains qui souhaitent candidater à ce prix national doivent remplir le formulaire d'inscription disponible sur la page Facebook ou le site de la Fondation : www.fon-

dation-aba.org Cette quatrième édition récompense les meilleures œuvres littéraires dans six catégories, en arabe et en français (roman ou recueil de nouvelles, essai, recueil de poésie, livre ou bande dessinée pour enfant et/ ou adolescent, beau-livre). Destiné exclusivement aux auteurs tunisiens, le prix Faba est doté cette année d'un financement total de

110.000 dinars. Le livre postulant doit être écrit en arabe ou en français, en langue originale, et publié par un éditeur tunisien ou en coédition. La date de publication de l'œuvre ne doit pas précéder de plus d'une année du mois d'août de l'année précédente (sauf pour le beau-livre qui a une période de trois années). Le livre publié à compte d'auteur n'est pas accepté.

Un jury national composé de sept membres sélectionnera les œuvres lauréates. Le président du jury est nommé par la Fondation pour deux années consécutives

La charte du prix Faba stipule que les œuvres retenues ne doivent pas avoir été primées dans un autre concours. Un auteur primé n'a pas le droit de participer deux ans consécutifs dans la même catégorie.

L'essai, en langue arabe ou française, doit être un texte de réflexion approfondie et originale qui se distingue de la thèse universitaire et de

l'article journalistique. Le livre ou la bande dessinée destinés à l'enfant et/ou l'adolescent doit allier des qualités graphiques et éditoriales à un contenu textuel susceptible de développer l'intelligence de l'enfant, d'éveiller sa curiosité et de l'initier à la découverte du monde et de soi. Ce prix, doté de 10.000 DT, est à partager entre l'auteur du texte et l'illustrateur.

Le prix Faba de littérature est une récompense annuelle lancée en novembre 2020 "afin de promouvoir le livre tunisien, inciter à la lecture, notamment chez les jeunes, et encourager les auteurs, les éditeurs et les distributeurs du livre". La Fondation Abdelwaheb Ben Ayed, créée en 2019, organise ce prix littéraire baptisé en hommage à celui dont elle porte le nom.

Dans le cadre d'un projet de livres- audio baptisé « Ouï-lire», lancé en 2021, des

copies audio de quelques livres primés sont réalisées avec le soutien de la Faba dans un studio de la Bibliothèque nationale de Tunisie (BNT). Le but étant de promouvoir la lecture et l'accès au livre et à la lecture auprès des personnes malvoyantes et du large public, en plus de servir comme un outil pédagogique, incitant les enfants et les jeunes à la lecture.

Voici la liste détaillée des -Le roman ou le recueil de

nouvelles en langue arabe : 20.000 DT -Le roman ou le recueil de

nouvelles en langue française: 20.000 DT -L'essai en langue arabe ou française: 20.000 DT

-Le recueil de poésie en arabe ou en français: 20.000 DT -Le livre ou bande dessi-

née pour enfant et/ou adolescent: 10.000 DT -Le beau-livre en arabe ou en français: 20.000 DT.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

TUNIS, le 15 août 2018 Mesdames et Messieurs les adhérents de l'Association BADER RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

nesseurs les Autrierres.

1- Opinion sur les états financiers:

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblé Générale Ordinaire dans sa réunion du 05 Avril 2018, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association BADER, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales

rexercice dus à cette date, au la processe de la marque développées dans les paragraphes qui suivent les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Association BADER au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date,

conformement au système comptable des entreprises.

2- Fondement de l'opinion:

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association BADER conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec les réserves suivantes :

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2016 n'ont pas été soumis à un audit indépendant. Par conséquent, nous ne pouvons exprimer aucune opinion sur les soldes

d'ouverture de la situation objet de notre audit. Notre désignation étant postérieure à la date de clôture de l'exercice 2023, nous n'avons pas

pu assister aux travaux d'inventaire physique de caisse.

Le solde de la caisse s'élève à la clôture de l'exercice 2023 à D : 4.909. Nous n'avons pas assisté à l'inventaire physique de la caisse. De même, nous avons constaté lors de notre audit l'existence de quelques transactions qui dépassent le montant de 500 dinars contrairement aux dispositions de l'article 38 du décret 88-2011

Par conséquent, nous ne pouvons exprimer au sujet du solde de la caisse et de ses mouvements aucune opinion.

L'Association BADER n'a pas encore régularisé sa situation au niveau du registre national

des entreprises. Les procédures de dépôt du dossier sont en cours et la finalisation de ces travaux dépend de la présentation du dossier à un huissier notaire pour validation et l'envoi d'un courrier par lettre recommandé avec accusé de réception au secrétaire général du gouvernement de la république.

Les immobilisations, propriété de l'association n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique à la date de clôture de la situation, ce qui ne permet pas leur suivi exhaustif

3- Questions clés d'audit Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans

notre rapport.

4- Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états

Ces états financiers qui font ressortir un total net de la situation financière de D : 407.736 et

Ces états financiers qui font ressortir un total net de la situation financière de D : 407.736 et un excédent de D : 225.548 ont été préparés et présentés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de l'Association Bader, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances. 5- Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers. Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans

5- Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers. Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalles significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalies ignificative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

prennent en se fondant sur ceux-ci. RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES :

6- Efficacité du système de contrôle interne
Nous avons analysé le système de contrôle interne et nous avons présenté nos remarques et recommandations relatives aux procédures administratives, financières et comptables dans

Il est à signaler que notre analyse du système de contrôle interne relatif au traitement des informations comptables et à l'établissement et la présentation des états financiers, n'a pas révélé d'anomalies significatives qui pourraient affecter notre opinion sur les états financiers. 7- Autres obligations légales et réglementaires Nous avons procédé à la vérification des informations figurant dans le rapport financier de

l'exercice 2017. Les informations financières contenues dans ce rapport sont conformes à celles figurant dans les états financiers.

Le commissaire aux comptes Mohamed BAHLOUL

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017 Etat de la Situation Financio AU 31 Décembre 2017

ACTIFS	MODES	AU STITEZUTI	AU 31/12/2011
Liquidités et équivalents de liquidités	5	371 773	18 276
Autres actifs courants	6	24 682	1 036
Immobilisations financières	7	885	
mmobilisations corporelles	8	10 395	8 029
Total des actifs	- 3	407 735	27 341
PASSIFS ET ACTIFS NETS			
Concours bancaires et autres passifs financiers	9	5 585	
Autres passifs courants	10	25 168	1 321
Fournisseurs et comptes rattachés	11	125 414	-
Total des passifs		156 167	1 321
Excédent reportés		26 021	45 579
Excédent de l'exercice		225 548	(19.559)
Total des actifs nets		251 569	26 020
Total des passifs et actifs nets		407 736	27 341

Produits	Notes	Exercice 2017	Exercice 2016
Subventions de fonctionnement et autres aides publiques Autres gains	12	600 607 1	63 062
Total des produits		600 608	63 06
Charges			
Achats consommés de fournitures et approvisionnements	13	34 572	35 759
Dotations au amortissements	14	3 548	1 339
Autres charges courantes	15	336 924	45 51
Charges financières nettes	16	13	-
Autres pertes		3	
Total charges		375 060	82 62
Excèdents des produits sur les charges de l'exercice		225 548	(19 559)

Etat des flux de Période allant du 01 janvier : (Chiffres exprimés en l	au 31 décembre 2		
Flux de trésorerie liés aux activités courantes	Notes	Exercice 2017	Exercice 2016
Encaissement des subventions de fonctionnement Encaissement d'autres revenus et apports		600 607 1	63 062
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	23	(195 950)	(41 910)
Autres décaissements des activités courantes	25	(56 450)	(38 710)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de l'exploitation		348 210	(17 558)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement Décaissement sur acquisition d'immobilisation corporelles		(297)	(8 199)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(297)	(8 199)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de			
financement			
Variation de trésorerie		347 912	(25 757)
Trésorerie au début de l'exercice		18 276	44 032
Trésorerie à la clôture de l'exercice		366 188	18 276

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018 TUNIS, le 7 août 2020 Mesdames et Messieurs les adhérents de l'Association Bade

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Messieurs les Adhérents 1- Opinion sur les états financiers :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblé Générale Ordinaire dans sa réunion du 05 Avril 2018, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association BADER, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour rcice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des prin

néthodes comptables. À notre avis, et sous réserve des remarques développées dans les paragraphes qui suivent, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Association BADER au 31 décembre 2018, ainsi que ance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette dat ment au système comptable des entreprises.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association BADER conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec les réserves suivantes :

Le solde de la caisse s'élève à la clôture de l'exercice 2018 à D : 518. Nous n'avons par assisté à l'inventaire physique de la caisse, et nous n'avons pas pu reconstituer ce solde à travers l'existant physique à la date de notre intervention et les mouvements postérieurs à la date de clôture. De même, nous avons constaté lors de notre audit l'existence de quelque ctions qui dépassent le montant de 500 dinars contrairement aux dispositions de l'article

Par conséquent, nous ne pouvons exprimer au sujet du solde de la caisse et de ses mouvements aucune opinion L'Association BADER n'a pas encore régularisé sa situation au niveau du registre national

ues entreprises. Les procédures de dépôt du dossier sont en cours et la finalisation de ces travaux dépend de la présentation du dossier à un huissier notaire pour validation et l'envoi d'un courrier par lettre recommandé avec accusé de réception au secrétaire général du gouvernement de la république

o. cobilisations, propriété de l'association n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique à ate de clôture de la situation, ce qui ne permet pas leur suivi exhausti Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans

ponsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états

Ces états financiers qui font ressortir un total net de la situation financière de D : 354.140 et un excédent de D : 12.934 ont été préparés et présentés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de l'Association Bader, conformément aux normes comptables

généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la ermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances

5- Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans

ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance ou d'erreurs et de delivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles

prennent en se fondant sur ceux-ci RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES :

puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers

6- Efficacité du système de contrôle interne
Nous avons analysé le système de contrôle interne et nous avons présenté nos remarques
les systèmes de contrôle interne et nous avons présenté nos remarques
les systèmes de de contrôle interne et nous avons présenté nos remarques et recommandations relatives aux procédures administratives, financières et comptables dans un rapport distinct. est à signaler que notre analyse du système de contrôle interne relatif au traitement des informations comptables et à l'établissement et la présentation des états financiers, n'a pas révélé d'anomalies significatives qui pourraient affecter notre opinion sur les états financiers.

7- Autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé à la vérification des informations figurant dans le rapport financier de l'exercice 2018. Les informations financières contenues dans ce rapport sont conformes à celles figurant dans les états financiers.

Le commissaire aux comptes Mohamed BAHLOUL

Exercice 2018 Exercice 2017
781 804 800 607

	Situation F 1 Décembre		(Chiffnes exprimés en Dénars Tunisions
<u>ACTIFS</u>	Notes	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Liquidités et équivalents de liquidités	5	305 410	371 773
Autres actifs courants	6	35 298	24 682
Immobilisations financières	7	885	885
Immobilisations corporelles Immobilisations incorporelles	8	11 637 910	10 395
Total des actifs		354 140	407 735
PASSIFS ET ACTIFS NETS			
Concours bancaires et autres passifs financiers	9		5 585
Autres passifs courants Fournisseurs et comptes rattachés	10	86 272 3 366	25 168 125 414
Total des passifs		89 638	156 167
Excédent recortés Excédent de l'exercice		251 568 12 934	26 021 225 548
Total des actifs nets		264 502	251 569
Total des passifs et actifs nets		354 140	407 736

Etat des Produits et des Charges Période allant du 01 lanvier au 31 décembre 2018

Subventions de tonctionnement et autres aides publiques. Autres cains	12	52	1
Total des produits	_	781 856	600 608
Charges		75.	
Achats consommés de fournitures et approvisionnements Charges de personnel	13	60 603	34 573
Dotations au amortissements	14	6 254	3 548
Autres charges courantes	15	699 638	336 924
Charges financières nettes	16	528	13
Autres pertes		1 899	3
Total charges		768 922	375 061
Excédents des produits sur les charges de l'exercice		12 934	225 547
Etat des flux de três Période allant du 01 janvier au 31		Criffres co	orinis er Oinars Turisier
Flux de trésorerie liés aux activités courantes	Notes	Exercice 2018	Exercice 2017
Encaissement des subventions de fonctionnement		781 804	600 607
Encaissement d'autres revenus et apports		52	1
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs		(831 802)	(195 950)
Autres décaissement des activités courantes		(1 899)	(56 450)
Autres décaissement des activités courantes Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de l'exploitation	-8	(1 899)	(56 450) 348 210
			- NO. 000 P
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de l'exploitation Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	_	(51 845)	348 210
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de l'exploitation Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement Décaissement sur acquisition d'immobilisation incorp. et corporelles	_	(51 845) (8 405)	348 210 (297)
Flux de trésonarie provenant des (affectés aux) activités de l'exploitation Flux de trésonarie liés aux activités d'investissement Décaissement sur acquisition d'immobilisation incorp. et corporelles Flux de trésonarie provenant des (affectés aux) activités d'investissemen Flux de trésonarie liés aux activités de financement :	_	(51 845) (8 405) (8 405)	348 210 (297)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de l'exploitation Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement Décassement sus acquisition d'inmobilisation nout», et corporeiles Flux de historerie provenant des (affectés aux) activités d'investissemen Flux de trisonerie liés aux activités de financiement Décaissement provenant des charges financière	_	(51 845) (8 405) (8 405) (528)	(297) (297)
Flux de trésonerie provenant des (affectés aux) activités de l'exploitation Flux de trésonerie liés aux activités d'investissement Décessement sur acquisition d'inmobilisation noup- et corporelles Flux de trésonerie provenant des (affectés aux) activités d'investissemen Flux de trésonerie liés aux activités de financement Décessement provenant des charges financière Flux de trésonerie provenant des faifectés aux) activités de financement Flux de trésonerie provenant des (affectés aux) activités de financement	_	(51 845) (8 405) (8 405) (528) (528)	(297) (297)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019 TUNIS, le 1er juillet 2021

Mesdames et Messieurs les adhérents de l'Association Bader
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019
Messieurs les Adhérents,
1- Opinion sur les états financiers :

Produits

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblé Générale Ordinaire dans sa réunion du 05 Avril 2018, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association BADER, qui comprennent l'état de la situation financier au 31 décembre 2019, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales néthodes comptables.

A notre avis, et sous réserve des remarques développées dans les paragraphes qui suivent, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Association BADER au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises. 2- Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association BADER conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces

règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec les réserves suivantes :

* Le solde de la caisse s'élève à la clôture de l'exercice 2019 à D : 252. Nous n'avons pas assisté à l'inventaire physique de la caisse, et nous n'avons pas pur reconstituer ce solde à travers l'existant physique à la date de notre intervention et les mouvements postérieurs à la date de clôture. De même, nous avons constaté lors de notre audit l'existence de quelques transactions qui dépassent le montant de 500 dinars contrairement aux dispositions de l'article 38 du décret 88-2011.

Jac du deuer 30-2011.
Par conséquent, nous ne pouvons exprimer au sujet du solde de la caisse et de ses mouvements aucune opinion.

L'Association BADER n'a pas encore régularisé sa situation au niveau du registre national

Les procédures de dépôt du dossier sont en cours et la finalisation de ces travaux dépend de la présentation du dossier à un huissier notaire pour validation et l'envoi d'un courrier par lettre recommandé avec accusé de réception au secrétaire général du gouvernement de la Les immobilisations, propriété de l'association n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique à

la date de clôture de la situation, ce qui ne permet pas leur suivi exhaustif. 3- Questions clés d'audit

3- udestions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une oninion distincte sur ces questions us avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans

notre rapport. 4- Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états Ces états financiers qui font ressortir un total net de la situation financière de D : 707 477

oes etas limitationes qui foir resoluti ut local net de s'attation intardere de 2 1707-471 et un excédent de D : 162.685 ont été préparés et présentés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de l'Association Bader, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

5- Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qui audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers

prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES :

6- Efficacité du système de contrôle interne
Nous avons analysé le système de contrôle interne et nous avons présenté nos remarques et recommandations relatives aux procédures administratives, financières et comptables dans

Il est à signaler que notre analyse du système de contrôle interne relatif au traitement des informations comptables et à l'établissement et la présentation des états financiers, n'a pas révélé d'anomalies significatives qui pourraient affecter notre opinion sur les états financiers. **7- Autres obligations légales et réglementaires**Nous avons procédé à la vérification des informations figurant dans le rapport financier de l'exercice 2019. Les informations financières contenues dans ce rapport sont conformes à

celles figurant dans les états financiers.

Le commissaire aux comptes Mohamed BAHLOUL

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019 ACTIFS 508 428 115 938 4 045 55 776 23 290 tés et équivalents de liquidité Autres actifs courants Immobilisations financières Immobilisations corporelles Immobilisations incorporelles 707 477 354 140 PASSIFS ET ACTIFS NETS Autres passifs courants Fournisseurs et comptes rattachés 220 732 59 558 86 272 3 366 280 290 89 638 264 502 162 685 427 187 264 502 Total des actifs nets 707 477 354 140 Total des passifs et actifs nets

Etat des Produits et Période allant du 01 janvier (Chiffres exprimés en I	au 31 décembre		primis en Dinars Tunisiers)
Produits	Notes	Exercice 2019	Exercice 2018
Subventions de fonctionnement et autres aides publiques Autres gains	11	1 665 371 5	781 804 52
Total des produits		1 665 376	781 856
Charges	_		
Achats consommés de fournitures et approvisionnements	12	902 940	60 603
Dotations aux amortissements	13	28 229 571 515	6 254 699 638
Autres charges courantes	15	5/1 515	528
Charges financières nettes Autres pertes	10	7	1 899
Total charges		1 502 691	768 922
Excédents des produits sur les charges de l'exercice	_	162 685	12 934
Etat des flux de Période allant du 01 janvier		2019 (Criffres ex	primis er Disas Turisiers
Flux de trésorerie liés aux activités courantes	Note	Exercice 2019	Exercice 2018
Encaissement des subventions de fonctionnement		1 665 371	781 804

Etat des flux de trésoreni Période allant du 01 janvier au 31 dé		(Chiffres exp	rinis en Dinars Turrisiers
Flux de trésorerie liés aux activités courantes	Notes	Exercice 2019	Exercice 2018
Encaissement des subventions de fonctionnement Encaissement d'autres revenus et apports Décaissement des sommes versées aux fournisseurs Autres décaissement des activités oourantes		1 665 371 5 (1 364 443) (7)	781 804 52 (831 802) (1 899)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de l'exploitation		300 926	(51 845)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement Décaissement sur acquisition d'immobilisation incorp. et corporelles Décaissement sur acquisition de placements		(94 748) (3 160)	(8 405)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(97 908)	(8 405)
Flux de trèsorerie liés aux activités de financement Décaissement provenant des charges financière			(528)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement			(528)
Variation de trésorerie		203 018	(60 778)
Trésorerie au début de l'exercice		305 410	366 188
Triconnelo à la elètura de l'exercise		E00 420	20E 410

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2020 TUNIS, le 13 OCTOBRE 2021

mes et Messieurs les adhérents de l'Association Bac RAPPORT GENERAL DIL COMMISSAIRE ALIX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

1- Opinion sur les états financiers :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblé Générale Ordinaire dans sa réunion du 24 Juillet 2021, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association BADER, qui comprennent l'état de la situation financiere au 31 décembre 2020, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, et sous réserve des remarques développées dans les paragraphes qui suivent, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Association BADER au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2- Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association BADER conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et

appropriés pour fonder notre opinion avec les réserves suivantes :

- Le solde de la caisse s'élève à la clôture de l'exercice 2020 à D : 253. Nous n'avons pas assisté à l'inventaire physique de la caisse, et nous n'avons pas pur reconstituer ce solde à travers l'existant physique à la date de notre intervention et les mouvements postérieurs à la date de notre intervention et les mouvements postérieurs à la date de clôture. De même, nous avons constaté lors de notre audit l'existence de quelques transactions qui dépassent le montant de 500 dinars contrairement aux dispositions de l'article 38 du décret 88-2011.

Par conséquent, nous ne pouvons exprimer au sujet du solde de la caisse et de ses mouvements aucune opinion.

• L'Association BADER n'a pas encore régularisé sa situation au niveau du registre national

des entreprises. Les procédures de dépôt du dossier sont en cours et la finalisation de ces travaux dépend de la présentation du dossier à un huissier notaire pour validation et l'envoi d'un courrier par lettre recommandé avec accusé de réception au secrétaire général du gouvernement de la

Les immobilisations, propriété de l'association n'ont pas fait l'obiet d'un inventaire physique à La date de clôture de la situation, ce qui ne permet pas leur suivi exhausti.

En l'absence d'un inventaire physique justifiant l'existence et l'exhaustivité des immobilisations propriétés de l'association, nous ne pouvons exprimer à leur sujet aucune opinion.

Plusieurs frais de mission et frais de transport ont été réglés en espèce.

En l'absence de pièces justifiant la réalité de ces règlements, nous ne pouvons exprimer à eur sujet aucune opinion

3- duestions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans

notre rapport.

4- Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états

financiers: Ces états financiers qui font ressortir un total net de la situation financière de D : 936 927 et

ces etats infanciers qui ront ressorur un total net de la situation linanciere de 1 ; 350.927 et un excédent de D : 167.453 ont été préparés et présentés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de l'Association Bader, conformément aux normes comptables de direction et d'administration de l'Association Bateri, conformente aux normes compraines généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances. 5-Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

3- responsaonire de l'audireur pour l'audir des états innanciers. Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers

prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES :

6- Efficacité du système de contrôle interne
Nous avons analysé le système de contrôle interne et nous avons présenté nos remarques et recommandations relatives aux procédures administratives, financières et comptables dans

un rapport distinct. Il est à signaler que notre analyse du système de contrôle interne relatif au traitement des informations comptables et à l'établissement et la présentation des états financiers, n'a pas révélé d'anomalies significatives qui pourraient affecter notre opinion sur les états financiers. 7- Autres obligations légales et réglementaires Nous avons procédé à la vérification des informations figurant dans le rapport financier de

l'exercice 2020. Les informations financières contenues dans ce rapport sont conformes à celles figurant dans les états financiers.

Le commissaire aux comptes BRAHIM MEKKI

781 478

36 606

701 057

902 940

28 229

508 428

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020 Etat de la Situation Financière AU 31 Décembre 2020 (Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens) ACTIFS Liquidités et équivalents de Autres actifs courants Immobilisations financières Immobilisations corporelles 115 938 4 045 55 776 tions incorporates Total des actifs PASSIFS ET ACTIFS NETS 249 492 220 732 rnisseurs et comptes rattachés 59 558 280 290 92 795 342 287 427 18 264 502 187 453 594 640 162 685 427 187 936 927 Total des passifs et actifs nets

Etat des Produits et des Charges ode allant du 01 janvier au 31 décembre 2020 (Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

Autres charges courantes Autres pertes	15	19 730	7
Total charges		1 043 304	1 502 691
Excédents des produïts sur les charges de l'exercice		167 453	162 685
Etat des flux de trésorer Période allant du 01 janvier au 31 de (Chiffres exprimés en Dinars 1	cembre 2020	e e	
Flux de trésorerie liés aux activités courantes	Notes	Exercice 2020	Exercice 2019
Encaissement des subventions de fonctionnement		1 210 745	1 685 371
Encaissement d'autres revenus et apports		12	
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs		(958 749)	(1 364 443)
Autres décaissement des activités courantes		(19 730)	(7)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de l'exploitation		232 278	300 926
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement sur acquisition d'immobilisation incorp. et corporelles		(39 649)	(94 748)
Décaissement sur acquisition de placements			(3 160)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(39 649)	(97 908)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Flux de trésorerle provenant des (affectés aux) activités de financement		2	E
Variation de trésorerie		192 629	203 018
Teleprania au dáb é da favarrina		505 435	205 440

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

TUNIS, LE 16 JUIN 2022 mes et Messieurs les adhérents de l'Association Bac RAPPORT GENERAL DIL COMMISSAIRE ALIX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

1- Opinion sur les états financiers :

Subvertions de fonctionnement et autres aides publiques Autres gains

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui pous a été confiée par votre Assemblé Générale Ordinaire dans sa réunion du 24 Juillet 2021, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association BADER, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, et sous réserve des remarques développées dans les paragraphes qui suivent, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Association BADER au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ément au système comptable des entreprises. 2- Fondement de l'opinion ous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en

Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association BADER conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Turisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et

appropriés pour fonder notre opinion avec les réserves suivantes :
• Le solde de la caisse s'élève à la clôture de l'exercice 2021 à D : 5.630. Nous n'avons pas assisté à l'inventaire physique de la caisse, et nous n'avons pas pu reconstituer ce soléa travers l'existant physique à la date de notre intervention et les mouvements postérieurs à la date de clôture. De même, nous avons constaté lors de notre audit l'existence de quelques

transactions qui dépassent le montant de 500 dinars contrairement aux dispositions de l'article

38 du décret 88-2011. r conséquent, nous ne pouvons exprimer au sujet du solde de la caisse et de ses mouvements aucune opinion. Les immobilisations, propriété de l'association n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique à la date de clôture de la situation, ce qui ne permet pas leur suivi exhaustif.

En l'absence d'un inventaire physique justifiant l'existence et l'exhaustivité des immobilisations propriétés de l'association, nous ne pouvons exprimer à leur sujet aucune opinion.

Plusieurs frais de mission et frais de transport ont été réglés en espèce.

En l'absence de pièces justifiant la réalité de ces règlements, nous ne pouvons exprimer à leur sujet aucune opinion

3- Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans

notre rapport. 4- Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers:

Ces états financiers qui font ressortir un total net de la situation financière de D : 835.685 det un excédent de D : 20,290 ont été préparés et présentés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de l'Association Bader, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

5- Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans nos oplectirs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les étais hianciers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutélois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers present influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES :

6- Efficacité du système de contrôle interne
Nous avons analysé le système de contrôle interne et nous avons présenté nos remarques

et recommandations relatives aux procédures administratives, financières et comptables dans un rapport distinct.
Il est à signaler que notre analyse du système de contrôle interne relatif au traitement des informations comptables et à l'établissement et la présentation des états financiers, n'a pas révêlé d'anomalies significatives qui pourraient affecter notre opinion sur les états financiers.

7- Autres obligations légales et réglementaires
Nous avons procédé à la vérification des informations figurant dans le rapport financier de l'exercice 2021. Les informations financières contenues dans ce rapport sont conformes à celles figurant dans les états financiers.

Exercice 2021

(89 850)

(211 325)

(211 325) (301 175)

701 057

232 278

(39 649)

(39 649)

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 ENTRE SEMINES D'ESTATE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 CONTROL D'ESTATE CONTROL PROPERTY DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 CONTROL D'ESTATE CONTROL PROPERTY DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 CHIEF CONTROL D'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS L'EXERCIC				
ACTIFS	Notes	Au 31/12/2021	Au 31/12/202	
Liquidités et équivalents de liquidités	5	399 882	701 057	
Autres actifs pourants	6	233 169	149 716	
Immobilisations financières	7	4 045	4 045	
Immobilisations corporelles	8	193 657	66 780	
Immobilisations incorporelles	8	4 932	15 329	
Total des actifs		835 685	936 927	
PASSIFS ET ACTIFS NETS				
Autree passifs courants	9	103 855	249 492	
Fournisseurs et comptes rattachés	10	116 900	92 795	
Total des passifs	<u> </u>	220 755	342 287	
Excédent reportés		594 640	427 187	
Expédent de l'exercice		20 290	167 453	
Total des actifs nets		614 930	594 640	
Total des passifs et actifs nets		835 685	936 927	

Subventions de fonctionnement et autres aides publiques	11	1 591 796	1 210 74
Autres gains		1 514	10
Total des produits		1 593 310	1 210 75
Charges		27242442	1700000000
Achats consommés de fournitures et approvisionnements	12	1 109 376	781 47
Charges de parsonnel	97	22 135	
Dotations aux amortissements	14	75 428 319 377	36 60 205 49
Autres charges courantes Autres partes	16	46 706	19 73
Autres partes			-
Total charges		1 573 020	1 043 30
Excédents des produits sur les charges de l'exercice		20 290	167 453
Etat des flux de Période allant du 01 janvier (Chiffres exprimés en	au 31 décembre 2021		
Flux de trésorerie liés aux activités courantes	Notes	Exercice 2021	Exercice 2020
Encaissement des subventions de fonctionnement		1 591 796	1 210 745
Encaissement d'autres revenus et apports		1 500	t
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs		(1 308 532)	(958 749
Décaissement des rémunérations versés au personnel		(22 135)	
Autres décaissement des activités courantes		(354 479)	(19 730

Etat des Produits et des Charges Période allant du D1 janvier au 31 décembre 2021

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

Trésorerie à la clôture de l'exercice 399 882 701 057 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE

31 DECEMBRE 2021 TUNIS, LE 08 JANVIER 2024 Mesdames et Messieurs les adhérents de l'Association Bader

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Messieurs les Adhérents, 1- Opinion sur les états financiers :

Flux de trèsororie provenant des (offectés aux) activités de l'exploitation Flux de trèsororie liés aux activités d'investissement Décaissement sur acquisition d'immobilisation incorp. et corporales

Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement

1- Opinion sur les états financiers:
En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblé Générale Ordinaire dans sa réunion du 24 Juillet 2021, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association BADER, qui comprenent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales extérbades consentables. méthodes comptables.

A notre avis, et sous réserve des remarques développées dans les paragraphes qu suivent, les états financiers d'éjoints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Association BADER au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2- Fondement de l'opinion : Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Turisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association BADER conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous es acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et

appropriés pour fonder notre opinion avec les réserves suivantes :
• Le solde de la caisse s'élève à la clôture de l'exercice 2022 à D : 226. Nous n'avons pas

assisté à l'inventaire physique de la caisse, et nous n'avons pas pu reconstituer ce solde à travers l'existant physique à la date de notre intervention et les mouvements postérieurs à la date de clòture. De même, nous avons constaté lors de notre audit l'existence de quelques transactions qui dépassent le montant de 500 dinars contrairement aux dispositions de l'article 38 du décret 88-2011. Par conséquent, nous ne pouvons exprimer au sujet du solde de la caisse et de ses

nouvements aucune opinion.

Les immobilisations, propriété de l'association n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique à la date de clôture de la situation, ce qui ne permet pas leur suivi exhaustif.

En l'absence d'un inventaire physique justifiant l'existence et l'exhaustivité des immobilisations propriétés de l'association, nous ne pouvons exprimer à leur sujet aucune opinion.

• Plusieurs frais de mission et frais de transport ont été réglés en espèce.

En l'absence de pièces justifiant la réalité de ces règlements, nous ne pouvons exprimer à

leur sujet aucune opinion. 3- Questions clés d'audit Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le concetxe de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas

une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans sabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états

Ces états financiers qui font ressortir un total net de la situation financière de D : 515.508 ces etals inflationes qui foir ressortir un fortai net de la situation fanciere de 0 3 513.00 et un déficir de D : 302.734 ont été préparés et présentés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de l'Association Bader, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination

d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

5- Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies ignificative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers

RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES : 6- Efficacité du système de contrôle interne Nous avons analysé le système de contrôle interne et nous avons présenté nos remarques

andations relatives aux procédures administratives, financi

un rapport utsuitet.

Il est à signaler que notre analyse du système de contrôle interne relatif au traitement des informations comptables et à l'établissement et la présentation des états financiers, n'a pas révélé d'anomalies significatives qui pourraient affecter notre opinion sur les états financiers. l'exercice 2022. Les informations financières contenues dans ce rapport sont conformes à

celles figurant dans les états financiers.

Et (Chi			
ACTIFS	Notes	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Liquidités et équivalents de liquidités	5	290 572	399 882
Autres actifs courants	8 7	22 254	233 169
Immobilisations financières Immobilisations corporelles	8	6 545 164 455	4 045 193 657
Immobilisations incorporelles	8	31 682	4 932
Total des actifs		515 508	835 685
PASSIFS ET ACTIFS NETS			
Autres passifs courants	9	143 101	103 855
Fournisseurs et comples rattachés	10	60 211	116 900
Total des passifs		203 312	220 755
Excédent reportés		614 930	594 640
Excédent de l'exercice		(302 734)	20 290
Total des actifs nets		312 196	614 930
Total des passifs et actifs nets		515 508	835 685

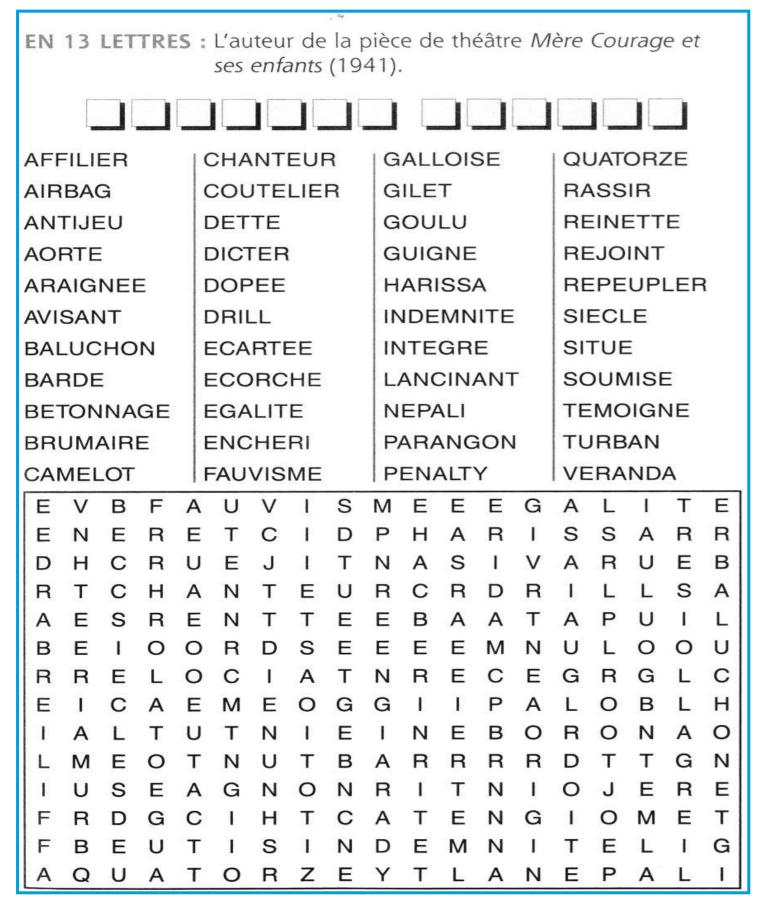
Produits	Notes	Exercice 2022	Exercice 2021
Subventions de fonctionnement et autres aides publiques	11	1 730 116	1 591 796
Autres gains	_31 13	20 649	1 514
Total des produits		1 750 765	1 593 310
Charges			
Achats consommés de fournitures et approvisionnements	12	992 491	1 109 376
Charges de personnel	13	204 300	22 135
Dotations aux amortissements	14	99 215	75 426
Autres charges courantes	15	438 296	319 377
Autres pertes	16	319 197	46 708
Total charges		2 053 499	1 573 020
Excédents des produits sur les charges de l'exercice		(302 734)	20 290

Etat des Produits et des Charges

Flux de trésorerie liés aux activités courantes	Notes	Exercice 2022	Exercice 2021
Encaissement des subventions de fonctionnement		1 463 003	1 591 796
Encaissement d'autres revenus et apports		267 114	1 500
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs		(1 035 721)	(1 306 532)
Décaissement des rémunérations versés au personnel		(192 876)	(22 135)
Autres décaissements des activités courantes		(543 648)	(354 479)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de l'exploitation		(42 129)	(89 850
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement Décaissement sur acquisition d'immobilisation incorporales et corporelles Décaissement sur acquisition de placements		(64 681) (2 500)	(211 325
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(67 181)	(211 325)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement			
Variation de trésorerie		(109 310)	(301 175
Trésorene au début de l'exercice		399 882	701.067
Trésorerie à la clôture de l'exercice		290 572	399 882

S/ 240001234

MOTS MÊLÉS



MOTS FLÉCHÉS

		Ī	1 -	□ 2	3 -	4 7 5	- 6			
QUI AIME IAPOLÉON POSEUR DE	7	PETITE PÉNITENCE CRÉÉ UNE	₽	PIGEONNÉ	 	CERVEAU LIQUIDES ANALYSÉS	→	BOIS À GLANDS	7	VÉHICUL SUR NEIG
TUILES		ENTENTE				AU BESOIN			2	+
DIRECTION	<u> </u>		3	TRACER UN				PAS NET		
MOIS DU AUREAU				CHEMIN TESTS SUR LA PEAU						
-			PREMIER ASSASSIN AJUSTER LE GOÛT	→ *				MOT DE PESTE! CONTRA- RIANTS	→	
CÔTÉ		DÉTRUIRAI PROBLÈME AU PIED						₩ 5		
L		¥					IL SORT DU JURA VARIÉTÉ DE RÉSINE	→		
OMMENCÉ A ROUGIR COPIE DE DIAMANT	→				COÛTEUSE TRON- ÇONNER		+			
-					+	SOCIÉTÉ ANONYME ABRÉGÉE MÉGÈRE	→		ESSAI POUR VOIR	
ÉGUME DE PRINTEMPS		VOYAGEUR DE LA FOI		AGRANDI	→	+			+	
L		¥ 1					TELLURE RÉDUIT HURLEMENT DE BLESSÉ	→		PRIVÉ (SA CRÊ
POUR UN REFRAIN À TRISSER COURRIER	→			ÉMANATION INFECTE FAIT UN ROTOTO	→		+			+
-			ORGANISÉ RECETTE D'ÉTAT	→ ¥				OUI DE LA LANGUE ROMANE ÉCHOUA	→	
BAT LE BEURRE	STUPÉFIER ANIMATEUR	→	*		4			+	DIRECTION D'ATLAS	
L	+						BON ENGA- GEMENT AU TENNIS POUR UNIR	→	*	
MÉLANGÉE REPAS À TREIZE	→					BILAN	↓			
L>				RÉNOVÉ						

SUDOKU

			2	8	4	9		
		9	Bean tops and a soul digit still assisted			8	7	2
200	2	5	any navonana na na shi na shi		gramma grap gramma da de distribuira de	gant description purposes the experience	6	
2				6				9
1		occupation and criminal and cri	3		7	awdisengun disebukha mortum	On the state of th	4
7			Boksup org the distance of the	5			government of the VIII A (III) FIG. (III) A	8
	7					3	9	
9	4	1			demonstrated and the second and the	5	раской аналича и до до СССТВИ	
		3	6	1	9			

MOTS FLÉCHÉS

		A		_	-					_
3	2	A		3	T	T	A	Я	A	В
ō	O	■ B	Ī	9	3	B		ī	3	W
	3	S		3	9	Я	$\bar{\mathbf{I}}$	а	S	A
A		A	S		S	S	A	Я	L	S
-	_	A	-				-		_	
	100	В		-	33-70					
	_	스	_				_			
-										

SUDOKU

L	7	7	6	L	9	3	8	9
9	8	9	3	7	L	1	7	6
L	6	3	9	7	8	7	L	9
8	3	L	7	S	7	9 8 †	6	L
7	7	9	1	6	3	8	9	L
6	9	L	8	9	L	7	3	7
3	9	7	L	L	6	9	7	8
7	L	8	9	3	9	6 <i>L</i>	L	7
9	L	6	7	8	7	1	9	3

VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 19 avril

La présence de Jupiter, planète bénéfique, pourra avoir un impact sur le secteur de la famille, notamment en favorisant une amélioration de vos relations avec vos frères ou sœurs, qui se montreront compréhensifs et prêts à vous aider.

22 mai au 21 juin

Gémeaux -

En famille, vous pourrez savourer une paix délicieuse, conquise à la pointe de votre gentillesse. Vous aurez peut-être des nouvelles d'un parent qui vit au loin; ces nouvelles seront réjouissantes.

22 juillet au 22 août

Lion

Votre foyer pourra être mis en danger si vous n'arrivez pas à vous affranchir rapidement de l'emprise de votre mère ou d'une autre personne de votre propre famille, surtout si elle agit de manière abusive et se conduit chez vous comme en terrain conquis. Soyez intransigeant à ce sujet.

23 septembre au 22 octobre — Balance

Une décision importante devra être prise concernant votre foyer ou un membre de votre famille. Cela pourrait provoguer un climat de tension, mais pourrait aussi être bénéfique si vous agissez avec bon sens. Il est normal que vous hésiterez un peu sur le parti à prendre.

23 novembre au 21 décembre

Sagittaire

Vous rêverez de nouveauté, de changement ; bref, vous aurez envie que ça bouge un peu plus dans votre vie conjugale. Et si votre conjoint ou partenaire ne perçoit pas cette lassitude, il risque d'avoir à gérer une situation délicate!

20 janvier au 19 février — Verseau

Gardez votre sang-froid, car il y aura de l'électricité dans l'air. Ne dites rien, ne faites rien qui soit susceptible de déclencher une explosion dans votre foyer. Ce temps orageux passera vite, et vous jouirez bientôt de nouveau de l'ambiance familiale calme et tonifiante.

20 avril au 21 mai Taureau

Vous pourriez vous sentir attiré par les appels soidisant spirituels de quelque secte ou d'un prétendu gourou. Planez tant que vous voudrez pour vous consoler un peu des dures réalités de la vie. Mais refusez catégoriquement de vous laisser tondre ; tournez le dos dès qu'on cherchera à vous soutirer de l'argent.

22 juin au 21 juillet Cancer -

Vous vous en donnerez du mal pour attirer toute l'attention et l'admiration de votre entourage. Ces efforts ne resteront pas vains, bien au contraire, car Mercure sera là pour étayer votre tendance à la mégalomanie. Vous aurez beaucoup de satisfactions personnelles aujourd'hui.

23 août au 22 septembre Vierge

Vous aurez l'occasion ce jour de témoigner votre appréciation à un ami qui vous a rendu de grands services. Vos rapports avec lui se bonifieront encore désormais. Mais attention! N'en faites pas trop. «Il n'y a guère au monde un plus bel excès que celui de la reconnaissance»

23 octobre au 22 novembre Scorpion

Votre vie professionnelle sera facile et sans histoire aujourd'hui. Pourtant, avec cet aspect d'Uranus, vous aurez très envie de faire vos preuves et d'accéder à un poste plus valorisant. Vous aurez des chances d'y arriver, mais seulement si vous vous montrez réaliste et commencez par réfléchir sérieusement à ce que vous voulez obtenir.

22 décembre au 19 janvier _ **Capricorne**

Essayez de résoudre au plus vite un problème familial qui commence à prendre des proportions sérieuses. Plus vous laissez traîner les choses, plus il sera difficile de les maîtriser. Comptez sur l'aide d'Uranus.

20 février au 20 mars

Poissons

Ne vous montrez pas trop sûr de vous, même si vous croyez avoir la situation en main. Un tel comportement risque de heurter et de froisser vos interlocuteurs, surtout s'il s'agit de fonctionnaires.

10 AVIS

Lundi 13 mai 2024 | La Presse de Tunisie



APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON° 2024 E 4010)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du gaz (STEG) se propose de lancer un Appel d'Offres National N° 2024 E 4010 pour :

TRAVAUX DE REFECTION DE LA STATION DE POMPAGE D'EAU DE MER DE LA CENTRALE DE SOUSSE B

CONDITIONS DE PARTICIPATION:

Ne peuvent participer à cet appel d'offres que les soumissionnaires :

- Inscrits sur le système TUNEPS et disposant du certificat de signature électronique (www.tuneps.tn)
- Ayant l'agrément (B0 catégorie 2 ou plus) justifiant de références techniques et financières suffisantes et ce par la fourniture dans leurs offres des pièces exigées par le cahier des charges.
- Ayant effectué une visite du site pour reconnaissance de l'état des lieux

La caution bancaire de soumission d'un montant de 15.000 DT

Les offres (techniques et financières) doivent parvenir en ligne via TUNEPS sauf incapacité technique du système TUNEPS (la taille du fichier). Le cas échéant, une partie de l'offre peut parvenir hors ligne à condition qu'elle soit mentionnée au préalable dans l'offre parvenue en ligne.

La partie de l'offre hors ligne doit parvenir à la STEG sous pli fermé portant le numéro de l'appel d'offres et son objet et la mention « Ne pas ouvrir », et ce, par courrier recommandé ou par Rapidposte ou remise directement au Bureau d'Ordre central de la STEG, 38 Rue Kemal Atatürk Tunis (Contre décharge) au plus tard le mercredi 26 juin 2024 à 9h00, délai de rigueur au nom de :

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES OFFRES DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ 38, RUE KAMEL ATATURK- 1080 TUNIS CEDEX-BP 190

APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2024 E 4010: TRAVAUX DE REFECTION DE LA STATION DE POMPAGE D'EAU DE MER DE LA CENTRALE DE SOUSSE B « NE PAS OUVRIR »

La partie de l'offre hors ligne reçue après la date et l'heure limite de réception des offres sera considérée comme nulle et non avenue. La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des offres, seul le cachet du bureau d'ordre central de la STEG fait foi

Toutefois, tous les documents financiers ainsi que tout élément ayant trait à l'évaluation technique et financière doivent parvenir obligatoirement en ligne via TUNEPS.

Le cahier des charges est disponible sur le système TUNEPS gratuitement.

La séance d'ouverture des offres technico-financières est publique et aura lieu le mercredi 26 juin 2024 à partir de 09h30 au Siège social de la STEG, Bâtiment G, 3° étage.

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identité.

Les offres resteront valables pendant **120 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.

REBUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEURE
MUNICIPALITÉ DE TUNIS
AGENCE MUNICIPALE DES SERVICES
ENVIRONNEMENTAUX



APPEL D'OFFRES N°02/2024

« Location d'un moyen de transport aérien pour le traitement aérien contre les Chironomes et les moustiques du genre AEDES»

L'Agence municipale des services environnementaux se propose de lancer l'appel d'offres N°02/2024 ayant pour objet « LOCATION D'UN MOYEN DE TRANSPORT AERIEN POUR LE TRAITEMENT AERIEN CONTRE LES CHIRONOMES ET LES MOUSTIQUES DU GENRE AEDES» à travers la

procédure des achats publics en ligne TUNEPS. Les soumissionnaires concernés et intéressés doivent être inscrits sur le site du système national des achats publics en ligne **TUNEPS**, à l'adresse suivante : **www.tuneps.tn** afin de pouvoir participer et télécharger gratuitement le cahier des charges de cet appel d'offre.

La date limite de réception des offres est fixée pour le 27/05/2024 à 14h00

Les offres administratives techniques et financières doivent parvenir, conformément aux conditions prévues par le cahier des charges, obligatoirement à travers le système des achats publics en ligne TUNEPS www.tuneps.tn (conformément au guide des procédures établi par la haute instance de la commande publique).

Les cautions provisoires doivent être placées dans une enveloppe fermée portant la mention suivante : «Appel d'offres N°02/2024 pour « LOVATION D'UN MOYEN DE TRANSPORT AERIEN POUR LE TRAITEMENT AERIEN CONTRE LES CHIRONOMES ET LES MOUSTIQUES DU GENRE AEDES - Ne Pas Ouvrir» et remis directement au bureau d'ordre central de l'Agence Municipale des services environnementaux à l'adresse suivante: « Agence Municipale des services environnementaux, 06 rue d'Athènes 100 Tunis » au plus tard le 27/05/2024 à 14h00. Le cachet du bureau d'ordre central de l'Agence Municipale des services environnementaux faisant foi.

L'ouverture sera publique et en ligne le 27/05/2024 à 14h30 au siège de l'Agence Municipale des services environnementaux sise au 06 rue d'Athènes 1000 Tunis.



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°: 05/2024

L'Union Tunisienne de Solidarité Sociale se propose de lancer un Appel d'Offres pour l'achat d'huile végétale en bouteille de 02 litres. Les soumissionnaires intéressés par cet avis peuvent se présenter au siège de l'U.T.S.S – Service des Approvisionnements, du lundi au vendredi avant 16h00, munis du cachet de leurs sociétés pour retirer le cahier des charges gratuitement.

Ainsi, le cautionnement provisoire est fixé à deux mille cinq cents dinars (2.500,000 DT).

Les offres doivent être envoyées par voie postale et recommandée ou par Rapid-poste ou par porteur et portant la mention : « Ne pas ouvrir – Appel d'Offres n° 05/2024 : Achat d'huile végétale en bouteille de 02 L » au siège de l'U.T.S.S sis au 1, rue de l'Assistance Cité El Khadra 1003 - Tunis. Les offres doivent parvenir au plus tard le 11 juin 2024 avant 10h00, date limite fixée pour la réception des offres (le cachet du bureau d'ordre de l'U.T.S.S fait foi).

La séance d'ouverture des plis est publique et elle aura lieu le 11 juin 2024 à 14h30 au siège de l'UTSS.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une période de **90 jours** à compter de la date limite de réception des

BUREAU DE NABEUL POUR VOS ANNONCES

Contactez BUREAU DE NABEUL 52, av. Habib-Bourguiba - 8000 Nabeul

Tél.: 72.222.333 Fax: 72.224.565



CONSULTATION NATIONALE (N°: 2024 E 4016)

La Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG) se propose de lancer une Consultation Nationale en lot unique pour :

EXPERTISE TECHNIQUE DU BATIMENT DU DISTRICT DE MOKNINE.

CONDITIONS DE PARTICIPATION:

Ne peuvent participer à cette consultation que les soumissionnaires:

- Inscrits sur le système TUNEPS et disposant du certificat de signature électronique (www.tuneps.tn)
- Ayant l'agrément ou le cahier des charges relatif à l'exercice de contrôle technique.

Les offres techniques doivent parvenir en ligne via TUNEPS sauf incapacité technique du système TUNEPS (la taille du fichier). Le cas échéant, une partie de l'offre peut parvenir hors ligne à condition qu'elle soit mentionnée au préalable dans l'offre parvenue en ligne.

La partie de l'offre hors ligne doit parvenir à la STEG sous pli fermé portant le numéro de la consultation et son objet et la mention :

« NE PAS OUVRIR »

et ce, par courrier recommandé ou par Rapid-poste ou remise directement au Bureau d'Ordre (Contre décharge au plus tard le **11/06/2024** à **09h00** délai de rigueur au nom de :

La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz, 38, rue Kamel ATATURK- 1080 Tunis Cedex-BP 190 Direction Centrale de l'Equipement Consultation N° 2024 E 4016 « NE PAS OUVRIR »

La partie de l'offre hors ligne reçue après la date et l'heure limite de réception des offres sera considérée comme nulle et non avenue. La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des offres, seul le cachet du bureau d'ordre fait foi.

Le cahier des charges est disponible sur le système TUNEPS gratuitement.

La séance d'ouverture des offres technico-financières est non publique et aura lieu le 11/06/2024 à partir de 9h30.

Les offres resteront valables pendant **60 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT AGENCE NATIONALE DE GESTION DES DÉCHETS



APPEL D'OFFRES N°06/2024

ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS ROULANTS POUR LES DÉCHARGES CONTRÔLÉES DE ZAGHOUAN ET TOZEUR

AVIS D'ADDITIF N°2

L'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANGed) informe les candidats intéressés par l'appel d'offres n°06/2024 relatif à l'acquisition des équipements roulants pour les décharges contrôlées de Zaghouan et Tozeur répartis en 3 lots, qu'un additif n°2 a été publié via le système Tuneps.

Par ailleurs, l'ANGed rappelle que le dernier délai de remise des offres est le 24 mai 2024 à 10h00 et que l'ouverture des offres aura lieu le 24 mai 2024 à 10h30 au siège de l'ANGed, 19, rue Al Qods - Le Belvédère - 1002 Tunis.

L'IMMOBILIER DE LA PRESSE

APPARTEMENTS

A L. A ENNASR II, résidence «Kenza» appt S+2, 6e étage, plc. park., 1 mois de loyer 1250 D + 2 mois cautionne-ment + 80 syndic P/m. Tél. 56.604.110

le service sera assuré à partir de **17h00** au 17, rue Garibaldi-Tunis

AVIS

POUR LES

PETITES

ANNONCES

URGENTES

BUREAU EL MANAR

POUR VOS ANNONCES Contactez
BUREAU EL MANAR Colisée Saula

Tél./Fax 71.882.512

lapresse.bur.manar@gmail.com

القنوات El Kanaouet

AVIS DE REPORT DES DELAIS DE REMISE DES OFFRES

APPEL D'OFFRES NATIONAL N°05/2024

ACQUISITION D'UN PROGICIEL **DE GESTION INTEGRE « ERP »**

La Société El Kanaouet informe les soumissionnaires que la date limite de réception des offres relatives à l'appel d'offres national N°05/2024 «ACQUISITION D'UN PRO-GICIEL DE GESTION INTEGRE ERP fixée initialement au 17 mai 2024 est repor tée au vendredi 31 mai 2024 à 16h00. Toutes les autres conditions de participation à cet appel d'offres restent inchangées.



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°06/2024

L'Union Tunisienne de Solidarité Sociale se propose de lancer un Appel d'Offres pour la conclusion d'un marché cadre relatif à l'achat des denrées alimentaires suivantes:

- Lot n° 01 : couscous fin;
- Lot n° 02 : pâtes spaghetti n°02 ;
 Lot n° 03 : M'hamsa ;
- Lot n° 04 : Chorba,

Pour une période d'une année susceptible d'être renouvelée conformément aux prescriptions du cahier des charges.

Les soumissionnaires peuvent participer pour un ou plusieurs lots et le marché sera attribué par lot.

Ainsi, les cautionnements provisoires sont fixés comme suit :

- Lot n° 01 : 1.800,000 DT; Lot n° 02 : 1.800,000 DT;
- Lot n° 03:500,000 DT;

• Lot n° 04:500,000 DT.

Les soumissionnaires intéressés par le présent Appel d'Offres peuvent se présenter au siège de l'U.T.S.S – Service des Approvisionnements, du lundi au vendredi avant 16h00, munis du cachet de leurs sociétés pour retirer le cahier des charges gratuitement.

Les offres doivent être envoyées par voie postale et recommandée ou par Rapid- poste ou par porteur et portant la mention : «Ne pas ouvrir Appel d'Offres n° 06/2024 : Achat des denrées alimentaires » au siège de l'U.T.S.S sis au 1 rue de l'Assistance Cité El Khadra 1003 - Tunis.

Les offres doivent parvenir au plus tard le 12 juin 2024 avant 10h00, date limite fixée pour la réception des offres (le cachet du bureau d'ordre de l'U.T.S.S fait foi).

La séance d'ouverture des plis est publique et elle aura lieu le 12 juin **2024** à **10h30** au siège de l'UTSS.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une période de **90 jours** à compter de la date limite de réception des offres.



الوكالة السفنية للنق

Avis d'appel d'offres n° 02/2024

Acquisition des voitures administratives

L'Agence Technique des Transports Terrestres (ATTT) lance un appel d'offres ayant pour objet l'acquisition de huit voitures administratives réparties en deux lots comme suit :

(*) conduite interne 4 portes

Les soumissions peuvent être faites pour un ou deux lots et la participation à cet appel d'offres se fait exclusivement sur le site des achats publics en ligne TUNEPS.

Les pièces administratives, l'offre financière et l'offre technique devront parvenir par le système des achats publics en ligne TUNEPS au plus tard le 11/06/2024 à 09h00.

Pour la participation au présent appel d'offres, les soumissionnaires sont tenus de présenter un cautionnement bancaire provisoire pour chaque lot comme suit :

- Lot N° 1: Sept cent dinars (700 DT).
- Lot N° 2: Quatre mille dinars (4000 DT).

Les cautions provisoires devront être valables pour une durée minimale de cent vingt (120) jours à compter du jour suivant la date limite de reception des offres et devront parvenir en copie originale au Bureau d'Ordre Central de l'ATTT au plus tard à la date ci-après indiquée dans une enveloppe fermée portant la mention suivante:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL NO 02/2024 ACQUISITION DES VOITURES ADMINISTRATIVES - CAUTIONNEMENT PROVISOIRE - NE PAS OUVRIR »

Toute caution parvenant en dehors du délai sus-indiqué, sera rejetée.

Date limite:

Le dernier délai de remise des offres est fixé au Mardi 11/06/2024 à 09h00 en ligne sur le site des achats en ligne TUNEPS.

Ouverture des plis :

L'ouverture des plis aura lieu le Mardi 11/06/2024 à 10h00 en ligne sur le site des achats en ligne TUNEPS.

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT AGENCE NATIONALE DE GESTION DES DÉCHETS



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°10/2024

EXPLOITATION DES CENTRES DE TRANSFERT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS **RÉPARTIS EN 4 LOTS**

A TRAVERS LA PROCÉDURE D'ACHATS **EN LIGNE «TUNEPS»**

L'ANGed lance un appel d'offres pour l'exploitation des centres de transfert des déchets ménagers et assimilés répartis comme suit:

Lot	Objet	Montant de la caution provisoire en Dinars Tunisien
1	Exploitation des centres de transfert de Kram et Marsa	30 000
2	Exploitation des centres de transferts de M'nihla, Bardo et Tebourba	45 000
3	Exploitation des centres de transferts de Sidi Salah et Kalaat Landalous	40 000
4	Exploitation des centres de transferts de Ben Arous et Jedaida	50 000

Le présent appel d'offres est un appel d'offres ouvert. La participation est ouverte à égalité, à toutes les personnes physiques et morales capables de s'y obliger, qui présentent les garanties techniques et financières et les références nécessaires pour la bonne exécution des obligations qui seront faites et qui ne se trouvent pas en état de faillite.

Peuvent participer à cet appel d'offres les entreprises :

1- Ayant exploité durant les dix dernières années au moins une décharge contrôlée des déchets ménagers, ou un centre de transfert (une année minimum accomplie),

2- Avant exécuté durant les dix dernières années un marché (une année minimum accomplie) de collecte des déchets ménagers avec une com-

La participation peut se faire sous forme individuelle ou dans le cadre d'une association entre plusieurs sociétés au sein d'un groupement solidaire, tous les membres d'un groupement doivent répondre à l'une des conditions mentionnées aux paragraphes 1 ou 2 ci-dessus mentionnées.

Chaque participant peut soumissionner à un ou plusieurs lots et ne peut prétendre être attributaire que de deux (02) lots maximum en adoptant la combinaison financière la plus avantageuse à l'administration.

Les soumissionnaires doivent être inscrits sur le système d'achat public en ligne «Tuneps»; ils doivent télécharger gratuitement le cahier des charges et participer à l'appel d'offres à partir du site: www.tuneps.tn

Les soumissionnaires sont appelés à présenter obligatoirement un cautionnement provisoire du montant correspondant à chaque lot comme indiqué au tableau ci-dessus et les pièces administratives indiquées dans le cahier des charges; ainsi que leurs offres techniques et financières uniquement à travers le système d'achats en ligne Tuneps, et ce, au plus tard le 10 juin 2024 à 10h00.

Les soumissionnaires sont liés par leurs offres pour une période de **cent vingt** (120) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

La séance d'ouverture via le système TUNEPS est publique et sera tenue au siège social de l'Agence National de Gestion des Déchets sise à 19, rue AL QUODS - le Belvédère 1002 Tunis, et ce, le 10 juin 2024 à 11h00.

Au cas où le dossier de l'appel d'offres atteint le volume maximal toléré par le système d'achat en ligne «Tuneps»; le soumissionnaire peut compléter son offre en envoyant le complément de dossier et la caution provisoire dans une enveloppe fermée indiquant la mention suivante «Ne pas ouvrir, complément du dossier de l'appel d'offres N°10/2024 relatif à l'exploitation des centres de transfert des déchets ménagers et assimilés répartis en 4 lots» au nom de M. le Directeur Général de l'Agence Nationale de Gestion des déchets à l'adresse indiquée ci-dessus, et ce, au plus tard le 10 juin 2024 à 10h00. (Le cachet du bureau d'ordre de l'ANGed faisant foi).

DECES

Mehdi Mabrouk et son épouse Neïla Mabrouk née

Nesrine Mabrouk et son époux Adnen Debbich Et leur mère Ebtissem Belhadj Hassine

Sélima Mabrouk et son époux Emmanuel Briet

Et sa mère Sabine Bellisson

Ses frères, - Skander Mabrouk, conjoint de feu Soraya Mabrouk

Ramzi Mabrouk et son épouse Leïla Mabrouk née Chergui Ses petits-enfants.

Nour Debbich, Sophia et Lila Briet.

Ses neveux et nièces, Zyed Chabbi et son épouse Nawell Chabbi née Baa zaoui. Kaïs Chabbi. Sonia Mabrouk. Cvril Mabrouk

Inès Mabrouk. Ses petits-neveux et petites-nièces,

Marouane et Malek Chabbi, May et Yanis Chabbi. Ses tantes Leïla Bejaoui née Ágha et Hassiba Agha Les familles parentes et alliées

Familles Hédi Mabrouk et Saâdallah, Familles Ali Ma brouk et Ben Romdhane, Familles Boubaker Mabroul et Béji, Familles Dc. Ridha Mabrouk et Eschadly, Fa mille Saïd Mabrouk, Famille Abdallah Belhadj Hassine et Ben Lamine. Familles Mohamed Bouimil et Hachi cha, Famille Moncef Chergui, Familles Belgacem Debbich et Belkhiria, Famille Mohamed Chafra Famille famille Briet Mustapha Belkadhi, Familles Dc. Amo Chadli, Familles Abdelaziz Laajimi, Familles Laïd Lon go, Famille Dc. Rachid Ben Abdallah, Familles Khaled et Ahmed Kallala, Familles Abdelhamid Jeguirim e Khayat et Essaidi, Famille Mahmoud Mellouli, Familles Béchir Ben Osman et Lassaad Ben Osman et Moha med Ben Ahmed, Familles Hamadi Bejaoui, Familles Abdelmajid Agha, Familles Hédi Boussen et Akacha Familles Khelil Agha et Rafik Ketatni, Familles Héd Abdelli et Hamadi Abdelli, Familles Adel Ben Ammar Familles Ridha Cherif, Famille Hamadi Abdelli, Fa milles Salah et Rachid et Farid Aouij, Familles M'ha med Mabrouk et Dc. Amor Mabrouk, Familles Monce et Ridha et Noureddine Fayache, Familles Saïc Mabrouk, Familles Hamadi et Kamel Benzarti, Fa milles Abdelkrim Ben Abdallah, Familles Kamel Djaït Familles Moncef Ellouze, Familles Abdelkrim Ghan nouchi, Familles Koussay Mekki, Familles Hédi Bah Familles Abbès Agha, Familles Tahar Agha, Famille Farhat Agha, Familles Jilani Essid. Familles Mabrouk, Agha, Chabbi, Escheïkh, Hen

tati, Maghraoui, Kortobi, Kassab, Bouzouita, Debbich Chafra Bedioui, Baazaoui, Briet, Familla Fethi Lad haib, Familles Mohamed Nakhli, Souissi, Essid. ont la profonde douleur de faire part du décès de leu

Ghazi MABROUK

La levée de corps aura lieu aujourd'hui, lundi 13 ma 2024, à 11h30, de son domicile Borj Agha-Mabrouk au 39, rue Sakiet Sidi Youssef, Le Kram-Plage. (Par la rue en face de la gare du Kram)

direction de Monastir. Salet El Janaza et la prière d'El Asr auront lieu à la mosquée Bourguiba de Monastir à 16h00.

Le cortège funèbre quittera son domicile à 12h00 er

L'inhumation aura lieu dans le Carré familial Mabrou au cimetière de Monastir. Que Dieu le Tout-Puissant lui accorde Son infinie Mi

séricorde et l'accueille dans Son éternel Paradis.

37240



AVIS D'APPEL D'OFFRES $N^{\circ}: 04/2024$

L'Union Tunisienne de Solidarité Sociale se propose de lancer un Appel d'Offres pour l'achat de boites de tomates concentrées 4/4. Les soumissionnaires intéressés par cet avis peuvent se présenter au siège de l'U.T.S.S - Service des Approvisionnements, du lundi au vendredi avant 16h00, munis du cachet de leurs sociétés pour retirer le cahier des charges gratuitement.

Ainsi, le cautionnement provisoire est fixé à trois mille cent dinars (3.100.000 DT). Les offres doivent être envoyées par voie postale et recommandée ou par Rapidposte ou par porteur et portant la mention: «Ne pas ouvrir - Appel d'Offres n° 04/2024 : Achat de boites de tomates concentrées 4/4 » au siège de l'U.T.S.S sis au 1, rue de l'Assistance Cité El Khadra 1003 - Tunis.

Les offres doivent parvenir au plus tard le 11 juin 2024 avant 10h00, date limite fixée pour la réception des offres (le cachet du bureau d'ordre de l'U.T.S.S fait foi). La séance d'ouverture des plis est publique et elle aura lieu le 11 juin 2024 à 10h30 au siège de l'UTSS.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une période de 90 **jours** à compter de la date limite de réception des offres.

LEPLUS FORT TIRAGE ET LA PLUS FORTE DES QUOTIDIENS TUNISIENS

12 COURSES Lundi 13 mai 2024 | La Presse de Tunisie



Réunion 1

(Course n°4) Prix de Saint Pourcain Sur Sioule

ARRIVÉE 4ème course

Départ vers 12h55 (TIERCÉ)

Course Européenne - 37 000€ - Attelé - Tous chevaux - 7-11 ans - 2950 mètres - Corde à droite

Allocation totale : 37 000€ (16 650€	- 9 250€ - 5 180€ -	2 960€ - 1 85	0€ - 740€ -	370€)	
A	S/A	Distance	Record / Gains	Musique	Cotes⊭
FUNKY BERRY AA Callier P Duchier C.	H/9	2950m	1'11"9 136690 €	5a 2a 3a 0a (23) 4a 1a 7a 1a 3a 1a 1a 1a	6.0 🗷
2 GOLZAC DE REM NO Terry C Terry F.	H/8	2950m	1'13"0 137120 €	9a Da 0a 0a (23) 0a 0a 3a 1a 8a 1a 2a 4a	69.7
3 GALION VOLSIN @O Blot E. G Blot E.G.	H/8	2950m	1'13"4 138730 €	Da 4a 2a 1a 8a 7a 8a 2a 3a (23) 6a Da	65.3
HEROS D'YVEL NO Cormy Martin - Cormy M.	H/7	2950m	1'13"4 140305 €	1a 4a Da 9a Da (23) 7a 1a 9a 1a 5a 1a	11.0
5 GALOPIN DE BLOT PO Vidal G Vidal G.	H/8	2950m	1'11"9 146210 €	2a 1a 1a 4a 0a 9a 6a (23) 2a 2a 7a 5m	8.2 🗵
6 EMILIE DES IRIS AA Peltier S Peltier S.	F/10	2950m	1'12"8 146 950 €	6a 8a Dm 4a 2a 8a (23) Da 4a 4a 7a 6a	13.9
7 FLASH MONEY 00 Tintillier A Tintillier A.	H/9	2975m	1'12"8 192950 €	Da 7a 2a 4a 5a 2a (23) 1a 0a 8a 4a 4a 2a	40.6
B GHOST DES CHARRONS ବର Lamaziere L Filograsso J.	H/8	2975m	1'12"6 209 280 €	Da 5a (23) 7a Da Da Da Da 7a Da 0a 2	49.7
9 FEE DU VERNAY @ O Martin G Seguin V.	F/9	2975m	1'13"5 223 490 €	2a 3a 1a 5a 7a (23) 0a 6a 2a 2a Da 6m	10.4
ROCKY TILLY ON Rochard B Westholm J.	H/10) 2975m	1'11"0 239257 €	4a 7a 0a (23) 7a 8a 1a 4a 0a 9a Da (22	33.2
FILOU DE CHARDET AO Daugeard Ph Daugeard Ph.	H/9	2975m	1'11"6 251 600 €	Da (23) 2a 7a 9a Da 6a 0a 4a 3a 3a 9a	6.4
GOLIATH DU CAUX QA Seguin V Seguin V.	H/8	2975m	1'11"3 252 130 €	Dm 9a 0a 0a 5a 1a (23) 5a 0a 8a Da 3a	36.7
GYBOR WELL NO Abrivard M Abrivard M.	H/8	2975m	1'11"6 255710 €	2a 4a Da 8a 2a 1a (23) 6a 0a 2a 3a 9a 2a	4.6
GLOIRE DU PERCHE ON Bekaert D Seguin V.	F/8	2975m	1'12"2 260 250 €	Da 5a Da 5a (23) 5a 2a 9a 0a 0a Da Da	9.4
15 ELIXIR DU RABUTIN AN Chauve-laffay Q Huguet G.R.	H/10) 2975m	1'12"4 262015 €	9a 3a Da 1a (23) 7a 0a Da 8a Da 0a Da	71.7



es pronostics de La Presse



PRONOSTICS DE PRESSE (Course n°4 R1)

La Voix du Nord13	14	4	11	5	10	9	7
Centre Presse Poitiers 4	13	5	10	9	14	8	11
Nve. Rep. Centre-Ouest. 4	10	14	13	11	5	12	15
Paris Turf14	13	7	12	15	11	4	10
Le Parisien 10	13	5	4	7	11	14	12
Le Progrès de Lyon 4	8	5	13	6	14	11	15
Nice Matin 13	14	4	10	11	5	15	7
La Provence 5	13	14	4	11	9	6	10
Le Matin de Lausanne 10	5	8	4	14	13	9	12
République des Pyrénées 13	5	10	4	14	15	11	9
Paris Normandie 10	11	7	14	13	8	15	5
Les 7 de week-end 13	9	5	4	14	10	6	11
L'Yonne Républicaine 14	13	11	10	5	9	8	4
L'Echo du Centre 10	13	14	5	6	7	4	9
Week-End13	11	14	4	7	9	10	12
L'Eveil 4	13	10	11	14	7	5	9
La Marseillaise 13	10	4	14	7	5	6	8
L'indépendant 10	11	4	14	5	7	9	13
Le Dauphiné Libéré 5	14	10	13	7	11	8	6
Midi-Libre 14	10	13	5	6	8	11	4
Le Télégramme de Brest 14	13	8	11	10	4	5	12
Ouest-France 13	10	5	14	12	4	11	6
Europe 1 13	5	7	10	14	8	12	9
Le Courrier Picard 14	10	4	13	11	9	5	12
Le Quotidien de la Réunion 5	13	4	9	14	11	10	8
La Montagne 13	5	11	14	4	10	3	1
La République du Centre 5	10	4	13	7	14	15	11
Charente Libre 13	14	4	11	5	10	9	7
Bilto 14	10	13	5	4	11	6	12
Aisne Nouvelle 13	5	10	14	9	4	12	8

Jeux d.P.directs: K-S- Sousse -Nabeul-Bizerte - Sfax - Sfax (G.P) -M.bourguiba Réunion: Vichy

Trio & Quartet: 3 éme & 7 éme

: 2 éme, 5 éme, 6 éme & 8 éme Triplet

Jumelé & T-Bleus : Toutes Les Courses

Doublé (13/05/2024) 3ème/4ème

Résultat doublé PMU du 12/05/2024 303 / 413

Les Courses DE VICHY

Ti.	RRAIN : BON						
Nº	Course		Туре	Partants	Distance	Départ	Pronos
1	Prix d'Aulnat	•		8	2150m	11h00	8-4-5-6-7
2	Prix de Saint-Didier-la-Forêt	•		9	2800m	11h35	2-3-8-6-4
3	Prix du Dauphiné	•	177	13	2800m	12h11	3-10-11-1-4
4	Prix de Saint-Pourçain-sur-Sioule	•	177	15	2950m	12h55	13-4-5-14-9
5	Prix de Marcenat	•	77	10	2950m	13h30	8-5-10-3-2
6	Prix de Thiers	•	A	9	2950m	14h05	9-6-2-5-3.
7	Prix de Toulon-sur-Allier	•		13	2800m	14h40	2-8-4-13-12
8	Prix de Saint-Pont	•	h	12	2150m	15h15	5-4-6-3-12

Le cheval du jour (R1) N°4 - Heros d'yvel (FR)

SELECTION DE "LA PRESSE" (R1)

1ère COURSE	8-4-6-5
2ème COURSE	2-8-3-4
3ème COURSE	3-10-13-4
4ème COURSE	4-13-14-9
5 ^{ème} COURSE	8-10-5-7
6ème COURSE	9-6-8-2
7 ^{ème} COURSE	2-6-3-12
8ème COURSE	5-4-10-3

NOTRE CHOIX

13 - 4 - 5 - 14 - 9 - 1 - 11 - 6

13 GYBOR WELL

HEROS D'YVEL

GALOPIN DE BLOT

GLOIRE DU PERCHE

FEE DU VERNAY

FUNKY BERRY

FILOU DE CHARDET

EMILIE DES IRIS

DÉPART 3^{ème} course

Prix du Dauphine (Départ vers 12H10) 26 000€ - Attelé - Tous chevaux - 5 ans - 2800 mètres - Autostart - Corde à droite

	4	S/A	Distance	Hecord / Gains	Musique	Cotes ‡
1	JENJOY MAYBE NO Tintillier A Tintillier A.	H/5	2800m	1'14"1 48 640 €	6a 4a 7a 1a 2a 4a (23) 4a 6a 2a 9a 8a 9a	2.8
2	JEZABELLE BEZILLAT QN Ruet B Haon D.	F/5	2800m	1'13"8 48 900 €	5a Da 6a Da Da (23) 6a Da 6a 4a 3a 4	31.8
3	JENTIL DIESCHOOT AA Bekaert D Leblanc F.	M/5	2800m	1'13"9 51 000 €	1a 4a 3a 7a (23) 1a 7a 4m Dm 3a Dm	8.8
4	JOLAN BOY NO Chauve-laffay Q Chauve Laffay H.	H/5	2800m	1'14"3 48 920 €	5a 7a 4a 2a (23) 3a 3a 2a Da 2a 6a 5a	8.5
5	JACK SPARCK Peltier S Bouyer E.	H/5	2800m	1'14"9 48 000 €	1a 4a 2a 1a (23) 1a 0a 9a 2a 7a Da 6a	16.0
6	JAEGER MAN NO Callier P Cuoq J.	H/5	2800m	1'14"4 49 695 €	8a Da Da 5a 6m Da (23) 3m 2m 4m 0a	15.7
7	JAGUAR'S EYES QQ Garcia L Garcia L.	M/5	2800m	1'12"8 50450 €	Da 8a 2a Da Da 0a (23) 2a 3a 8a 3a 5	40.0
8	JERKO DES BUDENTS AA Fournigault G Despres R.	H/5	2800m	1'14"4 49 080 €	0a 0a 0a 4a 5a 3a 5a 8a (23) 6a Da 7a	18.3
9	JOSVIL AA Terry C Terry F.	H/5	2800m	1'13"4 47885 €	Dm 0a Da 4a (23) 9a 8a Da 2a 0a 1a 7	87.8
10	JILBOUR DEFONTAINE PO Abrivard M Abrivard M.	H/5	2800m	1'13"8 47415 €	Da (23) Da Da 1a 1a Da 1a 3a Da 2a 7	4.8
11	JIPSY ROYALE RR Lerenard A Filograsso J.	F/5	2800m	1'14"3 39 125 €	4a 1a 1a Da 0a 7a 0a 0a 4a (23) 9a 4a	12.2
12	JADE DE PAME QN Briand Thé Flirden Ch.	F/5	2800m	1'14"2 45 780 €	Da Da 3a 6a Da (23) 1a 3a 0a 1a Da 8	44.2
13	JOBALASKO BLEU QA Lamaziere L Despres R.	H/5	2800m	1'14"3 43715 €	6a Da Da Da (23) 2a 1a 1a 3m 3m Da	43.7
14	JASEUR (NP) QA Van Eeckhaute Jér. G Van Eeckhaute J.G.	M/5	2800m	1'13"1 43 100 €	2a Da 7a 6a Da Da (23) Da 3a 2a Da 4	

Performances des chevaux (Course n°4 R1)

N°	Chevaux		Date	Hippodrome	Place	Poteau	Réd. km	Alloc	Terr.	Cote	Arrivée (3 premiers)
1	Funky Berry	Ø4	21/04/2024	Agen	5 e / 12	2050 m	1'11"9	25 000 €	Bon	9/2	Gounit de l'Airou - Filou de Sita - Frou Frou
2	Golzac de Rem	Ø4	08/05/2024	Castillonnès	9 e / 16	3475 m	1'17"9	28 000 €	Bon	N/D	Hiwi Rocq - Himalaya Narcy - Gabelou Carisaie
3	Galion Volsin	ØA	30/04/2024	Maure-de-Bretagne	dai	2850 m	N/D	27 000 €	Bon	21/1	Gamélia du Lupin - Gétéhi du Noyer - Happy Danover
4	Héros d'Yvel	Ø4	06/05/2024	Vichy	1er / 16	2950 m	1'14"2	37 000 €	Bon	21/1	Héros d'Yvel - Gybor Well - Holéro Love
5	Galopin de Blot	Ø4	05/05/2024	Lyon-Parilly	2 e / 13	2875 m	1'14"6	22 000 €	Bon	23/4	Hip Hop Sénoville - Galopin de Blot - First Black
6	Emilie des Iris	ØA	03/05/2024	Lyon-Parilly	6 e / 14	2000 m	1'14"2	35 000 €	Bon	43/1	Hyper Fast - Histoire Phils - Hold of Comtal
7	Flash Money	Ø4	03/05/2024	Lyon-Parilly	dai	2000 m	N/D	35 000 €	Bon	6/1	Hyper Fast - Histoire Phils - Hold of Comtal
8	Ghost des Charrons	Ø4	14/04/2024	Lignières	dai	2850 m	N/D	24 000 €	Bon	21/1	Grez - Garou Lionnais - Fée du Vernay
9	Fée du Vernay		25/04/2024	Laval	2 e / 16	2850 m	1'13"7	35 000 €	Bon	19/1	Horatius d'Ela - Fée du Vernay - Feeling Boy
10	Rocky Tilly SWE	ØΡ	12/04/2024	Toulouse	4 e / 11	2325 m	1'12"8	45 000 €	Bon	33/1	Happyjo de Ligny - Icône Madrik - Inshot Josselyn
11	Filou de Chardet		06/05/2024	Vichy	dai	2975 m	N/D	37 000 €	Bon	125/1	Héros d'Yvel - Gybor Well - Holéro Love
12	Goliath du Caux	ØA	12/04/2024	Paris-Vincennes	dai	2700 m	N/D	61 000€	Bon	61/1	Djeson d'Ariane - Hopium - Hannah
13	Gybor Well	ØA	06/05/2024	Vichy	2 e / 16	2975 m	1'13"6	37 000 €	Bon	4/1	Héros d'Yvel - Gybor Well - Holéro Love
14	Gloire du Perche	Ø4	28/04/2024	Fougères	dai	3225 m	N/D	50 000€	Bon	7/1	Enzo d'Essarts - Falco du Hamel - Gala de Crennes
15	Elixir du Rabutin	Ø4	30/04/2024	Paris-Vincennes	9 e / 17	2700 m	1'14"7	18 000 €	Bon	7/1	Emencourt d'Azif - Falcao de Chenu - Foudre Dairpet



Réunion 2 4ème course

(Course n°4) Prix Galafron

Départ vers 12h27 (QUARTÉ)

À Réclamer - 26 000€ - Haies - Tous chevaux - 4 ans - 3600 mètres - Corde à gauche Allocation totale : 26 000€ (11 960€ - 5 980€ - 3 380€ - 2 340€ - 1 170€ - 780€ - 390€)

•		S/A	Poids	Musique	Cotes
1	DREAM RIQUE Law-eadie Rob Bellemere F.	H/4	69 kg	1h 1h 2h 6h 7h (23) 6h 7h 6h 11h 8h Th Ah	6.4
2	DALAKHOV Carney Mme Mad Viel T.	H/4	67 kg	As 4s (23) 5h Ts 6h Ah 5h 4h 3h 10p 9h 4h	86.2
3	IRMINA (A) Philipperon L Schmidlin R.	F/4	70 kg	Ah (23) 4s 1h 2h 6h Ah (22) 11p	35.0
4	MY LORD Chevillard T Pontoir L.	H/4	70 kg	13h 8h (23) 3h 3h 7h Ah 9p 6p 1p 6p	3.8
5	LENEL Poincot Chr Butel & Beaunez P&jl.	H/4	66 kg	8h 2h 8h 3h 3h 9h 4h (23) 1h 8s 5h 7h 5h	3.0
6	LIVERPOOL PARK Behocaray Max Boisbrunet A.	H/4	66 kg	5h 8h	14.7
7	LASTDREAM D'OROUX (A) Smeulders C Maceli L.	H/4	68 kg	Ah Th Ah Ah 4h (23) 3h	78.4
8	MONEY MONEY Ferreira N Grall E.	H/4	65 kg	3h 6s 2h (23) 4s 2h 4s 4s 5h 1h 3h 4h (22) 8p	61.8
9	PROMICEA Gauffenic N Menato Mme G.	F/4	67 kg	10h 3h Th 6h (23) 4p 5p 2p 4p 3p 2p 7p 5p	15.3
10	MIRZA (A) Lebeurrier Mile L Boisnard J.	F/4	62 kg	1h As As Ts (23) 1s 4h 5h 2h 2h 2p 4p 4p	10.2
11	RABELLOISE (A) Babot Y George & A. Zetterholm N.	F/4	62 kg	4h 9h (23) Dh 1h 6h 8h 6h Ah	33.9
12	DAYINA (A) Lefebvre Mr C Adda & Renaut P&f.	F/4	66 kg	2h 6h 5h 6h (23) 13p 15p 6p 5p 6p 7p 10p 15p	112.3
13	ATACAMA DU MAZET ⊗ Bonnet E Bellemere F.	F/4	63 kg	7h 7h 4h 11p (23) 7p 8p 6p	12.1



Les pronostics de La Presse 1-5-3-4-12-8-11



Performances des chevaux

N°	Chevaux		Date	Hippodrome	Place	Poids	Dist.	Alloc	. Terr.	Cote	Arrivée (3 premiers)
1	Dream Rique		11/04/2024	Auteuil	1er / 14	69 kg	3500 m	26 000 €	Collant	54/10	Dream Rique - Lenel - Promicea
2	Dalakhov USA	8	21/04/2024	Le Pin-au-Haras	arr.	71 kg	3700 m	18 000 €	Bon	N/D	Kappa d'Estruval - Karamba de Guye - Trim
3	Irmina		27/04/2024	Auteuil	arr.	66 kg	3600 m	64 000 €	Très souple	30/1	Celty du Kalon - Ocre - Fiction du Berlais
4	My Lord		21/04/2024	Auteuil	13 e / 17	67 kg	3600 m	53 000 €	Collant	23/1	Kif Kif Bourricot - Kip The Use - Letos
5	Lenel		23/04/2024	Compiègne	8 e / 18	64,5 kg	3600 m	62 000 €	Souple	20/1	Graine de Beauté - Eliite - Loi d'Amour
6	Liverpool Park		11/03/2024	Toulouse	5 e / 8	67 kg	3500 m	30 000€	Lourd	9/1	Kowloon Park - Kirsch Pepper - Démon du Berlais
7	Lastdream d'Oroux		21/04/2024	Auteuil	arr.	65 kg	3600 m	53 000 €	Collant	115/1	Kif Kif Bourricot - Kip The Use - Letos
8	Money Money		27/04/2024	Châteaubriant	3 e / 12	66 kg	3550 m	20 000€	Souple	15/4	Mirza - Dayina - Money Money
9	Promicea		23/04/2024	Compiègne	10 e / 18	67,5 kg	3600 m	62 000 €	Souple	23/1	Graine de Beauté - Eliite - Loi d'Amour
10	Mirza	8	27/04/2024	Châteaubriant	1re / 12	61 kg	3550 m	20 000€	Souple	48/10	Mirza - Dayina - Money Money
11	Rabelloise		28/04/2024	Nîmes	4 e / 5	65 kg	3400 m	15 000 €	Bon	N/D	Grandbat - Battle Connexion - Kaloriziki
12	Dayina		27/04/2024	Châteaubriant	2 e / 12	64 kg	3550 m	20 000€	Souple	10/1	Mirza - Dayina - Money Money
13	Atacama du Mazet		08/04/2024	Compiègne	7 e / 15	66 kg	3600 m	48 000 €	Lourd	67/1	La Délirante - Sanntama d'Oroux - Ataroa

° - C	heval		Place
1	DREAM RIQUE 11/04/2024 • Auteuil	V	1
2	DALAKHOV (USA) 03/01/2024 • Cagnes sur mer	V	4
3	IRMINA 27/04/2024 • Auteuil	v	non plac
4	MY LORD 21/04/2024 • Auteuil	v	13
5	LENEL 23/04/2024 • Compiegne	v	8
6	LIVERPOOL PARK 11/03/2024 • Toulouse	v	5
7	LASTDREAM D'OROUX 21/04/2024 • Auteuil	~	non plac
8	MONEY MONEY 27/04/2024 • Chateaubriant	V	3
9	PROMICEA 23/04/2024 • Compiegne	~	10
10	MIRZA 27/04/2024 • Chateaubriant	V	1
11	RABELLOISE 28/04/2024 • Nimes	V	4
12	DAYINA 27/04/2024 • Chateaubriant	~	2
13	ATACAMA DU MAZET 08/04/2024 • Compiegne	~	7

SELECTION DE "LA PRESSE" (R2)

1ère COURSE	2-7-10-1
2ème COURSE	1-6-5-9
3ème COURSE	1-2-4-8
4ème COURSE	1-5-3-4
5ème COURSE	6-8-1-7
6ème COURSE	1-5-7-4
7ème COURSE	1-2-9-12



LES HEURES DE PRIÈRE

LUNDI 13 MAI 2024

4 DHOU EL KAÂDA 1445

El El Fajr 03h33	Al Asr16h04
Achourouq 05h14	Al Moghreb19h18
Adh-Dhohr 12h16	Al Icha 20h51



TRAFIC AÉRIEN

	Départ	
Destination	Heure	Compagnie
PARIS ORLY	Heure 05:00 05:30 05:30 05:45	TRANSAVIA FRANCE
PARIS CDG	05:30	AIR FRANCE
ISTANBUL TOLLLOUSE	05:30	NOUVEL AIR
TOULOUSE BERLIN	05:45	NOUVEL AIR NOUVEL AIR
STRASBOURG	06:15	NOUVEL AIR
PARIS ORLY	05:45 05:50 06:15 06:20 06:30 06:45 06:50 07:00	TUNISAIR
BOLOGNE	06:30	NOUVEL AIR
ISTANBUL	06:45	TUNISAIR
MARSEILLE DJERBA	06:50	TUNISAIR TUNISAIR EXPRESS
NICE	07:00	TUNISAIR
CENEVE	07:05	TUNISAIR
PARIS CDG LONDON GATWICK LYON BRUXELLES FRANKFURT BOLOGNE	07:10	NOUVEL AIR
LONDON GATWICK	07:20	TUNISAIR
LYON RDITYELLES	07:45	TRANSAVIA FRANCE TUNISAIR
FRANKFURT	07.55	TUNISAIR
BOLOGNE	08:00	TUNISAIR
MILAN	08:00	TUNISAIR
BRUXELLES	08:45	TUI FLY
MONTREAL	08:50	TUNISAIR
PARIS ORLY MITIGA	09:00	TRANSAVIA FRANCE LIBYAN WINGS
ALGER	09:25	AIR ALGERIE
ALGER PALERME PARIS CDG PARIS ORLY NAPOLI CAPODI	09:30	TUNISAIR EXPRESS
PARIS CDG	09:50	AIR FRANCE
PARIS ORLY	09:55	TUNISAIR
NAPOLI CAPODI ISTANBUL	10:00	TUNISAIR EXPRESS TURKISH AIRLINES
RENGHAZI	08:45 08:50 09:00 09:20 09:20 09:30 09:55 10:00 10:10 10:15 10:25 11:35 11:40 11:45 11:45 11:55 12:00 12:10 12:15 12:30 12:55 13:15 13:25 13:30 13:45 13:55 14:00 14:10	BERNIQ AIRWAYS
BENGHAZI MISRATE ROME	10:15	LIBYAN ARAB AIRLINES
ROME	10:25	ITALIA TRANSPORTO AEREO
STRASBOURG	10:50	TUNISAIR
MITIGA LE CAIRE	11:05	AFRIQIYAH AIRWAYS
CASABLANCA	11:13	EGYPT AIR ROYAL AIR MAROC
JEDDAH	11:40	SAUDI ARABIAN AIRLINE
PARIS CDG	11:45	AIR FRANCE
FRANKFURT	11:55	LUFTHANSA PASSENGER
TOULOUSE	12:00	TUNISAIR
MARSEILLE NICE	12:00	NOUVEL AIR NOUVEL AIR
MITIGA	12:15	MEDYSKY AIRWAYS
HAMBOURG	12:30	NOUVEL AIR
ALGER	12:55	TUNISAIR
DUESSELDORF	13:15	TUNISAIR
MILAN MARSEILLE	13:15	NOUVEL AIR TUNISAIR
DUESSELDORF	13:30	NOUVEL AIR
AMMAN	13:45	ROYAL JORDANIAN AIRLINES
DUBAI	13:55	EMIRATES AIRLINE
DUBAI	13:55	TUNISAIR
MALTE PARIS CDG	14:00	TUNISAIR EXPRESS NOUVEL AIR
NICE	14:00	TUNISAIR
MITIGA	14:10	LIBYAN WINGS
LYON	14:30	TUNISAIR
DJERBA	15:00	TUNISAIR EXPRESS
MUNICH	15:05	TUNISAIR
MITIGA Abidjan / Bamako	15:20 15:20	LIBYAN ARAB AIRLINE TUNISAIR
DOHA	16:00	QATAR-AIRWAYS
DOHA	16:00	QATAR AIRWAYS
PARIS ORLY	16:20	TRANSAVIA FRANCE
PARIS ORLY	16:45	TUNISAIR
LYON MITIGA	17:00 17:15	NOUVEL AIR LIBYAN ARAB AIRLINES
ISTANBUL	17:15	TURKISH AIRLINES
MARSEILLE	17:35	INTERLINES
PARIS ORLY	17:40	TUNISAIR
CASABLANCA	17:55	ROYAL AIR MAROC
ROME Paris CDG	18:00	ITALIA TRANSPORTO AEREO
MITIGA	18:10 18:10	EXPRESS AIR CARGO LIBYAN WINGS
DJERBA	18:30	TUNISAIR EXPRESS
PÁRIS CDG	18:45	AIR FRANCE
MADRID	18:45	NOUVEL AIR
ALGER	19:10	AIR ALGERIE
LISBONNE BENGHAZI	19:15 19:40	TUNISAIR AFRIQIYAH AIRWAYS
MITIGA	20:05	AFRIQIYAH AIRWAYS
BENGHAZI	20:15	BERNIQ AIRWAYS
MISRATE	20:20	AFRIQIYAH AIRWAYS
NOUAKCHOTT	20:50	MAURITANIA AIRLINES
MITIGA Istanriji	21:15 23:35	LIBYAN WINGS
ISTANBUL		TURKISH AIRLINES
	Arrivée	
	Heure	
CASABI ANCA	04.25	TIINIISAIR

Destination Heure Compagnie CASABLANCA 04:25 TUNISAIR NOUAKCHOTT 04:35 TUNISAIR CONAKRY / DIASS 04:40 TUNISAIR IEDDAH 06:35 TUNISAIR LYON 07:90 TRANSAVIA FRANCE BERUXELLES 07:50 TUI FLY PARIS ORLY 08:15 TRANSAVIA FRANCE MITIGA 08:20 LIBYAN WINGS PARIS CDG 08:30 AIR FRANCE MITIGA 08:20 AIR FRANCE MITIGA 08:50 AIR FRANCE MITIGA 08:50 AIR FRANCE MITIGA 08:55 LIBYAN ARAB AIRLINES ISTANBUL 09:05 TURKISH AIRLINES BENGHAZI 09:10 BERNIQ AIRWAYS IEDDAH 09:40 SAUDI ARABIAN AIRLINES DIERBA 09:45 TUNISAIR EXPRESS MITIGA 10:05 AFRICIYAH AIRWAYS LE CAIRE 10:15 EGYPT AIR CASABLANCA 10:30 ROYAL AIR	Arrivée						
CASABLANCA	Destination	Heure	Compagnie				
NOUAKCHOTT 04:35 TUNISAIR CONARRY / DIASS 04:40 TUNISAIR JEDDAH 06:35 TUNISAIR LYON 07:00 TRANSAVIA FRANCE BRUXELLES 07:50 TUI FLY PARIS ORLY 08:15 TRANSAVIA FRANCE MITIGA 08:20 LIBYAN WINGS PARIS CDG 08:30 AIR FRANCE MITIGA 08:50 AIR FRANCE MITIGA 08:55 LIBYAN ARAB AIRLINES ISTANBUL 09:05 TURKISH AIRLINES BENGHAZI 09:10 BERNIQ AIRWAYS ROME 09:35 ITALIA TRANSPORTO AEREO JEDDAH 09:40 SAUDI ARABIAN AIRLINES JEDDAH 09:40 SAUDI ARABIAN AIRLINES MARSEILLE 09:55 INTERLINES MATIGA 10:05 AFRIQIYAH AIRWAYS LE CAIRE 10:15 EGYPT AIR CASABLANCA 10:30 ROYAL AIR MAROC ARI FRANCE NOUVEL AIR BOLOGNE 10:45 NOUVEL AI	CASABLANCA						
CONAKRY / DIASS O4:40	NOUAKCHOTT	04.35	TUNISAIR				
PARIS ORL	CONAKRY / DIASS	04:40	TUNISAIR				
PARIS ORL		06:35					
PARIS ORL	LYON	07:00					
MTTIGA 08:20 LIBYAN WINGS PARIS CDG 08:30 AIR ALGERIE PARIS CDG 08:30 AIR ALGERIE PARIS CDG 08:50 AIR FANCE MITIGA 08:55 LIBYAN ARAB AIRLINES ISTANBUL 09:05 TURKISH AIRLINES BENGHAZI 09:10 BERNIQ AIRWAYS ROME 09:35 ITALIA TRANSPORTO AEREO JEDDAH 09:40 SAUDI ARABIAN AIRLINES JEDDAH 09:45 TUNISAIR EXPRESS MARSEILLE 09:55 INTERLINES MITIGA 10:05 AFRIQIYAH AIRWAYS LE CAIRE 10:15 EGYPT AIR CASABLANCA 10:30 ROYAL AIR MAROC PARIS CDG 10:45 AIR FRANCE BOLOGNE 10:45 NOUVEL AIR MARSEILLE 11:00 TUNISAIR MARSEILLE 11:00 TUNISAIR MARSEILLE 11:00 TUNISAIR MARSEILLE 11:00 TUNISAIR MARSEILLE 11:00	BRUXELLES	07:50					
ALGER PARIS CDG O8:50 MTIGA O8:55 MIR FRANCE LIBYAN ARAB AIRLINES ISTANBUL O9:05 TURKISH AIRLINES SAUDI ARABIAN AIRLINES AUDI ARABIAN AIRLINES AUDI AIR ARABIAN AIRLINES TURKISH AIRLINES AIRLINE TURKISH AIRLINES AIRLINE TURKISH AIRLINES AIRLINES TURKISH AIRLINES TURKISH AIRLINES TURKISH AIRLINES TURKISH AIRLINES AIRLINES TURKISH AIRLINES AIRLINES TURKISH AIRLINES		08:15					
ALGER PARIS CDG O8:50 MTIGA O8:55 MIR FRANCE LIBYAN ARAB AIRLINES ISTANBUL O9:05 TURKISH AIRLINES SAUDI ARABIAN AIRLINES AUDI ARABIAN AIRLINES AUDI AIR ARABIAN AIRLINES TURKISH AIRLINES AIRLINE TURKISH AIRLINES AIRLINE TURKISH AIRLINES AIRLINES TURKISH AIRLINES TURKISH AIRLINES TURKISH AIRLINES TURKISH AIRLINES AIRLINES TURKISH AIRLINES AIRLINES TURKISH AIRLINES		08:30					
ROME		00.20	AIR ALGERIE				
ROME	PARIS CDG	08:50					
ROME		08:55					
ROME		09:05					
EEDDAH 09:40		09:10					
DJERBA 09:45 TUNISAIR EXPRESS MARSEILLE 09:55 INTERLINES MITIGA 10:05 AFRIQIYAH AIRWAYS LE CAIRE 10:15 EGYPT AIR CASABLANCA 10:30 ROYAL AIR MAROC PARIS CDG 10:45 NOUVEL AIR FRANKFURT 10:50 LUFTHANSA PASSENGER TOULOUSE 10:50 NOUVEL AIR MARSEILLE 11:00 TUNISAIR MICE 11:05 TUNISAIR MICE 11:05 TUNISAIR MISRATE 11:20 MEDYSKY AIRWAYS STRASBOURG 11:30 NOUVEL AIR DUBAI 11:55 TUNISAIR DUBAI 11:55 TUNISAIR DUBAI 11:55 TUNISAIR PARIS ORLY 12:10 TUNISAIR PARIS ORLY 12:10 TUNISAIR PARIS ORLY 12:10 TUNISAIR MILAN 12:25 NOUVEL AIR MITIGA 13:10 LIBYAN WINGS MARSE							
MARSEILLE 09:55 INTERLINES MITIGA 10:05 AFRIQIYAH AIRWAYS LE CAIRE 10:15 EGYPT AIR CASABLANCA 10:30 ROYAL AIR MAROC PARIS CDG 10:45 AIR FRANCE BOLOGNE 10:45 NOUVEL AIR FRANKFURT 10:50 LUFTHANSA PASSENGER TOULOUSE 10:50 NOUVEL AIR MARSEILLE 11:05 TUNISAIR MISAATE 11:20 MEDYSKY AIRWAYS STRASBOURG 11:30 NOUVEL AIR DUBAI 11:55 TUNISAIR DUBAI 11:55 TUNISAIR BOLOGNE 12:00 TUNISAIR PARIS ORLY 12:10 TUNISAIR PALERME 12:15 TUNISAIR PALERME 12:15 TUNISAIR BERLIN 12:25 NOUVEL AIR MILAN 12:35 TUNISAIR PARIS CDG 12:55 NOUVEL AIR MITIGA 13:10 LIBYAN WINGS NOUVE							
MITIGA 10:05 AFRIQIYAH AIRWAYS	MARSEILLE						
CASABLANCA 10:30 ROYAL AIR MAROC PARIS CDG 10:45 AIR FRANCE BOLOGNE 10:45 AIR FRANCE BOLOGNE 10:45 NOUVEL AIR FRANKFURT 10:50 LUFTHANSA PASSENGER TOULOUSE 10:50 NOUVEL AIR MICCE 11:05 TUNISAIR MISRATE 11:20 MEDYSKY AIRWAYS STRASBOURG 11:30 NOUVEL AIR DUBAI 11:55 TUNISAIR DUBAI 11:55 TUNISAIR DUBAI 11:55 TUNISAIR PARIS ORLY 12:10 TUNISAIR PARIS ORLY 12:10 TUNISAIR PARIS ORLY 12:10 TUNISAIR PALERME 12:15 TUNISAIR BERLIN 12:25 NOUVEL AIR MELIAN 12:35 TUNISAIR MAMAN 12:35 ROYAL JORDANIAN AIRLINES MATIGA 13:10 LIBYAN WINGS MITIGA 13:10 LIBYAN WINGS NOU	MITIGA		AFRIQIYAH AIRWAYS				
PARIS CDG	LE CAIRE						
PARIS CDG	CASABLANCA	10:30					
FRANKFURT 10:50 LUFTHANSA PASSENGER TOULOUSE 10:50 NOUVEL AIR MARSEILLE 11:00 TUNISAIR MICE 11:05 TUNISAIR MISRATE 11:20 MEDYSKY AIRWAYS STRASBOURG 11:30 NOUVEL AIR DUBAI 11:55 TUNISAIR GENEVE 11:55 TUNISAIR DUBAI 11:55 EMIRATES AIRLINE BOLOGNE 12:00 TUNISAIR PARIS ORLY 12:10 TUNISAIR PALERME 12:15 TUNISAIR PALERME 12:15 TUNISAIR PALERME 12:20 NOUVEL AIR BERLIN 12:25 NOUVEL AIR MILAN 12:35 ROYAL JORDANIAN AIRLINES MARIS CDG 12:55 NOUVEL AIR MITIGA 13:10 LIBYAN WINGS MOHA 13:10 QATAR AIRWAYS ISTANBUL 13:20 TUNISAIR NICE 15:40 NOUVEL AIR PARIS ORLY<	PARIS CDG	10:45					
NICE 11:05 TUNISAIR MISRATE 11:20 MEDYSKY AIRWAYS STRASBOURG 11:30 NOUVEL AIR DUBAI 11:55 TUNISAIR GENEVE 11:55 EMIRATES AIRLINE DUBAI 11:55 EMIRATES AIRLINE BOLOGNE 12:00 TUNISAIR PARIS ORLY 12:10 TUNISAIR PALERME 12:15 TUNISAIR EXPRESS ISTANBUL 12:20 NOUVEL AIR BERLIN 12:35 TUNISAIR MILAN 12:35 ROYAL JORDANIAN AIRLINES PARIS CDG 12:35 ROYAL JORDANIAN AIRLINES MARIS CDG 12:255 NOUVEL AIR MITIGA 13:10 LIBYAN WINGS DOHA 13:10 QATAR AIRWAYS ISTANBUL 13:20 TUNISAIR NICE 15:40 NOUVEL AIR MARSEILLE 15:55 NOUVEL AIR PARIS ORLY 16:15 TURKISH AIRLINES MATE 17:05 ITALIA TRANSPORTO AEREO	ERANKEURT	10:45					
NICE 11:05 TUNISAIR MISRATE 11:20 MEDYSKY AIRWAYS STRASBOURG 11:30 NOUVEL AIR DUBAI 11:55 TUNISAIR GENEVE 11:55 EMIRATES AIRLINE DUBAI 11:55 EMIRATES AIRLINE BOLOGNE 12:00 TUNISAIR PARIS ORLY 12:10 TUNISAIR PALERME 12:15 TUNISAIR EXPRESS ISTANBUL 12:20 NOUVEL AIR BERLIN 12:35 TUNISAIR MILAN 12:35 ROYAL JORDANIAN AIRLINES PARIS CDG 12:35 ROYAL JORDANIAN AIRLINES MARIS CDG 12:255 NOUVEL AIR MITIGA 13:10 LIBYAN WINGS DOHA 13:10 QATAR AIRWAYS ISTANBUL 13:20 TUNISAIR NICE 15:40 NOUVEL AIR MARSEILLE 15:55 NOUVEL AIR PARIS ORLY 16:15 TURKISH AIRLINES MATE 17:05 ITALIA TRANSPORTO AEREO	TOULOUSE	10:50					
NICE 11:05 TUNISAIR MISRATE 11:20 MEDYSKY AIRWAYS STRASBOURG 11:30 NOUVEL AIR DUBAI 11:55 TUNISAIR GENEVE 11:55 EMIRATES AIRLINE DUBAI 11:55 EMIRATES AIRLINE BOLOGNE 12:00 TUNISAIR PARIS ORLY 12:10 TUNISAIR PALERME 12:15 TUNISAIR EXPRESS ISTANBUL 12:20 NOUVEL AIR BERLIN 12:35 TUNISAIR MILAN 12:35 ROYAL JORDANIAN AIRLINES PARIS CDG 12:35 ROYAL JORDANIAN AIRLINES MARIS CDG 12:255 NOUVEL AIR MITIGA 13:10 LIBYAN WINGS DOHA 13:10 QATAR AIRWAYS ISTANBUL 13:20 TUNISAIR NICE 15:40 NOUVEL AIR MARSEILLE 15:55 NOUVEL AIR PARIS ORLY 16:15 TURKISH AIRLINES MATE 17:05 ITALIA TRANSPORTO AEREO	MARSEILLE	11:00					
STRASBOURG 11:30 NOUVEL AIR DUBAI 11:55 TUNISAIR GENEVE 11:55 TUNISAIR DUBAI 11:55 EMIRATES AIRLINE BOLOGNE 12:00 TUNISAIR PARIS ORLY 12:10 TUNISAIR PALERME 12:15 TUNISAIR EXPRESS ISTANBUL 12:20 NOUVEL AIR BERLIN 12:25 NOUVEL AIR MILAN 12:35 ROYAL JORDANIAN AIRLINES PARIS CDG 12:55 NOUVEL AIR MAMAN 12:35 ROYAL JORDANIAN AIRLINES PARIS CDG 12:55 NOUVEL AIR MITIGA 13:10 LIBYAN WINGS DOHA 13:10 QATAR AIRWAYS ISTANBUL 13:20 TUNISAIR NICE 15:40 NOUVEL AIR MARSEILLE 15:55 NOUVEL AIR PARIS ORLY 16:00 TUNISAIR ISTANBUL 16:15 TURKISH AIRLINES MALTE 17:05 ITALIA TRANSPORTO AEREO <td>NICE</td> <td>11:05</td> <td>TUNISAIR</td>	NICE	11:05	TUNISAIR				
DUBAI 11:55 TUNISAIR GENEVE 11:55 TUNISAIR DUBAI 11:55 TUNISAIR BOLOGNE 12:00 TUNISAIR PARIS ORLY 12:10 TUNISAIR PARIS ORLY 12:10 TUNISAIR PALERME 12:15 TUNISAIR EXPRESS ISTANBUL 12:20 NOUVEL AIR BERLIN 12:25 NOUVEL AIR MILAN 12:35 ROYAL JORDANIAN AIRLINES PARIS CDG 12:55 NOUVEL AIR MITIGA 13:10 LIBYAN WINGS DOHA 13:10 QATAR AIRWAYS ISTANBUL 13:20 TUNISAIR NICE 15:40 NOUVEL AIR MARSEILLE 15:55 NOUVEL AIR PARIS ORLY 16:00 TUNISAIR ISTANBUL 16:15 TURKISH AIRLINES IMALTE 17:05 ITALIA TRANSPORTO AEREO MALTE 17:05 ITALIA TRANSPORTO AEREO MARSEILLE 17:35 TUNISAIR							
GENEVE 11:55 TÜNISAIR DUBAI 11:55 EMIRATES AIRLINE BOLOGNE 12:00 TUNISAIR PARIS ORLY 12:10 TUNISAIR PARIS ORLY 12:15 TUNISAIR EXPRESS ISTANBUL 12:25 NOUVEL AIR BERLIN 12:25 NOUVEL AIR MILAN 12:35 ROYAL JORDANIAN AIRLINES ARIS CDG 12:55 NOUVEL AIR MITIGA 13:10 LIBYAN WINGS DOHA 13:10 QATAR AIRWAYS ISTANBUL 13:20 TUNISAIR NICE 15:40 NOUVEL AIR MARSEILLE 15:55 NOUVEL AIR PARIS ORLY 16:00 TUNISAIR ISTANBUL 16:15 TURKISH AIRLINES ROME 17:05 TUNISAIR NOUVEL AIR TUNISAIR TUNISAIR PARIS CDG 17:45 TUNISAIR EXPRESS MITIGA 17:45 AIR FRANCE DJERBA 17:45 AIR FRANCE							
DUBAI 11:55 EMIRATES AIRLINE BOLOGNE 12:00 TUNISAIR PARIS ORLY 12:10 TUNISAIR PALERME 12:15 TUNISAIR EXPRESS ISTANBUL 12:20 NOUVEL AIR BERLIN 12:25 NOUVEL AIR MILAN 12:35 TUNISAIR AMMAN 12:35 ROYAL JORDANIAN AIRLINES PARIS CDG 12:55 NOUVEL AIR MITIGA 13:10 LIBYAN WINGS DOHA 13:10 QATAR AIRWAYS ISTANBUL 13:20 TUNISAIR NICE 15:40 NOUVEL AIR MARSEILLE 15:55 NOUVEL AIR PARIS ORLY 16:00 TUNISAIR ISTANBUL 16:15 TURKISH AIRLINES MALTE 17:05 ITALIA TRANSPORTO AEREO MALTE 17:05 ITALIA TRANSPORTO AEREO MARSEILLE 17:35 TUNISAIR EXPRESS MITIGA 17:45 AIR FRANCE DJERBA 17:45 AIR FRANCE <							
BERLIN 12:25 NOUVEL AIR MILAN 12:35 TUNISAIR PARIS CDG 12:55 NOUVEL AIR MITIGA 13:10 LIBYAN WINGS DOHA 13:10 QATAR AIRWAYS ISTANBUL 13:20 TUNISAIR NICE 15:40 NOUVEL AIR PARIS ORLY 16:00 TUNISAIR ISTANBUL 16:15 TURKISH AIRLINES ISTANBUL 16:15 TUNISAIR ROME 17:05 ITALIA TRANSPORTO AEREO MALTE 17:05 ITALIA TRANSPORTO AEREO MALTE 17:05 TUNISAIR EXPRESS MITIGA 17:10 LIBYAN WINGS MARSEILLE 17:35 TUNISAIR PARIS CDG 17:45 AIR FRANCE DJERBA 17:45 AIR FRANCE DJERBA 17:45 TUNISAIR ALGER 18:10 TUNISAIR NICE 18:10 TUNISAIR BENGHAZI 18:40 AFRIQIYAH AIRWAYS HAMB		11:55					
BERLIN 12:25 NOUVEL AIR MILAN 12:35 TUNISAIR PARIS CDG 12:55 NOUVEL AIR MITIGA 13:10 LIBYAN WINGS DOHA 13:10 QATAR AIRWAYS ISTANBUL 13:20 TUNISAIR NICE 15:40 NOUVEL AIR PARIS ORLY 16:00 TUNISAIR ISTANBUL 16:15 TURKISH AIRLINES ISTANBUL 16:15 TUNISAIR ROME 17:05 ITALIA TRANSPORTO AEREO MALTE 17:05 ITALIA TRANSPORTO AEREO MALTE 17:05 TUNISAIR EXPRESS MITIGA 17:10 LIBYAN WINGS MARSEILLE 17:35 TUNISAIR PARIS CDG 17:45 AIR FRANCE DJERBA 17:45 AIR FRANCE DJERBA 17:45 TUNISAIR ALGER 18:10 TUNISAIR NICE 18:10 TUNISAIR BENGHAZI 18:40 AFRIQIYAH AIRWAYS HAMB	BOLOGNE	12:00					
BERLIN 12:25 NOUVEL AIR MILAN 12:35 TUNISAIR PARIS CDG 12:55 NOUVEL AIR MITIGA 13:10 LIBYAN WINGS DOHA 13:10 QATAR AIRWAYS ISTANBUL 13:20 TUNISAIR NICE 15:40 NOUVEL AIR PARIS ORLY 16:00 TUNISAIR ISTANBUL 16:15 TURKISH AIRLINES ISTANBUL 16:15 TUNISAIR ROME 17:05 ITALIA TRANSPORTO AEREO MALTE 17:05 ITALIA TRANSPORTO AEREO MALTE 17:05 TUNISAIR EXPRESS MITIGA 17:10 LIBYAN WINGS MARSEILLE 17:35 TUNISAIR PARIS CDG 17:45 AIR FRANCE DJERBA 17:45 AIR FRANCE DJERBA 17:45 TUNISAIR ALGER 18:10 TUNISAIR NICE 18:10 TUNISAIR BENGHAZI 18:40 AFRIQIYAH AIRWAYS HAMB	PARIS ORLY	12:10	TUNISAIR				
BERLIN 12:25 NOUVEL AIR MILAN 12:35 TUNISAIR PARIS CDG 12:55 NOUVEL AIR MITIGA 13:10 LIBYAN WINGS DOHA 13:10 QATAR AIRWAYS ISTANBUL 13:20 TUNISAIR NICE 15:40 NOUVEL AIR PARIS ORLY 16:00 TUNISAIR ISTANBUL 16:15 TURKISH AIRLINES ISTANBUL 16:15 TUNISAIR ROME 17:05 ITALIA TRANSPORTO AEREO MALTE 17:05 ITALIA TRANSPORTO AEREO MALTE 17:05 TUNISAIR EXPRESS MITIGA 17:10 LIBYAN WINGS MARSEILLE 17:35 TUNISAIR PARIS CDG 17:45 AIR FRANCE DJERBA 17:45 AIR FRANCE DJERBA 17:45 TUNISAIR ALGER 18:10 TUNISAIR NICE 18:10 TUNISAIR BENGHAZI 18:40 AFRIQIYAH AIRWAYS HAMB	PALERME	12:15	TUNISAIR EXPRESS				
BERLIN 12:25 NOUVEL AIR MILAN 12:35 TUNISAIR PARIS CDG 12:55 NOUVEL AIR MITIGA 13:10 LIBYAN WINGS DOHA 13:10 QATAR AIRWAYS ISTANBUL 13:20 TUNISAIR NICE 15:40 NOUVEL AIR PARIS ORLY 16:00 TUNISAIR ISTANBUL 16:15 TURKISH AIRLINES ISTANBUL 16:15 TUNISAIR ROME 17:05 ITALIA TRANSPORTO AEREO MALTE 17:05 ITALIA TRANSPORTO AEREO MALTE 17:05 TUNISAIR EXPRESS MITIGA 17:10 LIBYAN WINGS MARSEILLE 17:35 TUNISAIR PARIS CDG 17:45 AIR FRANCE DJERBA 17:45 AIR FRANCE DJERBA 17:45 TUNISAIR ALGER 18:10 TUNISAIR NICE 18:10 TUNISAIR BENGHAZI 18:40 AFRIQIYAH AIRWAYS HAMB		12:20					
AMMAN 12:35 ROYAL JORDANIAN AIRLINES PARIS CDG 12:55 NOUVEL AIR MITIGA 13:10 LIBYAN WINGS DOHA 13:10 QATAR AIRWAYS ISTANBUL 13:20 TUNISAIR NICE 15:40 NOUVEL AIR MARSEILLE 15:55 NOUVEL AIR PARIS ORLY 16:00 TUNISAIR ISTANBUL 16:15 TURKISH AIRLINES ROME 17:05 ITALIA TRANSPORTO AEREO MALTE 17:05 TUNISAIR EXPRESS MITIGA 17:10 LIBYAN WINGS MARSEILLE 17:35 TUNISAIR EXPRESS MITIGA 17:45 AIR FRANCE DJERBA 17:45 AIR FRANCE DJERBA 17:45 TUNISAIR EXPRESS MILAN 18:00 NOUVEL AIR ALGER 18:10 TUNISAIR NICE 18:10 TUNISAIR HAMBOURG 18:55 NOUVEL AIR MITIGA 19:05 AFRIQIYAH AIRWAYS <t< td=""><td></td><td>12:25</td><td></td></t<>		12:25					
PARIS CDG 12:55 NOUVEL AIR MITIGA 13:10 LIBYAN WINGS DOHA 13:10 QATAR AIRWAYS ISTANBUL 13:20 TUNISAIR NICE 15:40 NOUVEL AIR MARSEILLE 15:55 NOUVEL AIR PARIS ORLY 16:00 TUNISAIR ISTANBUL 16:15 TURKISH AIRLINES ROME 17:05 TUNISAIR EXPRESS MITIGA 17:10 LIBYAN WINGS MARSEILLE 17:35 TUNISAIR EXPRESS MITIGA 17:45 AIR FRANCE DJERBA 17:45 AIR FRANCE DJERBA 17:45 TUNISAIR ALGER 18:10 AIR ALGERIE NICE 18:10 AIR ALGERIE NICE 18:10 AIR ALGERIE NOUVEL AIR AFRIQIYAH AIRWAYS HAMBOURG 18:55 NOUVEL AIR MITIGA 19:05 AFRIQIYAH AIRWAYS LYON 19:10 TUNISAIR BENGHAZI 19							
MITIGA 13:10 LIBYAN WINGS DOHA 13:10 QATAR AIRWAYS ISTANBUL 13:20 TUNISAIR NICE 15:40 NOUVEL AIR MARSEILLE 15:55 NOUVEL AIR PARIS ORLY 16:00 TUNISAIR ISTANBUL 16:15 TURKISH AIRLINES ROME 17:05 ITALIA TRANSPORTO AEREO MALTE 17:05 TUNISAIR EXPRESS MITIGA 17:10 LIBYAN WINGS MARSEILLE 17:35 TUNISAIR EXPRESS MILAN 17:45 AIR FRANCE DIERBA 17:45 TUNISAIR EXPRESS MILAN 18:00 NOUVEL AIR ALGER 18:10 AIR ALGERIE NICE 18:10 TUNISAIR BENGHAZI 18:40 AFRIQIYAH AIRWAYS HAMBOURG 18:55 NOUVEL AIR MITIGA 19:05 AFRIQIYAH AIRWAYS LYON 19:10 TUNISAIR BENGHAZI 19:20 BERNIQ AIRWAYS	PARIS CDG						
DOHA 13:10 QATAR AIRWAYS ISTANBUL 13:20 TUNISAIR NICE 15:40 NOUVEL AIR MARSEILLE 15:55 NOUVEL AIR PARIS ORLY 16:00 TUNISAIR ISTANBUL 16:15 TURKISH AIRLINES ROME 17:05 ITALIA TRANSPORTO AEREO MALTE 17:05 TUNISAIR EXPRESS MITIGA 17:10 LIBYAN WINGS MARSEILLE 17:35 TUNISAIR EXPRESS MILAN 18:00 NOUVEL AIR PARIS CDG 17:45 AIR FRANCE DJERBA 17:45 TUNISAIR EXPRESS MILAN 18:00 NOUVEL AIR NICE 18:10 TUNISAIR NALGER 18:10 TUNISAIR HAMBOURG 18:55 NOUVEL AIR MITIGA 19:05 AFRIQIYAH AIRWAYS LYON 19:10 TUNISAIR MISRATE 19:20 BERNIQ AIRWAYS DUESSELDORF 19:45 NOUVEL AIR	MITIGA						
NICE	DOHA		QATAR AIRWAYS				
NICE	ISTANBUL		TUNISAIR				
MARSEILLE 17:35 TUNISAIR PARIS CDG 17:45 AIR FRANCE DJERBA 17:45 TUNISAIR EXPRESS MILAN 18:00 NOUVEL AIR ALGER 18:10 AIR ALGERIE NICE 18:10 TUNISAIR BENGHAZI 18:40 AFRIQIYAH AIRWAYS HAMBOURG 18:55 NOUVEL AIR MITIGA 19:05 AFRIQIYAH AIRWAYS LYON 19:10 TUNISAIR MISRATE 19:20 AFRIQIYAH AIRWAYS DUESSELDORF 19:35 TUNISAIR NOUAKCHOTT 19:50 MAURITANIA AIRLINES PARIS CDG 20:05 NOUVEL AIR MITIGA 20:15 LIBYAN WINGS	I NICE	15:40	NOUVEL AIR				
MARSEILLE 17:35 TUNISAIR PARIS CDG 17:45 AIR FRANCE DJERBA 17:45 TUNISAIR EXPRESS MILAN 18:00 NOUVEL AIR ALGER 18:10 AIR ALGERIE NICE 18:10 TUNISAIR BENGHAZI 18:40 AFRIQIYAH AIRWAYS HAMBOURG 18:55 NOUVEL AIR MITIGA 19:05 AFRIQIYAH AIRWAYS LYON 19:10 TUNISAIR MISRATE 19:20 AFRIQIYAH AIRWAYS DUESSELDORF 19:35 TUNISAIR NOUAKCHOTT 19:50 MAURITANIA AIRLINES PARIS CDG 20:05 NOUVEL AIR MITIGA 20:15 LIBYAN WINGS	MARSEILLE DADIS ODLY	15:55					
MARSEILLE 17:35 TUNISAIR PARIS CDG 17:45 AIR FRANCE DJERBA 17:45 TUNISAIR EXPRESS MILAN 18:00 NOUVEL AIR ALGER 18:10 AIR ALGERIE NICE 18:10 TUNISAIR BENGHAZI 18:40 AFRIQIYAH AIRWAYS HAMBOURG 18:55 NOUVEL AIR MITIGA 19:05 AFRIQIYAH AIRWAYS LYON 19:10 TUNISAIR MISRATE 19:20 AFRIQIYAH AIRWAYS DUESSELDORF 19:35 TUNISAIR NOUAKCHOTT 19:50 MAURITANIA AIRLINES PARIS CDG 20:05 NOUVEL AIR MITIGA 20:15 LIBYAN WINGS	ISTANRIII	16:00	TUNISAIK TURKISH AIRI INES				
MARSEILLE 17:35 TUNISAIR PARIS CDG 17:45 AIR FRANCE DJERBA 17:45 TUNISAIR EXPRESS MILAN 18:00 NOUVEL AIR ALGER 18:10 AIR ALGERIE NICE 18:10 TUNISAIR BENGHAZI 18:40 AFRIQIYAH AIRWAYS HAMBOURG 18:55 NOUVEL AIR MITIGA 19:05 AFRIQIYAH AIRWAYS LYON 19:10 TUNISAIR MISRATE 19:20 AFRIQIYAH AIRWAYS DUESSELDORF 19:35 TUNISAIR NOUAKCHOTT 19:50 MAURITANIA AIRLINES PARIS CDG 20:05 NOUVEL AIR MITIGA 20:15 LIBYAN WINGS	ROME	17:05	ITALIA TRANSPORTO AEREO				
MARSEILLE 17:35 TUNISAIR PARIS CDG 17:45 AIR FRANCE DJERBA 17:45 TUNISAIR EXPRESS MILAN 18:00 NOUVEL AIR ALGER 18:10 AIR ALGERIE NICE 18:10 TUNISAIR BENGHAZI 18:40 AFRIQIYAH AIRWAYS HAMBOURG 18:55 NOUVEL AIR MITIGA 19:05 AFRIQIYAH AIRWAYS LYON 19:10 TUNISAIR MISRATE 19:20 AFRIQIYAH AIRWAYS DUESSELDORF 19:35 TUNISAIR NOUAKCHOTT 19:50 MAURITANIA AIRLINES PARIS CDG 20:05 NOUVEL AIR MITIGA 20:15 LIBYAN WINGS		17:05					
DJERBA 17:45 TUNISAIR EXPRESS MILAN 18:00 NOUVEL AIR ALGER 18:10 AIR ALGERIE NICE 18:10 TUNISAIR BENGHAZI 18:40 AFRIQIYAH AIRWAYS HAMBOURG 18:55 NOUVEL AIR MITIGA 19:05 AFRIQIYAH AIRWAYS LYON 19:10 TUNISAIR MISRATE 19:20 BERNIQ AIRWAYS BENGHAZI 19:20 BERNIQ AIRWAYS DUESSELDORF 19:35 TUNISAIR DUESSELDORF 19:45 NOUVEL AIR NOUAKCHOTT 19:50 MAURITANIA AIRLINES PARIS CDG 20:05 NOUVEL AIR MITIGA 20:15 LIBYAN WINGS	MITICA	17:10	LIBYAN WINGS				
DJERBA 17:45 TUNISAIR EXPRESS MILAN 18:00 NOUVEL AIR ALGER 18:10 AIR ALGERIE NICE 18:10 TUNISAIR BENGHAZI 18:40 AFRIQIYAH AIRWAYS HAMBOURG 18:55 NOUVEL AIR MITIGA 19:05 AFRIQIYAH AIRWAYS LYON 19:10 TUNISAIR MISRATE 19:20 BERNIQ AIRWAYS BENGHAZI 19:20 BERNIQ AIRWAYS DUESSELDORF 19:35 TUNISAIR DUESSELDORF 19:45 NOUVEL AIR NOUAKCHOTT 19:50 MAURITANIA AIRLINES PARIS CDG 20:05 NOUVEL AIR MITIGA 20:15 LIBYAN WINGS	MARSEILLE						
MILAN 18:00 NOUVEL AIR ALGER 18:10 AIR ALGERIE NICE 18:10 TUNISAIR BENGHAZI 18:40 AFRIQIYAH AIRWAYS HAMBOURG 18:55 NOUVEL AIR MITIGA 19:05 AFRIQIYAH AIRWAYS LYON 19:10 TUNISAIR MISRATE 19:20 AFRIQIYAH AIRWAYS BENGHAZI 19:20 BERNIQ AIRWAYS DUESSELDORF 19:35 TUNISAIR DUESSELDORF 19:35 NOUVEL AIR NOUAKCHOTT 19:50 MAURITANIA AIRLINES PARIS CDG 20:05 NOUVEL AIR MITIGA 20:15 LIBYAN WINGS							
ALGER 18:10 AIR ALGERIE NICE 18:10 TUNISAIR BENGHAZI 18:40 AFRIQIYAH AIRWAYS HAMBOURG 18:55 NOUVEL AIR MITIGA 19:05 AFRIQIYAH AIRWAYS LYON 19:10 TUNISAIR MISRATE 19:20 BERNIQ AIRWAYS BENGHAZI 19:20 BERNIQ AIRWAYS DUESSELDORF 19:35 TUNISAIR DUESSELDORF 19:45 NOUVEL AIR NOUAKCHOTT 19:50 MAURITANIA AIRLINES PARIS CDG 20:05 NOUVEL AIR MITIGA 20:15 LIBYAN WINGS							
NICE 18:10 TUNISAIR BENGHAZI 18:40 AFRIQIYAH AIRWAYS HAMBOURG 18:55 NOUVEL AIR MITIGA 19:05 AFRIQIYAH AIRWAYS LYON 19:10 TUNISAIR MISRATE 19:20 AFRIQIYAH AIRWAYS BENGHAZI 19:20 BERNIQ AIRWAYS DUESSELDORF 19:35 TUNISAIR DUESSELDORF 19:45 NOUVEL AIR NOUAKCHOTT 19:50 MAURITANIA AIRLINES PARIS CDG 20:05 NOUVEL AIR MITIGA 20:15 LIBYAN WINGS							
MITIGA 19:05 AFRIQIYAH AIRWAYS LYON 19:10 TUNISAIR MISRATE 19:20 AFRIQIYAH AIRWAYS BENGHAZI 19:20 BERNIQ AIRWAYS DUESSELDORF 19:35 TUNISAIR DUESSELDORF 19:45 NOUVEL AIR NOUAKCHOTT 19:50 MAURITANIA AIRLINES PARIS CDG 20:05 NOUVEL AIR MITIGA 20:15 LIBYAN WINGS		18:10					
MITIGA 19:05 AFRIQIYAH AIRWAYS LYON 19:10 TUNISAIR MISRATE 19:20 AFRIQIYAH AIRWAYS BENGHAZI 19:20 BERNIQ AIRWAYS DUESSELDORF 19:35 TUNISAIR DUESSELDORF 19:45 NOUVEL AIR NOUAKCHOTT 19:50 MAURITANIA AIRLINES PARIS CDG 20:05 NOUVEL AIR MITIGA 20:15 LIBYAN WINGS	DENICHA7I	18:40					
MITIGA 19:05 AFRIQIYAH AIRWAYS LYON 19:10 TUNISAIR MISRATE 19:20 AFRIQIYAH AIRWAYS BENGHAZI 19:20 BERNIQ AIRWAYS DUESSELDORF 19:35 TUNISAIR DUESSELDORF 19:45 NOUVEL AIR NOUAKCHOTT 19:50 MAURITANIA AIRLINES PARIS CDG 20:05 NOUVEL AIR MITIGA 20:15 LIBYAN WINGS	HAMBOURG	18:55	NOUVEL AIR				
MISRATE 19:20 AFRIQIYAH AIRWAYS BENGHAZI 19:20 BERNIQ AIRWAYS DUESSELDORF 19:35 TUNISAIR DUESSELDORF 19:45 NOUVEL AIR NOUAKCHOTT 19:50 MAURITANIA AIRLINES PARIS CDG 20:05 NOUVEL AIR MITIGA 20:15 LIBYAN WINGS	MITIGA	19:05	AFRIQIYAH AIRWAYS				
NOUAKCHOTT 19:50 MAURITANIA AIRLINES PARIS CDG 20:05 NOUVEL AIR MITIGA 20:15 LIBYAN WINGS	LYON	19:10					
NOUAKCHOTT 19:50 MAURITANIA AIRLINES PARIS CDG 20:05 NOUVEL AIR MITIGA 20:15 LIBYAN WINGS	MISKALE	19:20					
NOUAKCHOTT 19:50 MAURITANIA AIRLINES PARIS CDG 20:05 NOUVEL AIR MITIGA 20:15 LIBYAN WINGS	DUFSSEI DORF	19:20 19:35					
NOUAKCHOTT 19:50 MAURITANIA AIRLINES PARIS CDG 20:05 NOUVEL AIR MITIGA 20:15 LIBYAN WINGS	DUESSELDORF	19:45					
PARIS CDG 20:05 NOUVEL AIR MITIGA 20:15 LIBYAN WINGS	NOUAKCHOTT						
MITIGA 20:15 LIBYAN WINGS	PARIS CDG	20:05	NOUVEL AIR				
MUNICH 20:30 TUNISAIR	MITIGA	20:15					
	MUNICH	20:30	TUNISAIR				

RESULTATS TECHNIQUE DU LONGCHAMP DU 12/05/2024

Place	N°	Chevaux (sexelâge) écurie	Jockey	Distances
1er	13	ANCTOT (H/5)	Hardouin E.	
2e	4	DALMANNDI (H/4)	Pasquier S.	ENCOLURE
3e	2	LORCAN (M/4)	Lebouc Hug.	CTE ENC.
4e	6	MY FANCY (H/5)	Madamet A.	TETE
5e	9	NEPALAIS (H/6)	Demuro C.	CTE ENC.
6e	12	CENTRAL PARK WEST (H/6)	Lecoeuvre C.	1/2 L
7e	15	HOLLYWOOD AFRICANS (H/5)	Mangione R.	3/4 L

<u>Jeux d.P.directs</u>: K-S- Sousse -Nabeul-Bizerte - Sfax - Sfax (G.P)-M.bourguiba Réunion : Compiegne

Trio & Quartet : 4 éme

Triplet : 3 ^{éme}, 5 ^{éme} & 7 ^{éme}

T-Bleus : Toutes Les Courses

NOTRE CHOIX

1 - !	5 - 1	3 -	4 - '	10 -	9 -	6

DREAM RIQUE

LENEL

13 ATACAMA DU MAZET

MY LORD

MIRZA 10 **PROMICEA** 9

LIVERPOOL PARK

La Presse

Quotidien d'Information Edité par la Société Nouvelle d'Impression de Presse et d'Edition (SNIPE)

> 17 RUE GARIBALDI — TUNIS TÉL.: 71.341.066 — FAX: 71.349.720

Internet: http://www.lapresse.tn - Mail: contact@lapresse.tn

Président-directeur général **CHOKRI BEN NESSIR**

Rédactrice en chef principale Hella LAHBIB

Réalisé et tiré au laboratoire et sur la rotative de «La Presse»

IES UTILES

TÉLI	ÉPHON
Permanences aux ports Horloge parlante	71.735.804
STEG réclamations	71 700 F00
STEG Centre des services	/1./92.500
à distance	71 000 000
a distance STEG n° vert	00.100.444
SONEDE	71 512 000
A	71.512.000
Aéroport de Tunis	71.115.800
Serv. Cont. Prix	71 000 000
Allo Taxi	71.700.044 74.040.040
Allo	11./05.311 - /1.040.040
Rapide Taxi	25 927 000
Rapide laxi	25.037.000
SOS Remorquage	20.00.70.00
24/24	71 001 211 - 71 040 040
29/29 202 Domorguago	/1.801.211 - /1.840.840
SOS Remorquage 24/24	71 250 55071 255 024
SAMDEPANN	/1.230.330/1.233.024
Remorquage camions et bus	24 242 525
Remorquage camions et bus	24.242.323
	95.198.198
Sté. Manaï Services. Transport et	
et internationale, 24/24-7/7. Tél. :	22 270 227 00 270 227
et internationale, 24/24-7/7. let.:	71 405 100
Fax : CNSS - SVP (disp. de renseigne	/1.405.100
Tél.)Tél.)	THERT - 71 200 210
Doline annur	107
Police secoursSalle d'opération	Tál . 71 225 000
Fax:	71.335.000
Office de la Marine Marchande	/1.335.000
et des Ports :	
et des Ports : Direction générale-:	71 725 200
Direction generale	www.ommp.nat.tn
Port La Goulette	
Gare maritime La Goulette	
Port Radès	71 440 141
Port Bizerte	
Port Sousse Port Sfax	
Port Gabès	
Port Zarzis Région maritime de Tunis	75.694.770
Région maritime de Bizerte Région maritime de Sousse	
Region maritime de Sousse	/3.461.863
kegion maritime	70 400 400 70 404 000
Région maritime de Monastir Région maritime	/ 3.463.406 - /3.461.863
Région maritime de Gabès	
Région maritime de Djerba	/5.650.037
Site web : www.ommp.nat.tn	400
Protection civileO.N.A.S. (Grand Tunis)	198
O.N.A.S. (Grand Tunis)	80.100.193
Registre de Commerce Info	71.350.300
URGENCES MEDICALES ET CH	
Les urgences médicales de nuit	
Ouardia	71.390.795-98.448.444
Ambulances Delta 24h/24h	
Urgence	
Uigelice	

MEDECINS DE NUIT, RAOUED rue Fathi Zouheir,
Tel. 71.756.558

Route de Raoued..... médicalisé) 24/24H Allo docteur

.....71.336.905

Tel. 17.56.583 Surject Tel. 17.725.555 Afrique Ambulance Tel. 73.369.000 - Fax.73.389.001 -

Aide Médicale d'Urgence - El Manar	71.872.890
Allo Sida (Monastir)	(73) 448.303
Médecins de nuit (Ariana)	71.717.171
Clinique cardio-vasculaire	71.788.000
Polyclinique El Farabi,	m. ac
(transport médicalisé) 24/24	71.862.222
Tunisie Ambulance	74 750 500
El Menzah VI Médecin de nuit La Marsa	/1./50.500
Medecin de nuit La Marsa Urgence médicale et chirurgicale, ga	/1./40.251
orgence medicale et chirurgicale, ga d'Hammam-Lif, station thermale,	rue medicale de la VIIIe
avenue de la République	
Médecine d'urgence et	
réanimation, Hammam-Lif	
	79.218.000-79.218.200
S.O.S. Médical, 25, av. Habib Bourgui	
Le Bardo	71.662.669 55.309.262
Hrannon don mádonina d'El Monzoh	
et d'El Manar Nouvelle Clinique du Parc	71.887.830
Nouvelle Clinique du Parc	71.797.700
Urgence médicale ambulatoire (UMA	A)
59, rue Zine B. Achour,	
La Marsa	
	71.744.215
Médecins de nuit (Sousse)	
(03)	71.224.444
Centre Nat. Trans. Sang	71.577.602
	.71.577.603 - 71.577.604
Médecin de garde	71.595.595
Garde médicale	/1.249.226
Garde médicale de Megrine Médecins secours	71.434-918
Medecins secours	/1.23.44.98
Médecin, de nuit «Ettadhamen»	
à côté de la pharmacie	71 500 000
de nuit 24.553.700	/1.502.600
A le le	
R Ahdelkader	71 221 192 71 508 325
— Ambulance : B. Abdelkader —Oxygène à domicile 24/24 MAT-N	1.221.102 / 1.000.020 IED
INTERNAIONAL	71./546.600 98. 322.100
Le secours médical: 79.	,0.000 00.022.100
avenue du 20 Mars.	
	71.511.800
Médecins de nuit du Kram	
Médecine de nuit Ennaer	
Cité Ennasr 1 Ariana	71.713.713
Urgence Le Secours	/1.351.500
Clinique de Tunis - El Manar I	71.875.000
«SOS Oxygène Médical livré à domi	cile 24/24
Air Liquide Santé	71.940.350
Urgence médicale de nuit El Mourou	j71.369.000
Samu du Centre -Est	73.36.90.90
Fax 73.36.91.91	
TRANSPORT MEDICAL URGENT	
Générale Transport sanitaire	.58.400.000 - 71.213.777
ATLAS Ambulance	71.789.000
Groupe Ambulance 24/24 -	74 044 044 00 010 100
Transport sanitaire	/1.311.311- 98.346.182
Appel Ambulance23	.260.000
Ambulances Delta 24h/24h	71.960.777
Echifa Ambulance transport médical	IISE Z4/Z4
Tél	.999 - GSM : 98.243.552
(transport médicalisé) 24/24	/1./2.55.55
(transport medicalise) 24/24 Medic Multiservices Sahloul II	
Medic Multiservices Sanioui II SousseTel: 73.3	00.000 F70.000.004
DUILINNE INF 733	100.000 - Fax:/3.369.001
Afrique Ambulance	71 221 192

RÉTRO-JOCELYN ANGLOMA REVIENT SUR L'EURO 1992

«A l'Euro 1992, il n'y avait pas cette force de groupe»

Après avoir manqué l'édition précédente, l'équipe de France se présente à l'Euro 1992 avec le souvenir du sacre de 1984 et fait partie des favoris, avec le duo Éric Cantona-Jean-Pierre Papin en attaque et Michel Platini comme sélectionneur. Jocelyn Angloma, défenseur latéral qui dispute alors sa première compétition internationale, se souvient d'un tournoi frustrant, raté et d'un groupe qui n'était pas conditionné pour gagner.

Vous êtes le seul joueur parmi la dizaine contactée qui a accepté de nous répondre, comme si cet Euro 1992 avait été zappé dans l'histoire collective des Bleus.

Est-ce que ca reste un moment marquant de votre carrière ?

Oui, quand même. C'était la première grande compétition que je jouais. Puis, on était arrivés en confiance, avec que des victoires, on avait survolé les poules (8 victoires en 8 matchs, 20 buts marqués, 6 encaissés, Ndlr). On avait une belle équipe, on arrivait un peu en favori. Après, voilà, il s'est passé ce qui s'est passé...

Même si la France n'avait pas participé à l'édition précédente, l'Euro 1984 était encore dans les mémoires. L'attente autour des Bleus était-elle plus importante?

Oui, déjà parce qu'on avait gagné beaucoup de matchs avant. Il y avait aussi des joueurs de renom comme Luis Fernandez, Éric Cantona, Jean-Pierre Papin et d'autres qui allaient s'affirmer par la suite comme Laurent Blanc. La vraie attente, c'était surtout autour de Michel Platini, l'entraîneur (il est alors sélectionneur depuis octobre 1988, NdIr). Il avait été joueur en 1984, ça aurait été beau de le voir réussir la même chose en tant que sélectionneur. La star, c'était Platini, je pense qu'il prenait un peu toute la pression. C'était Michel Platini, avec ses Ballons d'or, sa Ligue des champions, tout ça.

Il était comment en tant que sélectionneur?

Il savait décomplexer tout le monde et faire comprendre aux joueurs qu'ils avaient des qualités et un gros potentiel. Si on est arrivés à ce niveau pendant les poules, c'est aussi parce qu'il savait y faire. Sa connaissance du très haut niveau nous permettait de grandir. Il était très ouvert, peut-être trop... Il était très, très proche de ses joueurs, il était même pote avec certains puisqu'il avait joué avec

eux, ça peut porter préjudice aux deux côtés. Les entraînements, c'était plutôt Gérard Houllier (son adjoint) qui mettait tout en place. Platini était un jeune entraîneur, il n'avait pas beaucoup de vécu, mais il savait faire passer des messages.

Vous êtes 9 joueurs de l'OM sur les 21 retenus pour le tournoi. Était-ce un avantage dans la vie de groupe ou, au contraire, un problème entraînant des tensions?

La rivalité, c'était plus dans les

journaux à cette période. Il n'y avait pas spécialement de tensions entre nous, on arrivait à iouer nos matchs sans se poser ces questions-là. Mais ça ne s'est pas bien passé pour autre chose: on n'a pas fait une belle préparation. Elle a été longue et dure mentalement. Puis, il y a eu d'autres choses à côté... Une histoire de primes, il fallait négocier, tout n'était pas aussi clair qu'aujourd'hui. L'histoire de Jean-Pierre Papin avec Les Guignols, aussi. On voyait les photos de Papin avec le maillot à l'envers pour que le logo de Canal + n'apparaisse pas à cause de la parodie des Guignols. On en a rigolé hein, mais ça n'a pas arrangé les choses non plus et ça a créé beaucoup de frustrations au sein du groupe. Après, il faut aussi reconnaître qu'on n'a pas été à la hauteur sur le terrain.

Dans le jeu, on est loin de l'équipe de France séduisante des années 1980. Vous proposiez quelque chose de très restrictif, assez défensif...

On arrivait à gagner nos matchs sans être très flamboyants. On avait surtout des joueurs qui faisaient la différence devant (Cantona, Papin). C'était un peu le foot dont on parle aujourd'hui, la transition : on arrivait à bien maintenir l'équipe adverse et d'un coup, ça giclait vers l'avant très rapidement. On avait quand même de bons joueurs, notamment au milieu, entre Sauzée, Deschamps, Fernandez, Chris-



Angloma se livre sur l'Euro 92

tian Pérez, etc. Quand on regarde comment Deschamps fait gagner l'équipe de France aujourd'hui, on ne peut pas toujours dire que le jeu est top, mais c'est très fort tactiquement. Il faut savoir que Platini, c'est aussi l'Italie. Il aimait le beau jeu, mais il s'était imprégné de la culture tactique italienne pour ne pas perdre des matchs.

Quels souvenirs gardez-vous du premier match contre la Suède, le pays organisateur, du 10 juin 1992 ? Vous vous en sortez avec un nul (1-1) et c'est presque considéré comme un bon point à

ce moment-là.

Pour tout le monde, on devait passer la Suède. Mais on n'avait peut-être pas pris conscience du fait que ça se jouait chez eux. Elle avait aussi de très bons joueurs, je me rappelle un peu Brolin ou Dahlin, c'est une équipe qui nous avait posé beaucoup de problèmes. Le match nul, c'était bien, mais on était déjà dans le dur (2 nuls, 2 défaites sur les matchs amicaux cette année-là, Ndlr). On se dit en plus que l'Angleterre arrive derrière... J'aurais pu marquer de la tête contre les Anglais, on a une ou deux belles occasions, mais c'est aussi une rencontre qu'on aurait pu perdre. On fait 0-0, donc on ne perd pas encore et on a une chance de se qualifier.

Le troisième match de poule, c'est face au Danemark, le futur vainqueur, qui avait pourtant remplacé la Yougoslavie (exclue à cause de la guerre et d'un embargo) à la dernière minute. Vous avez été surpris par cette

Oui, ça a été un sacré morceau. Mais là aussi, il faut se rappeler les joueurs qu'il y avait en face, c'était une belle équipe. Ce jour-là, on n'a pas du tout été bons et on l'a payé cher. D'ailleurs, on n'a jamais vraiment été bons dans cet Euro, que ce soit face à la Suède, l'Angleterre ou le Danemark. C'est pour ça qu'on se fait éliminer au bout. (La France est battue 2-1 par le Danemark, Ndlr.)

Un nul aurait, pourtant, suffi pour vous qualifier pour les demi-finales. Cette équipe de France n'était même pas capable d'accrocher ce résultat?

Non, non. Même après l'égalisation de Papin... On avait cette force chacun en soi, mais pas cette force de groupe. type de tournoi : on ne parlait pas des matchs à venir, de ce qu'il fallait faire. Ce que j'ai davantage connu à l'Euro 1996. C'est vrai que c'est intéressant quand on y pense: on ne se disait pas entre nous qu'on devait gagner le prochain match, il n'y avait pas de calculs. Il n'y avait pas d'esprit de com-

grandes compétitions, mais il

manquait un vécu de groupe.

On n'avait pas non plus les

discussions qu'il faut pour ce

pétition?

Oui, voilà, c'est un peu ça. Il n'y avait pas forcément cette personne qui allait vous pousser pour que l'équipe se surpasse, comme j'ai pu le connaître par la suite. Pourtant, il y avait de grands joueurs. Basile (Boli) était là, on sait le gagneur que c'est devenu, mais là ce n'était pas le cas.

Forcément, on s'en mord les

doigts parce qu'on pouvait

attendre beaucoup plus de

cette équipe, mais il n'y avait

On était quand même des

potes, tout le monde se

connaissait. Basile (Boli) avait

joué avec Cantona à Auxerre,

je connaissais Laurent Blanc,

Sauzée, les Marseillais

ensemble, etc. Non, non, ça se

passait plutôt bien en dehors

du terrain. Seulement, les egos

ont joué un peu. Il fallait que

des joueurs brillent. Si Papin

ne marque pas (il marque les

deux buts français pendant

le tournoi, NdIr), ce n'est plus

Papin. Et si on n'arrive pas à

les faire briller, il se passe ce

Dans sa réaction à chaud après

rience de l'équipe, notamment à

cause de ses absences lors des

Mondial 1990). C'est un ressenti

Oui, il y avait de ça. Certains

joueurs avaient disputé de

deux dernières compétitions

internationales (Euro 1988 et

que vous partagez ?

l'élimination, Michel Platini

souligne le manque d'expé-

qui s'est passé.

C'est-à-dire que vous n'étiez

pas de cohésion.

pas trop copains?

Après l'élimination contre le Danemark, on ne devine pas non plus une déception immense sur les visages des joueurs ou du sélectionneur. À quoi ressemble l'ambiance dans le vestiaire?

On est déçus, mais c'est vrai qu'on n'avait pas l'impression qu'on perdait. En fait, on n'avait pas l'impression que c'était la France qui perdait, c'est ça aussi. On ne se disait pas : qu'est-ce qu'on fait pour le pays? Est-ce que les gens vont être contents ou pas contents? En gros, c'était terminé, on rentrait chez nous et puis voilà, il n'y avait pas mort d'homme. En 1996, on a senti que ça montait, on avait les échos de la population française, donc on pensait à eux, on avait envie de se battre et d'aller au bout.

Pour vous, en tant que Guadeloupéen, qu'est-ce que ça représentait de jouer pour l'équipe de France ?

C'était top, ça représentait énormément pour moi et pour la Guadeloupe, car on n'a pas eu

beaucoup de Guadeloupéens chez les Bleus. Il y avait eu Trésor, je crois qu'il y en avait aussi eu d'autres. Mais c'était énorme, surtout que j'ai quitté la Guadeloupe à 20 ans pour arriver directement dans le monde professionnel. C'est aussi pour ça que cet Euro était une grande déception pour moi, j'espérais

Comment réagissez-vous à l'annonce du départ de Michel Platini quelques jours après cet

On l'a compris après le match. Il était là, mais est-ce qu'il avait vraiment envie d'être là ? C'est comme ça que je le ressentais. Il n'avait jamais vraiment montré qu'il voulait la sélection. comme certains peuvent le faire

aujourd'hui. Je pense qu'il a pris l'équipe de France parce que c'était Michel Platini, il se sentait peut-être redevable. Il fallait qu'il fasse quelque chose pour la France. À la base, il ne me connaissait pas, c'est Gérard Houllier qui me suivait en tant que joueur. Bon, après, on a eu l'occasion d'avoir des discussions, il était toujours de bon conseil. De plus, il habitait à Cassis, pas loin de Marseille, donc ça m'arrivait de prendre l'avion avec lui et de discuter.

Finalement, cet Euro 1992 était aussi un peu un tournoi de transition entre la génération 1984 et celle de 1998-2000 à venir. Sentiez-vous à cette époque ce que l'équipe de France allait devenir?

Non, pas forcément. Par la suite, un peu oui. Le fait de voir l'OM gagner en 1993, le PSG monter en puissance ainsi que d'autres clubs, ça a pu aider. Il y a aussi beaucoup de joueurs qui sont partis à l'étranger après l'arrêt Bosman et qui ont pris de la bouteille en découvrant le très haut niveau. Ça a grandement contribué à la construction et à l'épanouissement de l'équipe

So foot

CALCIO-GOUVERNEMENT ITALIEN

Une loi qui dynamitera le football italien!

Un nouveau projet de loi est actuellement en cours de négociations à Rome et les répercussions sur l'avenir du Calcio pourraient être sans précédent.

La guerre continue de battre son plein entre les différents acteurs du football italien, à l'heure où le Calcio continue d'encaisser de mauvaises nouvelles entre une importante crise économique, un grand nombre de stades délabrés, une faible utilisation des jeunes joueurs, une équipe nationale en reconstruction. L'Italie a bien du mal à faire évoluer son football qui était pourtant, jadis, l'un des plus glorieux d'Europe et depuis plusieurs mois, l'environnement néfaste autour du football italien ne cesse d'empirer avec l'arrivée massive du gouvernement de Giorgia Meloni dans les débats. La candidature à l'Euro 2032 en collaboration avec la Turquie est d'ailleurs toujours en grand danger en raison des nombreux problèmes. Voilà maintenant plusieurs mois que le ministre des Sports, Andrea Abodi, et le président de la Fédération italienne de football (Figc), Gabriele Gravina, se lancent des tacles entre presses interposées. Le politicien de Fratelli d'Italia (parti d'extrême droite) avait déjà attaqué le chef du football italien, alors accusé de blanchiment d'argent par le tribunal de Rome : «Le cas Gravina ? Cela m'inquiète beaucoup. Face à ce chiffre, nous avons besoin de prudence et de garanties. C'est un moment dans lequel l'actualité nous place devant une série de facteurs critiques, puis l'actualité des prochains mois nous expliquera à quel point il y a de réalité dans ce qui est rapporté aujourd'hui. Nous devons faire de ce moment difficile non seulement un moment de réflexion mais de décision». Et l'heure des grandes décisions est arrivée pour Abodi et ces prochaines semaines risquent d'être



explosives avec une réforme à 18 clubs pour le championnat toujours d'actualité et un bras de fer constant autour de

Un organisme parlementaire

l'arbitrage italien.

Le gouvernement de Giorgia Meloni veut supprimer le Covisoc, la commission de surveillance de la FIGC des clubs de football professionnels qui surveille aujourd'hui les finances des clubs, dans le but de le remplacer par un organisme public qui décidera qui pourra s'inscrire au championnat. Il prendra la forme d'un instrument politique composé de 30 nouveaux sièges pour un coût global de 2,5 millions d'euros payés par les clubs italiens. La nouvelle agence sera composée d'un président et de deux membres, nommés par Meloni et Abodi, pour un

mandat de quatre ans non

renouvelable, d'un secrétaire

général et d'un effectif total

de trente salariés. Ce projet

de loi proposé par Abodi a été

envoyé aux bureaux de la fédé-

ration de football et du Comité

olympique italien (Coni) ces

derniers jours, créant beaucoup de mécontentement même face à l'absence totale d'aides financières du gouvernement ces dernières années. Cet organisme portera le nom d'«Agence de tutelle économique et financière des clubs sportifs professionnels», elle aura compétence non seulement sur le football, mais aussi sur le basket-ball : un organisme public basé à Rome et placé sous la tutelle du Palazzo Chigi (équivalent du Palais de Matignon) et du ministère des Sports. Il disposera d'une autonomie réglementaire, contrôlera les budgets des équipes, indiquera les mesures correctives à apporter, pourra ordonner le dépôt de documents et procéder à des contrôles au siège des clubs. Et il aura le pouvoir de convoquer les dirigeants de la FIGC et des ligues sportives et ainsi exprimer un pouvoir autoritaire total, contraignant aussi les inscriptions aux championnats. La Ligue italienne veut toujours la création d'une autorité totalement indépendante ou dans le pire

des cas, d'un système hybride comme celui déjà existant en Italie pour le dopage. Et s'il fallait que cette autorité existe sous l'égide du gouvernement, les dirigeants ne comprennent pas pourquoi les 2,5 millions d'euros par an prévus pour soutenir cette nouvelle agence de contrôle, organisme public non économique, devraient être payés par les clubs et non par l'Etat.

Le texte pourrait bientôt être inclus dans le giron d'une disposition gouvernementale, mais il suscite déjà des discussions pour au moins deux raisons.

La première pour le fond, car elle vide le Coni et les fédérations sportives du pouvoir de contrôle de gestion et menace le principe d'indépendance et de neutralité du sport par rapport à la politique : une agence nommée par le gouvernement qui décide de qui peut jouer en Série A et qui ne le peut pas, fait aujourd'hui couler beaucoup d'encre. La seconde pour la forme, car ce projet de loi contournerait les exigences de nécessité et d'urgence requises pour poser un décretloi. Le gouvernement prévoit ainsi de corriger le texte pour éviter des accusations d'ingérence politique par la Fifa et l'Uefa: «Nous améliorons le texte et je suis sûr que le Parlement apportera d'autres contributions précieuses. Avec cette agence, nous ne voulons en aucun cas porter atteinte à l'autonomie du sport, mais le modèle actuel non seulement ne garantit pas une concurrence loyale, mais a un impact économique significatif sur l'ensemble du système sportif qui mérite une autre approche», a promis Abodi qui s'est dit prêt à écouter les arguments.

Footmercato

LE PLUS BRÉSILIEN DE TOUS LES ITALIENS

Bruno Conti, appelé le «Marazico»!

Bruno Conti était, selon Pelé, en 1982 «le plus Brésilien de tous les Italiens», l'esthétisme brésilien avec la dose suffisante de pragmatisme à l'italienne.

Cet ailier droit de poche (1,69 m pour 65 kilos) avait un dribble déroutant qui lui avait valu le surnom de «Marazico» (un mélange de Maradona et Zico) lors de la Coupe du monde en 1982, organisé en Espagne. Dribbler certes, mais efficacement. Un style de jeu qui l'a fait entrer dans le cœur de tous les Italiens. Né à Nettuno pas très loin de Rome le 13 mars 1955, il intègre son club de cœur lors de la saison 1973-74 à l'âge de 18 ans pour ne plus le quitter ensuite, jusqu'à la fin de sa carrière en 1990. Une folle histoire d'amour et de passion que rien ne brise avec, en toile de fond, le stade Olympique de Rome et un parfum enivrant de Dolce Vita. Mais en fait non. À deux exceptions près, il rejoint le Genoa, qui évolue, alors en Série B, à la demande de ses dirigeants. Deux saisons sous forme de prêt (1975-76 et 1978-79) afin de gagner du temps de jeu avant d'entamer les années 80 et d'exploser au poste d'ailier droit au sein de l'effectif romain dès son retour de Gênes.

Le chouchou de la Curva Sud

Durant cette décennie, Bruno Conti est un titulaire indéboulonnable et devient, au fil des années, le chouchou de la Curva Sud. Sa fidélité au club et son talent lui valent également les honneurs de la sélection qu'il côtoie dès 1980. Il devient champion du monde avec la Squadra Azzura, deux ans plus tard en Espagne, et quitte cette dernière après la coupe du monde 1986 au Mexique et l'élimination des Italiens par la France de Platini, avec 47 sélections au compteur (5 buts). Lors du Mondial espagnol, la première phase est extrêmement laborieuse pour la Nazionale, y compris pour le Romanista. Des critiques féroces de la presse italienne, trois matchs nuls et une qualification de justesse grâce à la meilleure attaque. L'un des deux seuls buts italiens de cette première phase est justement inscrit par Conti contre le Pérou. Mais c'est bien la seule fulgurance au milieu de trois matchs ternes. La qualif pour la phase suivante est alors déjà un exploit. Comme tous ses coéquipiers, Conti se réveille lors du second tour. D'abord face à l'Argentine de Maradona, championne du monde en titre. Le voilà passeur décisif pour la réalisation de Cabrini du 2 buts à 0. Le match suivant, il est l'auteur d'un festival lors de la victoire 3 buts à 2 contre le Brésil ultra favori. Après la rencontre, Zico dira de lui: «Aujourd'hui, on a affronté dix Italiens et un des nôtres.» S'ensuivent deux passes décisives, pour Paolo Rossi contre la



L'éloge reçue par Bruno Conti de la part de Pelé résume toute la carrière de ce formidable joueur

Pologne en demi-finale et Alessandro Altobelli en finale pour le but du K.O.

La légende!

L'homme de la Roma devient une légende à partir de ce jour. Même si il ne remporte pas la récompense officielle du Ballon d'or Adidas, il est pour beaucoup le meilleur joueur de cette Coupe du monde. Sur le plan national, la dévotion de Bruno Conti pour son club est peu récompensée. Un seul titre de champion à son palmarès (1983) et quelques coupes d'Italie (1980, 1981, 1984 et 1986) à se mettre sous la dent. Pas trop éloquent pour un joueur de ce calibre mais pas très grand non plus. Sa plus grosse déception reste sans nul doute la défaite en finale de la coupe d'Europe des clubs champions face à Liverpool (1984) chez lui dans son stade Olimpico où, ce jour-là, Bruce Grobbelaar bluffe les Romains aux tirs au but par ses pitreries. Au total, Conti a inscrit 37 buts en 304 rencontres de Série A. Mais sa contribution tient avant tout dans le rôle décisif qu'il a joué dans les buts réussis par Roberto Pruzzo avec la Roma. À l'approche de la retraite, l'international italien joue moins et pense plus à sa reconversion qui le mène au début des années 90 au poste d'entraîneur de la Roma. Une récompense naturelle en quelque sorte pour marquer son amour indéfectible au club.

POINT DE VUE

Une assemblée, des messages!

Par Rafik EL HERGUEM

lus d'une centaine de clubs ont assisté à l'assemblée évaluative de la FTF. C'est déjà un premier message transmis par les clubs, mais ce n'est, en aucun cas, un signe de soutien à Wassef Jelaïel, président de la FTF par intérim et un des candidats rejetés aux dernières élections. Le quorum atteint veut tout simplement dire que les clubs tiennent à leur fédération et à son poids sportif, réglementaire et économique dans le foot tunisien, ce moment délicat par lequel passe la FTF intrigue les clubs, véritables «propriétaires» de cette structure sportive. Deuxième message décelé, la FTF n'a pas été rentable pendant le dernier exercice avec un déficit de 5 millions de dinars, qui s'explique notamment par l'augmentation des charges (décaissées et reportées) contre une stagnation des revenus. C'est la première fois durant ces dernières années que la FTF accuse un déficit aussi conséquent. On s'est habitué à voir une diversité de revenus, notamment la fameuse dotation de la Fifa à l'occasion du Mondial (qui représente sûrement le revenu le plus déterminant), les revenus du sponsoring et publicitaires, sans oublier les différents concours alloués par la Fifa et qui sont

Aujourd'hui, on revient à 2012 où la FTF accusait un terrible déficit cumulé. Cela veut dire que le prochain bureau fédéral ne prendra pas une fédération solide financièrement et qui a une marge de sécurité financière. Tout dépendra de la qualification de l'équipe de Tunisie au prochain Mondial, car la fameuse dotation qui est derrière permettra de bien renflouer les caisses. Un autre message, celui de Wassef Jelaïel qui a, encore une fois, «commercialisé» son nom en tant que futur candidat à la présidence de la FTF. Ses paroles, ses gestes, son mode de communication expriment bien ses intentions d'occuper la chaise laissée par son «ex-patron» Wadîi El Jary. A quelques mètres de lui, Zyed Tlemçani, son rival le plus sérieux au poste de président de la FTF, était présent pour discuter avec les représentants des clubs et leur signifier qu'il est encore en course. Ce n'était pas proprement dit une simple assemblée évaluative, c'était plus que cela. Wassef Jelaïel en a bien profité pour marquer des points et pour rappeler sa loyauté envers le ministère des Sports, et pour confirmer Montassar Louhichi dans son poste de sélectionneur. Mais il n'a rien révélé sur le futur des élections. Lui qui aura deux mois de plus pour tenir ces fameuses élections. En sera-t-il capable? C'est le flou total pour une fédération qui patauge de plus en plus.

R.E.H.

FTF — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉVALUATIVE

Des clubs appellent à une assemblée extraordinaire

Maints clubs désirent modifier les conditions d'éligibilité de la FTF.

Plusieurs présidents de clubs de Ligue 1 du football professionnel ont souligné la nécessité de tenir une assemblée générale extraordinaire de la FTF pour changer les conditions d'éligibilité au bureau fédéral, et ce, après le rejet des listes candidates à deux reprises et l'annulation des élections.

Le président du CS Sfaxien, Abdelaziz Makhloufi, a regretté, dans ce contexte, l'annulation du processus électoral de la FTF, affirmant que « le rejet de toutes les listes candidates prouve qu'il existe un grand problème au niveau des conditions d'éligibilité ». Il a expliqué dans une déclaration à l'agence TAP, en marge de la tenue de l'assemblée générale ordinaire de la FTF, que « la révision de ces critères est devenue aujourd'hui inévitable d'autant plus que la suspension du processus électoral a des conséquences négatives et pourra aggraver la crise du football tunisien. Le développement du football ne passera que par l'infusion du sang neuf au sein du bureau fédéral parallèlement à la mise en place d'un programme de réforme à long terme auquel participeront tous les clubs affiliés», a-t-il dit.

De son côté, le président du CA Bizertin, Samir Yacoub, a mis l'accent sur «la nécessité d'aller vers la tenue



Les représentants des clubs restent les premiers décideurs. Vont-ils provoquer une assemblée générale extraordinaire ?

d'une assemblée générale extraordinaire afin de rompre avec l'ancien statut qui a bloqué le processus électoral», estimant que les conditions d'éligibilité ne sont plus adaptées à la situation actuelle du football. Il a affirmé que «le CA Bizertin est du côté du changement, selon une stratégie claire pour le développement du football tunisien».

Pour sa part, Mohamed Mahjoub, président du Stade Tunisien, a considéré que «les critères d'éligibilité au bureau fédéral sont discriminatoires et privent certains candidats de prétendre à la présidence de la fédération», espérant que le prochain bureau sera renforcé par de jeunes membres capables de contribuer à la bonne gestion de

l'instance fédérale».

En revanche, Mohamed Hichem Dhib, membre du bureau actuel de la FTF, s'est opposé à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire pour modifier les critères d'éligibilité au bureau fédéral, estimant que les défaillances ayant conduit au rejet des listes auraient pu être

DE LA LIGNE DE BUT À LA LIGNE DE CONDUITE

Entraîneur de gardiens, un poste à part entière

C'est une réalité. Nos ex-meilleurs gardiens ont d'autres préoccupations que de veiller à la relève du poste. Pourtant, le rôle du gardien de but est devenu l'une des positions les plus tactiques et polyvalentes sur le terrain. Or, pour accompagner cette évolution, il revient à des entraîneurs chevronnés de faire progresser les derniers remparts de demain.

Durant la dernière décade, en Tunisie, peu de gardiens de renom ont basculé vers une carrière d'entraîneur de gardiens de but et même d'entraîneur tout court. Et à propos du sujet qui nous concerne, l'on s'interroge à propos de l'absence des Chokri El Ouaer, Naceur Bedoui, Aymen Balbouli, Khaled Azaiez, Ali Boumnijel, Khaled Fadhel, Ahmed Jaouachi, Rami Jridi, Sofiane Khabir, Jacem Khalloufi, Arbi Mejri, Radhouen Salhi, Boubaker Zitouni et tant d'autres sur le banc de touche ? C'est donc un sujet qui suscite des questionnements et même des interprétations, alors que la fonction de coach des portiers est bien plus que noble en Occident et au Golfe, si l'on pousse encore la comparaison. En Europe par exemple, de grands gardiens de but sont devenus de grands entraîneurs des derniers remparts et même d'entraîneurs en chef. L'on peut citer les Goethals, Zoff, Baup, Ulrich Ramé mais aussi Joel Bats, Jean Luc Ettori, Peter Shilton, Michel Preud'homme, Badou Zaki pour ne citer que ceux-là. Il ne s'agit donc pas de faire un gros plan sur des exceptions qui ne le sont pas, mais de comparer avec ce qui se fait de mieux au niveau de la planète football, rapporté à notre sport-roi d'élite.

La nouvelle panoplie du portier moderne

Aujourd'hui, en Ligue 1 par exemple, pour accompagner la progression des portiers, les Wassim Naouara, Adel Zouita, Kabil Ben Othman, Rami Souleyman et, à un certain moment, l'inusable égyptien Tarek Abdelalim (qui a veillé sur les répétitions des gardiens de trois clubs parmi le Big-Four tunisien, outre son passage en équipe de Tunisie) sont certes des connaisseurs aguerris dans leur domaine, mais leur rôle ne doit pas se limiter à préparer en vue du prochain match à venir les gardiens, autant sur le plan physique que sur le plan mental. En clair, ces entraîneurs de gardiens, qui ont, pour la plupart, un vécu et accessoirement un CV (on y reviendra), doivent aussi et également se charger du développement du gardien en tant que personne, afin de le préparer au mieux à tous les scénarios sur le terrain et en dehors surtout (une situation de match, une blessure, une contre-performance, un coup de mou, un problème interne ou familial. Bref, si chez nous, on est encore un peu à la traîne, c'est parce que l'on n'a pas encore admis et assimilé que de tous les membres de l'encadrement, l'entraîneur des gardiens est celui dont le rôle a le plus évolué, surtout à la suite des modifications apportées aux lois du jeu, en particulier depuis l'introduction déjà ancienne de la règle de la passe en retrait. Or, et cela doit devenir la règle dans nos contrées, il n'est plus admissible que les séances des gardiens se déroulent la plupart du temps à l'écart du reste du groupe, car, aujourd'hui, l'entraîneur principal et l'entraîneur des gardiens font travailler les gardiens avec l'ensemble de la défense, voire avec toute l'équipe. Maintenant, outre son rôle premier qui consiste à empêcher le ballon de franchir la ligne de but, le portier est désormais vu comme le 11^e joueur de champ.

En l'état, que d'équipes de Ligue 1 gagneraient à profiter de l'expérience d'un certain Aymen Mathlouthi alias Balbouli pour son jeu de pied, son assurance balle au pied et sa lecture du jeu tout court. Qui ne voudrait pas avoir dans son staff Adel Nefzi, un gardien qui a offert le titre au CA en 2008 grâce à une relance propre de plus de 75 mètres? En football, aujourd'hui, il faut être ouvert et inventif. Plus question d'être simplement là à enchaîner les séries de frappes : aujourd'hui, l'entraîneur des gardiens joue un rôle fondamental pour l'équipe et pas seulement pour faire progresser son protégé. En clair, cet élément clé (bien que souvent négligé) a un rôle essentiel pour le succès de l'équipe sur le terrain.

Pour améliorer davantage les compétences d'un gardien de but, quelles que soient ses qualités, sa personnalité, son autorité dans sa zone, sa charpente musculaire et sa taille, longiligne ou pas, un entraîneur de gardiens expérimenté peut l'aider à évoluer volet agileté, mais pas seulement. Là, toujours en se référant au «must» européen en la matière, le rôle du coach des gardiens ne se limite plus à améliorer les compétences techniques, car le volet tactique est devenu tout aussi important. En l'état, cela comprend aussi la prise de décision, pour lire le jeu et prendre des décisions rapides ainsi que précises surtout. Ce faisant, le volet mental est, bien entendu, primordial, puisqu'il s'agit



Tarek Abdelim a roulé sa bosse partout dans nos clubs

là de faire naître une mentalité de gagnant qui n'est donc pas innée mais susceptible d'être développée (n'est pas Attouga qui veut!). Sommairement, cela comprend l'enseignement pour maintenir la concentration, garder le calme sous pression et avoir confiance en soi pour affirmer sa personnalité et son autorité, tel le cas de Chokri El Ouaer, un meneur qui jouait un rôle significatif en termes de leadership et d'impact psychologique.

Le rapport au savoir a évolué

Aujourd'hui donc, les séances dispensées à coups de tirs dans différentes situations et d'entretien de la condition physique ne suffisent plus. Pion central de l'échiquier, le gardien doit être davantage intégré dans l'équipe et dans le jeu général. Et c'est à l'entraîneur des portiers que cette tâche revient en lui apprenant, par exemple, à travailler de plus belle avec les défenseurs et à maintenir continuellement une bonne communication dans ce domaine. Fondamentalement, le gardien doit être préparé aux défis de l'équipe en premier et avant même le buteur attitré. Cette saison, à titre d'exemple, deux, parmi nos gardiens internationaux auraient pu éviter des buts à leur équipe s'ils avaient anticipé, «marqué leur territoire» en amont (en début de match) par plus de tempérament, de caractère et de prestance. Ce fut le cas récemment avec le heading d'Oumarou, lors du derby ST-EST où Memmiche a été «absorbé» par la détermination du Nigérien, et quelques mois auparavant avec cette lecture approximative du jeu de la part de Moez Hassen qui aurait dû sortir de sa «zone de confort» et aller chercher Rodrigues après la bévue de Cherifi. Deux exemples, deux situations qui rendent compte d'un défaut dans l'analyse des lacunes des deux portiers, en amont et au demeurant surtout...

Par conséquent, pour toutes ces raisons, il est important que les équipes tunisiennes, de premier plan et surtout formatrices (selon leurs moyens et leurs budget il va sans dire), investissent dans un entraîneur de gardiens de but expérimenté pour optimiser ce qui doit l'être les jours de match sur le terrain. De nos jours, vu l'évolution du football, les tenants des clubs, par le biais du head-coach, doivent accorder davantage de responsabilité à l'entraîneur des gardiens de but, unique «chargé de mission» pour développer les compétences techniques et tactiques des portiers à sa charge.

Les différents types de poignées, le plongeon, les techniques de blocage, les sauts et autres compétences nécessaires pour que le gardien effectue, avec succès, toutes ses tâches ne suffisent plus et il revient forcément à des ex-gardiens d'exception de faire profiter les clubs de leur expérience acquise. Dommage qu'ils soient maintenant, pour la plupart, des intermittents ou des permanents des plateaux TV, alors que si nos clubs leur tendent la main, ils veilleraient efficacement à optimiser les compétences de nos gardiens de manière ciblée, tout bénéfice pour le Team Tunisie, cela va de soi...

EXPATRIÉS

L'Europe validée pour Skhiri

Une place en compétition continentale avec Francfort est assurée pour l'international tunisien.

Elyès Skhiri et l'Eintracht Francfort, 6e au classement de Bundesliga, ont obtenu le point du nul (1-1) face au Borussia Mönchengladbach, suffisant pour se qualifier soit en C4 Conférence Europa ou mieux encore en C3 Europa League. A noter que Skhiri a été remplacé à la 76' face au Borussia. Le milieu d'Union Berlin, Aissa Laidouni, est quant à lui resté sur le banc lors de la défaite (3-2) à Cologne. A présent, ce sera la grande bataille avec Mayence pour au moins une place de barragiste pour se maintenir

Montassar Talbi entre Lens et Rennes

En coulisses, le Stade Rennais et le RC Lens se livrent actuellement une bataille acharnée pour gagner les faveurs de l'axial de Lorient, Montassar Talbi, 25 ans. Convoité par des « Sang et Or » en quête d'un digne successeur à Kevin Danso, Talbi est également ciblé par Rennes qui souhaite blinder son arrière-garde dans la perspective du départ d'Arthur Theate. Attendons voir.

Ghandri solide au poste

Le défenseur central d'Akhmat Grozny 10° en ligue russe, Nader Ghandri, continue d'enchaîner les bonnes performances. En atteste la 5^e victoire de suite d'Akhmat (2-0) face à Kryliya Sovetov qui l'éloigne des barrages pour la relégation. Ghandri a disputé toute la partie.

Hadj Mahmoud gagne à Berne

Lugano s'est payé le scalp des Young Boys (1-0). Le milieu offensif de Lugano, Mohamed Hadj Mahmoud, a disputé un match moyen dans l'ensemble, avant de sortir à la 65'.

Et de quatre pour Cherni

Le latéral gauche de Laval, Mohamed Amine Cherni, y est allé de son propre but, d'un tir du pied droit lors de la défaite (1-2) face à Troyes.

Cherni ne risque pas de rester en Ligue 2 et serait pisté par Brest et des écuries de Ligue 1. Plus haut au classement, le latéral droit titulaire d'Angers, Yan Valery, vainqueur d'Annecy (2-1) est à un succès du retour en Ligue 1.

Zaddem tombe contre Pyramids

Moataz Zaddem et Fakhreddine Ben Youssef, sociétaires d'Al Masry, se sont inclinés face à Pyramids (0-1). Zaddem a récolté un carton jaune avant de sortir



à la 71'. Quant à Ben Youssef, auteur d'une bonne sortie, il a quitté la pelouse à la 93'.

Ayari s′impose au Canada

Le milieu de terrain Hassan Ayari s'est imposé avec la réserve de Toronto FC (1-0) face à la lanterne rouge Huntsville City. Il a été remplacé à la 65'. Le club canadien occupe la 8e place de la Conférence Est, en MLS next pro.

Une demi-heure pour Ben Slimane

Anis Ben Slimane, remplaçant à Sheffield United, est entré à la 55e lors de la défaite face à Everton (1-0). Ben Slimane a réussi 86% de ses 14 passes.

Une mi-temps pour Ben Romdhane

Mohamed Ali Ben Romdhane, milieu de Ferencvaros, s'est incliné dans un match sans enjeu a Diosgyor (2-0). Remplacé à la mi-temps, il pourrait entrer en cours de jeu lors de la finale de Coupe de Hongrie face à Paksi, jeudi prochain, après avoir manqué la demi-finale en restant sur le banc. Doublé en vue pour la bande à Stankovic ?

Haykel Chikhaoui victorieux

Le milieu de terrain et ex-monastirien Hevkel Chikhaoui s'est imposé avec Ajman, 8e de la ligue émiratie, face à Al Bataeh (2-0). Chikhaoui est sorti à la 65' de jeu.

Mohamed Salem KECHICHE

FOOTBALL AFRICAIN

Yahia Attiyat-Allah vers Pyramids FC

La direction du Pyramids Football Club s'active déjà en coulisses pour reconstruire le noyau défensif de son équipe en vue de la saison prochaine.

tion de l'effectif sera conséquente cet été au sein du club égyptien. La direction n'a évidemment pas attendu le début du prochain mercato estival pour défricher le terrain et sonder le marché. Le souhait des premiers responsables du Pyramids FC est de pouvoir fournir au plus vite un noyau le plus complet possible avant la prochaine préparation estivale. Pour ce faire, ils suivent de près le défenseur international marocain Yahia Attiyat-Allah, qui évolue au sein du club russe FK Sotchi. Ce faisant, le staff managérial du joueur est prêt à discuter si une offre officielle de Pyramids FC arrive, car c'est un club dont le jeu est bon et dont les officiels sont des personnes respectables. Le public sportif a beaucoup plus connu Yahia Attiya-Allah pendant la Coupe du monde au Qatar en

La construction ou la reconstruc- 2022, au moment où il évoluait au Wydad Casablanca (Maroc). L'arrière gauche avait livré de belles prestations lors de cette compétition mondiale.

Cheick Djibril Ouattara sur le départ

de Berkane Joueur de la RS Berkane depuis décembre 2018, Cheick Djibril Ouattara devrait quitter le club marocain en fin de saison. Depuis le 28 décembre 2018, l'attaquant international burkinabé de 24 ans a rejoint la RS Berkane en provenance de l'ASF Bobo-Dioulasso au Burkina Faso. Six ans après, le joueur n'a pas pu s'imposer comme le buteur phare du club. Il a connu un prêt lors de la saison 2021/22 à l'OC Safi, toujours au Maroc. Cheick Djibril Ouattara se rapprocherait de la fin de son aventure à Berkane. Mais il devrait



rester dans le Nord de l'Afrique. Selon les informations de 226Foot, le natif de Bobo-Dioulasso est dans le collimateur d'Hassania Agadir au Maroc et d'Enppi en Egypte. Cette saison, Djibril Ouattara n'a joué que 9 matchs (286 minutes) pour deux buts. Il est évalué à 500.000 euros par Transfermarkt.

CA

Faouzi Benzarti à la barre

Après le départ de Mondher Kebaier, c'est Faouzi Benzarti qui prend la relève pour un bail de deux mois. Il sera assisté par Lotfi Rouissi lors de sa première prise de contact à Hammamet.

La Presse SPORT

TENNIS — TOURNOI M25 EN SERBIE

Aziz Dougaz est passé par là!

Aziz Dougaz a remporté hier en Serbie un tournoi doté de 25.000 dollars en battant en finale Popovic 6-1 et 6-1. Il sera à la 220° place au classement ATP avant de disputer le Tunis Open à partir de demain contre M. Janvier.

LIGUE 1—PLAY-OFF—7^E JOURNÉE- EST-ESS (3-2)

L'Espérance renverse la table

DE TUNISIE

Chassé-croisé et victoire de l'EST sur un penalty accordé en fin de match.



Meriah transforme le penalty de la victoire (Photo : Mokhtar HMIMA)

Stade Hamadi-Agrebi de Radès. Temps printanier. Pelouse en bon état. Public nombreux. EST-ESS (3-2). Buts de Raki Aouani (12'), Silva Rodrigo (17'), Ghacha (58'), Barhoumi (67') et Meriah (85') sur penalty. Arbitrage de Houssem Boulaares assisté de Mohamed Bakir et Wael Hannachi. Quatrième arbitre: Achref Harakati. Commissaire de match: Foued Bahri. Arbitre VAR: Jalel Sahbani. Assistant VAR: Khaled Souyah. Assesseur TV: Slim Belkhouas. Expulsion de Ghdamsi pour somme d'avertissements.

Que des parités et une défaite face à l'EST à l'aller, avant d'en découdre hier avec le leader, l'on note que le bilan de l'Etoile est famélique au play-off, et n'eussent été les points bonus, l'ESS serait distancée davantage au classement. La nécessite d'enrayer le cycle a donc coïncidé avec le classico face à l'EST hier pour des Etoilés avides de rachat et de victoires surtout. L'EST, à son tour, restait sur une défaite au Bardo face au ST, sans oublier le revers accusé à Kerkennah en Coupe de Tunisie. Une sombre série pour un leader qui a jusque-là vu son avance sur son dauphin usémiste fondre comme neige, d'où l'impératif de victoire hier face à l'Étoile du Sahel, un onze qui ambitionnait quant à lui de monter sur le podium en cas de succès à Radès. d'un côté, une EST tenue de se rafraîchir dans l'optique de la finale de la C1, et de l'autre, une Etoile qui court derrière son premier succès de rang, performance qui lui per-

Action-réaction...Sans round d'observation, l'EST

mettrait de monter sur le podium.

pousse puis s'installe. L'ESS, à son tour, impose son plan, soit contenir avant tout, et se projeter sur contres éclair. 10' de jeu et rien de concret jusque-là entre l'Espérance de Cardoso et l'Etoile de Ben Sassi. 12', ultraréaliste, l'Etoile ouvre le score sur une demi-volée de Raki Aouani. Scénario idéal pour les visiteurs mais pas pour longtemps. 17', le leader remet les pendules à l'heure, Silva Rodrigo est passé par là avec un nouveau but à son compteur. La demi-heure qui suit, les deux formations percutent, l'EST pousse, l'ESS s'interpose et se redéploie, mais on en restera là pour ce premier half. De retour de pause, dix minutes passent sans aucune occasion digne de ce nom de scorer, mais juste avant l'heure de jeu, Ghacha persiste et signe pour l'Espérance. L'EST renverse donc la table à quinze minutes de la fin mais c'était compter sans le talent de Raki Aouani. 67', Aouani déboule, se déjoue de Meriah et sert Barhoumi sur un plateau qui égalise pour l'ESS. Match relancé à présent. 72', l'EST reprend le match en main, mais EST: Amanallah Memmiche, Mohamed Ben Ali, Yassine Meriah, Ghaith Ouahabi, Mohamed Amine Ben Hamida, Roger Aholou, Houssem Tka (Bouguerra), Ghailane Chaalali (El Ayeb), Houssem Ghacha (Sowe), Yan Sasse (Ogbelu), Rodrigues Rodrigo.

ESS: Ali Jemal, Ghofrane Nawali, Slah Ghedamsi, Fraj Ben Njima, Houssem Ben Ali (Mohamed Amine Naoui), Louay Ben Hassine, Jacques Mbé, Oussema Abid, Assil Jaziri, Yassine Chamakhi, Raki Aouani.

Sass sur coupfranc enveloppé rate le cadre. 79', un contact Ghdamsi-Rodriguo dans la surface (les deux se tiennent les maillots) n'échappe pas à l'arbitre qui, après le «VAR Check», siffle un penalty transformé par Meriah.

Le match s'achève sur un but manqué de peu par Rodrigo, et au final l'EST renoue avec la victoire alors que l'Etoile n'a pas encore gagné au play-off.

Khaled KHOUINI

Résultats

4- CS Sfaxien.....9

5- ES Sahel.....8

6- C. Africain......7

CHAMPIONNAT DE TUNISIE — LIGUE 1 — PLAY-OUT (10[€] JOURNÉE) :

Les Cigognes survolent leurs adversaires!

Les hommes d'Imed Ben Younes ont fait d'une pierre deux coups : ils se sont rattrapés après la défaite concédée lors de la journée précédente et, par là même, ont réduit l'écart à un point avec le leader cabiste qui a trébuché à Ben Guerdane.

S'il y a une équipe qui a fait une bonne affaire hier aprèsmidi, c'est bel et bien l'Olympique de Béja. En effet, les Béjaois ont fait d'une pierre deux coups: ils ont profité du faux pas du leader cabiste, qui s'est contenté de tenir en échec l'USBG (0-0), pour réduire à un point l'écart qui les sépare.

LUNDI 13 MAI 2024

Les Cigognes ont bien profité du fait que leur adversaire tataouinois s'est déplacé à Menzel Bourguiba fortement amoindri à cause de la grève de 11 joueurs pour remporter une large victoire sur le score sans appel de 3-0. Et à vrai dire, ce n'était pas cher payé. Les Béjaois auraient pu, s'ils l'avaient voulu, infliger une défaite beaucoup plus lourde à leurs hôtes.

Les buts de la victoire de l'OB étaient l'œuvre de Aly Desse Sisoko (11'), Ahmed Amri (27') et Mehrez Berrejeh (90'+3).

En faisant grève, les joueurs de l'US Tataouine ont laissé échapper à leur équipe l'opportunité de rester sur son élan. Cela dit, la formation tatouinoise clôture la troisième marche du podium en dépit de la défaite concédée, hier. Rien n'est donc encore perdu pour l'UST.

Avant-derniers au classement

Les Marsois sortent la tête de l'eau

et restant sur une défaite à Gafsa, les Marsois se sont rebiffés à domicile en remportant une courte mais précieuse victoire au détriment de l'ES Métlaoui. Le but de la victoire a été marqué par Mohamed Ali Yaâkoubi sur penalty (73'). Grace à cette victoire, les banlieusards retrouvent l'espoir même si, pour eux, il faudra cravacher dur et éviter de perdre d'autres points pour garder, un tant soit peu, leurs chances intactes pour sauver leur peau parmi l'élite. Les Marsois sont toujours avantderniers. Ce n'est donc pas encore gagné pour eux.



L'ASMarsa y croit encore... (Photo: Mokhtar HMIMA)

Pour rappel, El Gawafel Gafsa s'est imposé, vendredi dernier, au détriment de l'AS Soliman qui, sous la houlette de son nouvel entraîneur Fakhreddine Galbi, n'arrive toujours pas à voir le bout du tunnel.

L'AS Soliman est toujours lanterne rouge et avec la victoire de l'ASM, hier, la situation de la formation capbonnaise s'est compliquée davantage.

Walid NALOUTI

Résultats

A la Marsa: AS Marsa Mohamed Ali Yaakoubi (74' sp) ES Métlaoui	_
A Ben Guerdane (à huis clos): JS Ben Guerdane Nassim Sioud (56') CA Bizertin brahima Cissoko (23')	

7- AS Marsa 8- AS Soliman....

22	10	5	3	2	11	5	+
21	10	5	3	2	13	5	+
18	10	4	4	2	8	8	
16	10	4	2	4	4	5	-
16	10	3	3	4	6	9	-
15	10	3	3	4	10	10	
12	10	4	0	6	9	13	-
9	10	3	О	7	7	13	-

LE CAB VISE LA COUPE DE TUNISIE!

Dans la peau d'un favori

Les Cabistes se produiront face aux divisionnaires de Sakiet Edayer en conquérants.



Aziz Guesmi et le CAB ont une chance à saisir en Coupe

Evoluant sans pression au play-out, les camarades de Taïeb Ben Zitoun vont concentrer désormais leurs efforts sur la Coupe de Tunisie. L'intérêt qui y est accordé n'est pas anodin. Il est dicté par un tirage au sort qui encourage à croire dur comme fer à réaliser un bon parcours dans cette épreuve. Ce faisant, en huitièmes et en quarts de finale, deux équipes issues de divisions inférieures se dressent sur le chemin du CAB.

Certes, on peut penser que rien n'est acquis d'avance mais il est permis d'affirmer que les Cabistes partent avec les faveurs du pronostic et c'est légitime. Dans l'immédiat, dimanche prochain, ils

affronteront Sakiet Edayer en déplacement, club divisionnaire qui défendra crânement ses chances. Si les Nordistes venaient à se qualifier au tour suivant, aux quarts de finale, ils joueront contre le vainqueur du match SCBA-JSO mais cette fois-ci au Stade 15-Octobre. Sur le papier, le CAB a de fortes chances d'accéder en demi-finale et qui pourrait dire le contraire?

Le précédent de l'OCK...

Toutefois, dans ce genre d'épreuve une surprise n'est pas à écarter en cours de parcours. L'EST l'a vérifié à ses dépens au premier tour contre l'OC Kerkennah! Et c'est ce qui fait le charme de Dame

Coupe même si le système mis en place est compliqué, à commencer par la non-participation des étrangers dans des cas précis. Les Cabistes ont l'opportunité d'aller très loin en Coupe.

loin en Coupe.
En effet, l'équipe «jaune et noir» est constituée de jeunes talents qui ne demandent qu'à se surpasser. Dans pareille situation, on voit mal comment ils ne saisiraient pas une aussi belle occasion pour se distinguer! L'entraîneur Maher Kanzari, qui n'est pas un novice en la matière, exploitera au mieux leurs qualités techniques et saura les motiver comme il se doit pour la bonne cause!

Béchir SIFAOUI

SEUL LE RÉSULTAT COMPTE POUR EGSG

-1

-2

Le plein à domicile

El Gawafel a validé en deux matchs consécutifs disputés à domicile, ce qui survient pour la première fois cette saison.

une marge de sécurité en augmentant son solde en cette fin de saison. Gafsa est ainsi un club passé par tous les états, surtout après les soubresauts de la première phase. Ce faisant, empressons-nous de dire que la dernière victoire fut acquise dans la douleur. En clair, nous eûmes droit à un vainqueur chanceux face à un beau vaincu. Dans l'arène tumultueuse du football, les caprices de la balle ronde sont parfois injustes et irrationnels. Le club Gafsien a captivé ses fans avec cette série de performances en dents de scie. Avec six points récoltés en deux matchs et une série d'invincibilité depuis l'avènement de Skander Kasri à la tête du staff technique, l'équipe a momentanément soulagé ses supporters en se procurant une marge de sécurité cruciale pour sa survie parmi l'élite. Cependant, derrière cette façade de triomphe se cachent des luttes intenses et des épreuves qui ont mis à nu les failles béantes au sein de l'équipe. Ce fut une victoire acquise dans la douleur avec des sueurs froides et une peur bleue dans les ultimes minutes, face aux Cap-bonais de l'ASS. Le match a été teinté d'incertitudes et de rebondis-

EGSG s'est donc constitué

Les caprices du destin L'AS Soliman, dont la pres-

sements.



Godspower : un attaquant retrouvé
Ph.: Mokhtar HMIMA

tation fut satisfaisante, a été privé de la victoire par un caprice du destin. Un penalty manqué, des buts tout faits effacés par des arrêts miraculeux du gardien de but gafsien, ont transformé ce match en un ballet effréné de suspense et de tension. Malgré les trois points, EGSG ne peut se vanter d'une performance irréprochable. Les fissures dans sa défense ont été révélées au grand jour, avec une char-

nière centrale vacillante qui a laissé plusieurs occasions de buts pour l'adversaire. Les errements tactiques et les hésitations sur le terrain ont amplifié les défis auxquels l'équipe est confrontée. Le coup de génie du coach, en titularisant Amir Omrani pour la première fois de la saison, a apporté un souffle nouveau à la vitrine offensive, mais n'a pas suffi à dissiper les nuages sombres qui planent sur l'effi-

zone médiane, censée être le moteur de l'équipe, a échoué à produire un rendement à la hauteur des attentes. Seul Bangoura, dans son rôle de play-maker, a brillé, éclairant le terrain de sa vision et de ses services judicieux, dont l'un a permis à Godspower de faire taire ses détracteurs en inscrivant l'unique but du match et le deuxième dans son solde. L'action décisive de ce but a été un éclair de génie dans un océan de médiocrité. Malheureusement, ces moments d'inspiration ont été rares, noyés dans les flots tumultueux de l'adversité. Le trident de l'entrejeu, censé orchestrer les manœuvres offensives, a été pris dans les méandres du jeu, laissant le devant des opérations aux Cap-bonais. El Gawafel a dû jongler avec une avance fragile, prenant des risques calculés pour préserver son maigre avantage jusqu'au coup de sifflet final. En somme, cette victoire incarne la résilience et la détermination face aux adversités qui ont jalonné son parcours tout au long de la saison. Après avoir affronté des tempêtes et des soubresauts, cette performance offre au club une lueur qui éclaire désormais son chemin vers la fin de la saison avec une perspective empreinte d'opti-

cacité de la ligne offensive. La

Hafedh TRABELSI